

**تقرير الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية
الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد
والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط
ندوة الرباط (المغرب) 23-28 مايو 1966م**

محتويات التقرير:

- الافتتاح: (صفحة 11).
- كلمات الافتتاح. (صفحات 12-19).
- رسالة الملك الحسن الثاني.
- خطاب الدكتور الحاج أحمد جبلي العيدوني، رئيس وفد جمعية الهلال الأحمر المغربي.
- خطاب السيد هنريك بيير امين عام رابطة الصليب الأحمر.
- خطاب السيد بيير جايار ممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر.
- الغرض من الندوة الدراسية الأولى الإقليمية للجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، الرباط - المغرب المنعقدة في الفترة 23-28 مايو 1966م. (صفحة 2)
- (من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، ديسمبر 2019م)
- وثيقة قائمة الوفود المشاركة في الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس والحمراويين المنعقدة في الفترة 23-28 مايو 1966م، الرباط - المغرب، (الصفحات 1-6).
- وثيقة توصيات الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس والحمراويين المنعقدة في الفترة 23-28 مايو 1966م، الرباط - المغرب، الصفحات 1-21.
- أخبار الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراء، لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، المنعقدة في الفترة 23-28 مايو 1966م، الرباط - المغرب، في الجرائد الأردنية والمغربية.

الوثائق المرجعية:

- وثيقة الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراء، لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، 23-28 مايو 1966م، الرباط - المغرب المنشورة باللغة الفرنسية من قبل رابطة جمعيات الصليب الأحمر، الصفحات 1-64.
- PREMIER SEMINATRE DES SOCIETIES NATIONALS, de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges du Moyen-Orient, RABAT, 23-28 Mai 1966, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، ديسمبر 2019م)
- الغرض من الندوة الدراسية الأولى الإقليمية للجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، الرباط - المغرب المنعقدة في الفترة 23-28 مايو 1966م. (صفحة 2)
- (من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، ديسمبر 2019م)
- وثيقة قائمة الوفود المشاركة في الاجتماع الإقليمي الأول لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس والحمراويين المنعقدة في الفترة 23-28 مايو 1966م، الرباط - المغرب، (الصفحات 1-6).
- (من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف سبتمبر 2019م)
- LISTE DES PARTICIPANTS, Delegates des Societes Nationales, (من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، سبتمبر 2019م)

- وثائق جلسة افتتاح الندوة الدراسية الاقليمية الاولى لجمعية الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراءوين، لشمال أفريقيا والشرق الأوسط، الرباط 23 - 28 مايو 1966م، المنشورة باللغة الفرنسية من قبل رابطة جمعيات الصليب الأحمر الصفحات 11-19.

PREMIER SEMINATRE DES SOCIETIES NATIONALS, de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges du Moyen-Orient, RABAT, 23-28 Mai 1966, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, pp. 11 - 19,

(من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، ديسمبر 2019م)
- وثيقة توصيات الندوة الدراسية الاقليمية الاولى لجمعية الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراءوين، لشمال أفريقيا والشرق الأوسط، الرباط 23 - 28 مايو 1966م، الصفحات 1 - 21

RECOMMANDATIONS DU PREMIER SEMINATRE DES SOCIETIES NATIONALS, de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et du Moyen-Orient, RABAT, 23-28 Mai 1966, pp.1-21

(من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف سبتمبر 2019م)
- اخبار الندوة الدراسية الاقليمية الاولى لجمعية الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراءوين، لشمال أفريقيا والشرق الأوسط، المنعقد في الفترة 23 - 28 مايو 1966م، الرباط-المغرب، في الجرائد الاردنية والمغربية.

**تقرير الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية
الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد
والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط
ندوة الرباط (المغرب) 23-28 مايو 1966م**

الافتتاح:

جرت مراسم الافتتاح الرسمية على مسرح محمد الخامس وبدأت عند الساعة العاشرة صباحاً بحضور صاحبة السمو الملكي الأميرة لالا مليكة رئيسة الهلال الأحمر المغربي بالإضافة إلى مندوبي اثنتي عشرة جمعية وطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، وممثلو اللجان الجهوية للهلال الأحمر المغربي، كما حضر الحفل مراقبون من الجمعيات الوطنية والمنظمات الدولية الحكومية وغير الحكومية، بحضور ممثلين عن السلك الدبلوماسي المعتمدين في الرباط، وكذلك بعض الوزراء وأعضاء الوزارات المهتمة بأنشطة الهلال الأحمر المغربي، وبحضور وفود الجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء والحمر واين وهم :

قائمة وفود الجمعيات الوطنية المشاركة:

- 1- **المغرب**
 - الدكتور أحمد جبلي العيدواني الرئيس
 - الدكتور الكباشي ، نائب الرئيس
 - السيدة احيدراني النائب الثاني للرئيس
 - الحاج ميمون بوخريسي الأمين العام
 - السيد محمد شفيق نائب الأمين العام
 - الحاج بوشائب خليفة أمين المال العام
 - السيد الأستاذ العلمي عضو احتياطي
 - السيد بوعشرين عضو مقيم
- 2- **أفغانستان** لم تحضر
- 3- **الجزائر**
 - الدكتور العرباوي الرئيس
 - السيد م. الكيوهاي نائب الرئيس
 - السيد محمد التريكي نائب الرئيس
 - الدكتور معمري الأمين العام
- 4- **العربية السعودية**
 - الدكتور عبد العزيز مدرس الرئيس
 - السيد حمد فتح الله أمين اللجنة المحلية لمكة المكرمة
- 5- **العراق**
 - الدكتور صبيح الوهابي الرئيس
 - الدكتور أحمد شورباتشي
- 6- **إيران**
 - الدكتور خودا باندلو، مدير مكتب الإعلام
- 7- **الأردن**
 - السيد عبد الله الخطيب، أمين عام لجنة الخليل
- 8- **الكويت**
 - الدكتور عبد الرحمن العوضي، الأمين العام
- 9- **لبنان**
 - السيدة إلي نوتشو، عضو اللجنة المركزية
- 10- **ليبيا** لم تحضر
- 11- **الجمهورية العربية السورية**
 - الدكتور أحمد شاتيل، أمين المال العام
 - السيد الدوادي، عضو الهلال الأحمر السوري
- 12- **الجمهورية العربية المتحدة** لم تحضر
- 13- **الجمهورية العربية اليمنية** لم تحضر
- 14- **السودان**
 - سيد أحمد إبراهيم إدريس، الأمين العام
- 15- **تونس**
 - السيد صلاح بولاكباشي الأمين العام
 - السيد طيب ميلاد عضو في الهلال الأحمر
- 16- **تركيا**
 - السيد نجاة عنتر، مدير عام مكتب العلاقات الدولية
 - أعضاء اللجان المحلية التابعة للهلال الأحمر المغربي

- 1- الحسيمة
- الدكتور روفي ليفي، أمين الصندوق العام
- 3- فاس
- السيد أحمد معكر الرئيس
- السيد إدريس بن زكور الأمين العام
- السيد عبد الرحمن بنشقرون أمين المال
- 5- مراكش
- السيد أحمد هالدان النائب الأول للرئيس
- السيد مولاي عبد السلام الأمين العام
- 7- وجدة
- الدكتور محمد ناشناش نائب الرئيس
- السيد محمد مهلول، نائب الأمين العام
- 8- الرباط
- السيدة حمود، نائبة الرئيس
- الدكتور بيرديش ، الأمين العام
- الدكتور بيل ماهي تريسورير
- الدكتور بن يحيى عضو
- الدكتور التونسي عضو
- السيد عبد الرحمن بلخيا عضو
- 12- تطوان
- السيد افلال ، محمد الرئيس
- السيد أديغاني فرتاج ممبر
- الانسة ماريا ديل بيلار حفيد القديس أوغسطين .

المراقبون من الجمعيات الوطنية:

- 1- إسبانيا
- الدكتور أراوام بونتو سالودولو ، نائب الرئيس العام
- الدكتور فيليكس ريفاس جونزاليس عضو
- 3- السويد
- الدكتور جون فيليبسون ، نائب الرئيس
- 4- سويسرا SWISS
- الانسة هيلين فيشر ، نائبة الرئيس
- جان باكليس ، نائب الأمين العام.

المراقبون المنظمات الدولية:

- 1- اللجنة المسكونية للمساعدات المتبادلة في المغرب:
- السيد باستور جاكيه
- السيد رينيه دي روبرت
- السيد باردون
- السيد جوان روسيور
- 3- ن سي دبليو سي N C W C
- 4- منظمة الصحة العالمية

- ماثيو سي هايم
- 5- صندوق إنقاذ الطفولة:**
- السيد هنريك تيكينز
- 7- الحرب والعوز War and Want**
- الأنسة لوسي ميدلتون
- الدكتور ك. سنكلير لوتيت
- 6- اليونيسيف**
- السيد مارسيل فومبرون،
- 8- اللجنة الدولية للصليب الأحمر**
- السيد بيير جيلارد ، رئيس دائرة إفريقيا في نوفي والشرق الأوسط.
- السيد جون هونور

9- رابطة جمعيات الصليب الأحمر

- السيد هنريك بير ، الأمين العام
- البارون فان زيلاند ، أمين المال العام
- السيدة أنيت لو ميتور كابلون ، مستشارة التثقيف الصحي
- السيد جاك ميرانت ، المساعد الخاص للأمين العام
- راشيل بليف، الأمين المساعد ،

برنامج الندوة

Programme

الاثنين 23 مايو 1966م

حفل الافتتاح:

- رسالة من جلالة الملك الحسن الثاني كلمة ترحيبية يلقيها الهلال الأحمر المغربي.
- خطاب للأمين العام لرابطة جمعيات الصليب الأحمر.
- دور اللجنة الدولية والجمعيات الوطنية في النزاعات.
- الغداء

- مقدمة عن إدارة الندوة (الرابطة) تعيين رؤساء الجلسات .
- تنظيم وهيكل الجمعية الوطنية .
- المناقشات .

الثلاثاء 24 مايو 1966م

- وسائل الإعلام الكبرى في خدمة الجمعيات الوطنية .
- الغداء .
- اتجاه شعار شارة الهلال الأحمر.
- مناقشات.

- الإغاثة لضحايا النزاعات (اللجنة الدولية للصليب الأحمر) .

الأربعاء 25 مايو الأربعاء 1966م

- هيئة الإغاثة للكوارث: التخطيط والتنسيق (الرابطة).
- مناقشات.
- الغداء .

- تنسيق العمل الذي تقوم به الجمعيات الوطنية في المجال الطبي الاجتماعي بمناسبة الحج إلى مكة .
- المناقشات.

الخميس 26 مايو 1966م

- برنامج الإسعافات الأولية.
- المناقشات.
- جمعيات التثقيف الصحي لصحة الغذاء، الرابطة (منظمة الصحة العالمية).
- المناقشات

- الجمعة 27 مايو 1966م

- مشاركة الشباب في أعمال الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء.
- مناقشات.
- الغداء.
- مناقشة بهدف وضع خطة عمل مشتركة والمساعدة المتبادلة.

- السبت 28 مايو 1966م

- عرض التقرير النهائي.
- اعتماد التوصيات .
- خطاب الحفل الختامي للأمين العام لرابطة جمعيات الصليب الأحمر.
- خطاب رئيس الهلال الأحمر المغربي.
- الغداء .
- حرة .

كلمات الافتتاح:

- رسالة الملك الحسن الثاني .
 - خطاب الدكتور الحاج أحمد جبلي العيوني ، رئيس وفد جمعية الهلال الأحمر المغربي
 - خطاب السيد هنريك بيير أمين عام رابطة الصليب الأحمر
 - خطاب السيد بيير جيار ممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر
- وقد تلا رسالة جلالة الملك الحسن الثاني السيد محمد الزغاري نائب الوزير وتلت ذلك كلمات رئيس وفد الهلال الأحمر المغربي والأمين العام لرابطة جمعيات الصليب الأحمر وممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر.

رسالة جلالة الملك الحسن الثاني

يسعدنا أن نحيا هنا وفود الجمعيات الوطنية للهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراء وأرحب بالجمعيات التي يحضر ممثلها البارزين المجتمعين في هذا المنتدى للمشاركة في الندوة الأولى للجمعيات الوطنية لدول شمال إفريقيا الشرق الأوسط...

ويسعدنا أن نرحب بهذه الندوة في بلدنا ، حيث نعلم أنها مستوحاة من التضامن الدولي والمساعدة المتبادلة ، في عالمنا المضطرب حيث يفتقر ثلثا البشرية إلى الضروريات ، بينما يمكن للثلاث الآخر التخلص من المواد الزائدة ،

نحن في حاجة أكثر من أي وقت مضى إلى إيقاظ الوعي بالمسؤولية المشتركة بين الأمم ، وكذلك لخلق روابط ثقة وتفاهم جديدة ، من خلال مهمتها العالمية وطابعها الإنساني الحضري ، تستمر منظماتك في الريادة والسعي للاستجابة لأي طلب للمساعدة ، مهما كان المصدر.

في القفص الزجاجي الكبير الذي يشكل العالم ، تنتشر المعاناة كل يوم أمام أعيننا. ليس من المريح رؤية رجال الإنقاذ أو الأطباء ، باختصار رجال ذوي نوايا حسنة ، متناسين أصولهم أو أعراقهم أو أيديولوجياتهم ، أو الانحناء على نفس الضحية أو بناء المستوصف.

كما يسعدنا أن نلاحظ أن هذه الندوة تأتي في إطار هذا التضامن الذي استفاد منه الهلال الأحمر المغربي بشكل كبير في السنوات الأخيرة ،

سواء كانوا ضحايا الزيوت المجمدة أو ضحايا كارثة أغادير أو الفيضانات ، التي أثرت بشكل خطير على مناطق معينة من مملكتنا ، فقد وجد الهلال الأحمر دائما دعم ومساعدة الجمعيات الوطنية للأخوات.

لذلك نود ، هنا حتى ، أن نعرب عن امتناننا لكم "فرسان القلوب الرحيمة" ، ولجميع الجمعيات

الوطنية التي قدمت دعمها الثمين للهلال الأحمر المغربي في تنظيمه وتنميته. ويندرج دور الهلال الأحمر المغربي الآن في سياق هذا العمل التضامني العظيم. بلدنا يصدق بالحديث عما تعنيه المعاناة لعدم الاستجابة لمعاناة الآخرين؟ والتزم ولم يتردد لحظة في الاستجابة لنداء الجمعيات المغربية الشقيقة أو التي انطلقت إلى يوغوسلافيا وإيران عند زلازل Skoplje و Lar ، ولم يتردد في مساعدة جميع أولئك الذين سيكونون ضحايا الكوارث في جميع أنحاء العالم. إن عمل الانسجام والتضامن الذي نوليه أهمية كبيرة لن يكون ممكناً بالتأكيد بدون إيمان وحيوية مؤسساتكم الدولية. نحن ننتمي على وجه الخصوص إلى اللجنة الدولية للصليب الأحمر، في دورها الجاد والسامي كوسيط محايد في النزاعات وإلى الرابطة الدولية للجمعيات، الذي ألهم، كجزء من برنامجه الإنمائي. تنظيم هذه الندوة. والمزيد من أجل البحث عن حلول للمشاكل الأخرى وإنشاء الروابط وتوحيد الأساليب الضرورية للمساعدة المتبادلة.

كلمة الدكتور الحاج أحمد جبلي العيدوني رئيس وفد جمعية الهلال الأحمر المغربي

الهلال الأحمر المغربي الذي تمنى جلالة الملك الحسن الثاني أن يتشرف بوضع تحت رئاسته العليا الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، يسعدنا الترحيب بالمندوبين المتميزين الذين يمثلون الجمعيات الوطنية لأفغانستان والجزائر والمملكة العربية السعودية والعراق وإيران والأردن والكويت ولبنان وليبيا والجمهورية العربية السورية والجمهورية العربية المتحدة والجمهورية اليمنية والسودان وتونس وتركيا.

ومن دواعي سرورنا أن نستقبل في أرض وتحت سماء الرباط الهادئة دائماً، ولقاء الجمعيات الشقيقة ، وفي نفس الوقت ممثلو البلدان الشقيقة التي تربطنا بها العديد من الصلات الثقافية واللغوية والتاريخية.

ويسعدنا أن نرحب بممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر والأمين العام لرابطة جمعيات الصليب الأحمر وكذلك أمين صندوقه العام المرموق، هاتان المؤسستان الدوليتان للصليب الأحمر لا تتوقفان عن غرس إيمانها في الجمعيات الشقيقة بهدف إنجاز مهمتهما الإنسانية والعالمية بكل صمود.

ومما يرضينا أنه من دواعي سرورنا أن نرى بيننا ممثلين عن الجمعيات الذين جاءوا كمرافقين من إسبانيا وفرنسا والسويد وسويسرا. أتمنى أن يسمح لنا بهذه المناسبة بالتعبير عن امتناننا لهم لما قدموه لنا من مشورة ومساعدة تقنية ومادية في جميع المناسبات منذ إنشاء جمعيتنا..

كما نود الترحيب بالشخصيات المنتدبة من قبل المنظمات الدولية، الذين كان تعاونهم دائماً لا يقدر بثمن بالنسبة لنا، والذين نتمنى أن نراهم أقوى.

إلى لجان المقاطعات التي أصبحت مرتبطة بهذا اليوم المهيّب ولجميع أفراد عائلة الهلال الأحمر المغربي الكبيرة الحاضرين، نشكركم على العمل المثمر الذي تم إنجازه بالفعل في قطاعاتهم؛ لولا تفانيهم، لم يتمكن الهلال الأحمر المغربي من إنجاز مهامه المتعددة.

لم ننس جميع الشخصيات التي نقدر حقاً حضورها في هذا الاجتماع الافتتاحي، سواء بصفتها الخاصة أو نيابة عن منظمات ذات طبيعة اجتماعية.

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط للهلال الأحمر هي خطوة حاسمة لتحقيق خطته الخمسية، وتفتح أمام الجمعيات الشقيقة التي تشرفنا بقبول دعوتنا، وهي بداية عهد من التعاون نأمل أن يكون مثمرًا ومفيدًا لجميع الجمعيات الوطنية.

لا نود أن نختم بجزيل الشكر للوزراء والسفراء وكافة الشخصيات السامية التي شرفت الجلسة الافتتاحية لهذه الندوة، إن وجودهم بالنسبة لنا هو تعهد بالاهتمام العميق الذي يولوه لمهمة الصليب الأحمر العالمية.

أخيرًا نعبّر عن رغبتنا على الرغم من جدول العمل المزدحم. لكي يتمكن المندوبون الموقرون من الاطلاع على سحر عاصمة المغرب ومحيطها.

خطاب السيد هنري بير الأمين العام لرابطة جمعيات الصليب الأحمر

يشرفني أن أحاول، نيابة عن رابطة جمعيات الصليب الأحمر، أن أحاول أن أشير إلى جلالة الملك حسن الثاني، وأن أعبر إلى شخصه بكل امتناني لرعايته السامية التي مُنحت الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للهلال الأحمر والصليب الأحمر والشمس الأحمرين لشمال أفريقيا والشرق الأوسط.

كما أغتنم هذه الفرصة لأعرب عن امتناني لأعضاء حكومة جلالة الملك على الاهتمام الكبير الذي أبدوه بهذه الحلقة الدراسية وللمساعدة المادية التي قدموها لتحقيقها. تعرب الرابطة عن شكرها الجزيل للقديس ألتيسه رونديلا والأميرة لالا مليكة، رئيسة الهلال الأحمر المغربي على نشاطها اللطيف، ويسرها اختيار الهلال الأحمر المغربي لاستضافة جمعيات شمال أفريقيا والشرق الأوسط في هذه العاصمة الرائعة 14، بالإضافة إلى ذلك، يمكن أن يساعد هذا النوع من المنتديات الدولية، على المستوى الإقليمي، في حل مشاكل محددة للغاية باستخدام طرق معينة، على سبيل المثال، تنسيق خدمات الطوارئ بمناسبة الحج في مكة المكرمة.

إلى جانب المشاكل التقنية والحلول التي يمكن أن تقدمها الندوة للمشكلات المختلفة التي تمت دراستها، يجب أن يكون الهدف الأساسي هو تعزيز التضامن بين الجمعيات وبين الشعوب، ومن خلاله خلق مناخ من التفاهم يُبعد عنه الأحكام المسبقة والخصوصيات والمآسي التي تولد الصراعات من جميع الأنواع والتي لا تزال تؤثر على البشرية اليوم. إن المناخ الذي ساد اختيار المغرب مكانًا للندوة، والوعي الذي سعى به الهلال الأحمر المغربي للتعامل مع تنظيمها بأدق التفاصيل، كلها عوامل مواتية تسمح للفرد بالحكم المسبق على الحدث. من الندوة، إن دعم الجمعيات الشقيقة الحاضرة هنا هو تعهد بنجاح عملك الذي يسعد الرابطة بالانضمام إليه. وبالفعل، اتسم تعاون الرابطة مع الهلال الأحمر المغربي بأوجه قصور ستبقى حية في ذاكرتنا، ويكفي أن نتذكر أن فريقًا مازال حديثًا في المغرب تضرر بسلسلة من الكوارث وأن هذا معروف خلال كارثة أغادير بكارثة الزيوت المغشوشة أثناء عملية إنقاذ اللاجئين الجزائريين في المغرب، كنا حساسين تجاه ديناميكية التفاني في هذا المجتمع الشاب، منذ ذلك الحين، تم تشكيل العلاقات العاطفية التي استمرت في التعزيز على مر السنين بروح خالصة من التعاون. يشكّل تنظيم الندوة اليوم تكريسها الحقيقي.

إذا كانت الرابطة تولي أكبر قدر من الأهمية لاجتماع هذه الندوة، فقد تمكّن هذا بالفعل في مناسبات عديدة من تقدير الاهتمام الذي يحظى به هذا الطابع الإقليمي والآثار الدولية في الواقع، تقود المؤتمرات المماثلة للجمعيات إلى إدراك مشاكلها المشتركة وإعادة ربطها بأواصر التعاون والمساعدة المتبادلة التي يحق لكل منها أن يأمل فيها من مجتمع شقيق، يندرج تنظيم الندوة في

إطار الندوة التنموية التي تنفذها الجامعة، والتي أقرتها السلطة العليا لها، أي مجلس المحافظين، والتي تهدف من جهة إلى تشجيع إنشاء جمعيات الصليب الأحمر والهلال الأحمر، من ناحية أخرى، لمساعدة الجمعيات على تطوير أنشطتها الإنسانية وفقاً للمبادئ الأساسية للصليب الأحمر، لأن هذا هو الهدف الأساسي للرابطة أن تقدم إلى الجمعيات المساعدة التي يحق لها الحصول عليها، لمساعدتها على حل مشاكلها بأنفسها، وتوجيه أنشطتها بحيث تغرس في شعوبها نموذجاً إنسانياً معيناً بدون نه. سيبقى الإنجاز غير مكتمل. يكفي أن ننظر حولنا لنرى إلى أي مدى لا غنى عن خدمات الصليب الأحمر في كل بلد لأبسط المهام: الرعاية الطبية والصحية، التثقيف الصحي للشباب والبالغين، والإغاثة في حالات الكوارث. وهكذا فإن الدول والجمعيات الوطنية التي اجتمعت في فيينا في أكتوبر / تشرين الأول 1965 للمؤتمر الدولي العشرين للصليب الأحمر، قد أدركت الدور الذي يمكن أن تلعبه الجمعيات الوطنية في المجال الإنساني في أراضيها؛ أوصى مندوبو المؤتمر العشرين على وجه الخصوص بأن "تنشئ الجمعيات أو توسع برامج الصحة والتعليم والرعاية الاجتماعية للشباب والكبار بالتعاون مع المؤسسات الحكومية، وكذلك المنظمات غير الحكومية الطوعية الأخرى من أجل تلبية الاحتياجات الخاصة للمناطق النامية. توفر ندوة الرباط للجمعيات الوطنية في شمال إفريقيا والشرق الأوسط فرصة فريدة لفحص المتابعة التي يمكنهم تقديمها لهذا القرار مع تقوية أواصر التضامن. ولكن لكي تكون الجمعيات الوطنية قادرة على نشر المعرفة الأساسية في مجالات النشاط هذه في بلدانهم، من أجل مواجهة المهام الأساسية المنوطة بهم، التنسيق ضروري. قد لا تكون الطريقة صالحة في جميع القطاعات الجغرافية، ومن ناحية أخرى المعلومات التي تبادل وجهات النظر، يمكن لمواجهات التجارب المعاشة أن تبرز مبادئ أساسية صالحة للتنسيق. ثم الكوارث. وبنفس الروح يمكن أن تظهر قواعد السلوك التي يجب اتباعها بهدف تنظيم الإسعافات الأولية والرعاية في المنزل والأنشطة التعليمية والصحة ومشاركة الشباب في الحياة والاستدامة في الجمعية الوطنية. (ص15).

بالإضافة إلى ذلك، يمكن أن يساعد هذا النوع من المنتديات الدولية، على المستوى الإقليمي، في حل مشاكل محددة للغاية باستخدام طرق معينة، مثل على سبيل المثال، تنسيق خدمات الطوارئ بمناسبات معينة. إلى جانب المشكلات الفنية والحلول التي يمكن أن تقدمها الندوة للمشكلات المختلفة التي تمت دراستها، يجب أن يكون الهدف الأساسي هو تعزيز التضامن بين الجمعيات والشعوب، ومن خلاله خلق مناخ من التفاهم، يتم فيه إقصاء الأحكام المسبقة والخصوصيات والمآسي التي تولد الصراعات من جميع الأنواع والتي لا تزال تؤثر على البشرية اليوم. إن المناخ الذي ساد اختيار المغرب مكاناً للندوة، والوعي الذي سعى به الهلال الأحمر المغربي للتعامل مع تنظيمها بأدق التفاصيل، كلها عوامل مواتية تسمح لنا بالحكم المسبق على الحدث من الندوة، إن مساعدة الجمعيات الشقيقة الموجودة هنا هي تعهد بنجاح العمل الذي يسعد الرابطة بالانضمام إليه. (ص 16).

كلمة السيد بيير جيلارد ممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر.

إن اللجنة الدولية للصليب الأحمر حساسة بشكل خاص للرسالة التي وجهها جلالة ملك المغرب إلينا بلطف بمناسبة افتتاح الندوة الدراسية الإقليمية الأولى ولحضور صاحبة السمو الملكي الأميرة للا مليكة، التي تؤكد بالتالي على: الأهمية والفائدة التي يوليها المغرب وجلالته لتطوير أنشطة الصليب الأحمر والهلال الأحمر.

كما أود أن أعرب عن امتناننا الكبير للهلال الأحمر المغربي للدور البارز الذي قام به في تنظيم هذه الندوة ، وكذلك للسلطات المغربية على حسن الضيافة التي خصصنا لها في هذه المدينة الرائعة ، الرباط ، كان رئيسنا يود أن يكون قادراً على المشاركة شخصياً في ندوتكم الدراسية ، ولكن لسوء الحظ ، لم يتمكن من القيام بذلك ، حيث يسافر حالياً في يوغوسلافيا ، لقد طلب مني أن أحمل لكم هنا رسالته الودية للغاية وكذلك تمنيات لجنتنا بالنجاح الكامل لعلمكم .

قبل أربعة وأربعين عاماً، في عام 1922م، كانت الرابطة قد ظهرت للتو في عالم الصليب الأحمر، وكانت آنذاك في الثالثة من عمرها، بالكاد كان منظماً، كان همها الأول هو الالتجاء إلى الجمعيات الوطنية العاملة في الأراضي البعيدة. وقد أظهرت بالفعل الديناميكية التي لا تزال تحركها، ونظمت أول مؤتمر إقليمي في بانكوك، (ص16)، كانت اللجنة الدولية للصليب الأحمر في ذلك التاريخ منشغلة تماماً بنتيجة حرب 1914-1918 م ، وبالتالي لم تحضر اجتماع بانكوك . العالم الذي نحن عليه ، في الواقع ، كان يتمنى أن يخرج بلا دماء من الصراع العالمي الأول و بفعل الآمال بأن تكون آخر الحروب ، ومع ذلك ، للأسف ، لم تتوقف الحرب عن الإشعال هنا وهناك ، واستمرت اللجنة والرابطة في التطور وكل منهما ، قد أقاموا المزيد والمزيد من العلاقات الثنائية مع بعضهم البعض ، وأحياناً للعمل في اتصال أوثق وأوثق ، أيضاً بطريقتهم الخاصة أيضاً بشكل أكثر فأكثر متشابهاً مع بعضهم البعض ، لقد تغير العالم كثيراً ، ورؤيتهم على وجه التحديد علامة سلام أنها بدقة وبطريقة مشوشة أحياناً ، لقد تم تطوير اللجنة والرابطة في الإمكانية التي أعطيت لي، هنا ، لتناول هذه المسألة . المنطقة الإقليمية . لذلك أود أن أشكرها جزيل الشكر على مشاركتنا بها.

بعد المؤتمر الدولي الأخير للصليب الأحمر، في فيينا الخريف الماضي، من المناسب بشكل خاص دراسة كيف تبدو المهام الحالية للصليب الأحمر في ضوء العالم المتغير والأفكار، هذه المراجعة هي مسؤوليتنا جميعاً، مع الاهتمام بكل من المبادئ والتطبيقات العملية لهذه المهام المختلفة، يمكن لحركتنا أن تظل على قيد الحياة فقط من خلال إعطاء هذه المبادئ باستمرار تطبيقات ملموسة تتكيف مع المواقف الجديدة، إذا كانت مساعدة ضحايا النزاعات تأتي بشكل خاص من اللجنة الدولية للصليب الأحمر، وهي وسيط إنساني محايد، فلا ننسى أن اللجنة الدولية للصليب الأحمر رأت مهمتها الرئيسية في إنشاء الجمعيات الوطنية التي كانت مسؤولة عن العمل العملي، في حين أن الظروف المتغيرة دفعت اللجنة الدولية نفسها إلى العمل مباشرة لصالح الضحايا، يجب أن تظل الجمعيات الوطنية نفسها نشطة في هذا المجال، وفقاً للغرض الذي أنشئت من أجله، لذلك سأسعى، في العرضين التقديميين اللذين سأقدمهما إليكم لاحقاً، للتركيز بشكل أساسي على ما فعلته الجمعيات الوطنية ، وما يمكن أن تفعله لمساعدة ضحايا النزاع والاستعداد لهم، لكن أولاً، أود أن أذكر بإيجاز المهام المحددة للجنة الدولية وأن أحدد نطاقها ، باختصار، هذه صراعات لكن هذا يتطلب بعض الإيضاح ، بادئ ذي بدء، كما تعلمون، لا تعمل اللجنة فقط عند اندلاع الأعمال العدائية ، على العكس من ذلك، لديها مهمة كبيرة في أوقات السلم وفي أوقات التوتر، من 1864 إلى 1949م، كان هناك ما مجموعه ثمان اتفاقيات جنيف ، تم إعداد كل هذه النصوص في مكاتب اللجنة الدولية بمساعدة لا تقدر بثمن من العديد من الجمعيات الوطنية، هذه مهمة جسيمة وليس من المبالغة القول إن مئات الآلاف من الرجال يدينون بحياتهم لهذا العمل الغامض وغير المرئي ، لكن الترويج للاتفاقيات ليس كل شيء ، لا يزال يتعين نشرها ، والإعلان عنها ، وهو نشاط مهم للغاية في وقت السلم ، اللجنة الدولية هي أيضاً الوصي والمروج لمبادئ الصليب الأحمر ، عمل آخر غير مرئي تقريباً، (ص17) ، إن هذا النشاط يحتاج إلى الاهتمام الدائم واليقظ؟ هل تعتقد أن الصليب الأحمر والهلال الأحمر سيكونان

مصادفة إذا عمل الرجال والنساء من نفس الروح في جميع أنحاء العالم بالطريقة نفسها وب نفس الطريقة؟ هدف؟ قد لا يبدو الأمر كذلك، لكنه نتيجة عمل، إنه عمل ينجح فقط بالقدر الذي يتم تنفيذه بحكمة، ولباقة، وبالطريقة المناسبة. المزيد يستمر. ولكن في أوقات النزاع تتصرف اللجنة الدولية بأكثر الطرق الملموسة والظاهرة.

نزاع، الكلمة هنا يجب أن تأخذ معناها الدولي الأكبر في حالات الصراع الواسع، وحالما تشعر بالقلق، وأعلن الدوليون رسمياً أن القتال لن يقتصر على الرجال فقط بمجرد أن يتسبب الصراع في خسائر، ستسعى اللجنة للتدخل حتى لو لم يعترف أحد أطراف النزاع بحالة الحرب، حتى لو لم يكن النزاع المسلح ذا طابع دولي. يمكن للمرء أن يتولى التمييز بين جميع ضحايا الصراع هؤلاء وتجميعهم بطرق مختلفة، بالنسبة لعمل ندوتنا، أود أن أقترح عليكم أن نضع أنفسنا من وجهة نظر الجمعية الوطنية لدولة محاربة، وأن ننظروا في مجالي العمل المتاحين لها. من الناحية الجغرافية، تتمتع هذه الجمعية الوطنية بمجال أول محدد جيداً، إنها أراضيها الوطنية وفي هذا السياق، لن ينقلب العمل عليها، بل على العكس، سوف نتذكر أولاً وقبل كل شيء أنها مساعدة في الخدمات الصحية والعسكرية والمدنية، ستزودهم بالموظفين وستسعى إلى إغاثة المرضى والجرحى والمعاقين بأي شكل من الأشكال، يضاف إلى ضحايا القتال كل من تسبب فيه القصف وأعمال الحرب الأخرى داخل البلاد، ومن المؤكد أنه سيكون هناك سكان مشردون ولاجنون من دولة صديقة أو حتى رعايا أعداء أو السجناء أو المعتقلين. هؤلاء هم ضحايا الحرب التي ستكون في متناول هذه الجمعية الوطنية، إذا جاز التعبير، في متناول اليد ، واجبها واضح ، يجب أن تفعل كل شيء لمساعدتهم.

لكن وسائل هذه الجمعية الوطنية ربما تكون محدودة وليست كافية لهذه المهمة ، في مثل هذه الحالة يظهر التضامن بين الجمعيات الوطنية حول العالم ، هذه إحدى الحالات التي تلعب فيها اللجنة الدولية دوراً أيضاً ، يجب أن يكون عامل هذا التضامن ، وينبغي أن تبلغ الجمعيات الوطنية بالاحتياجات القائمة ، وأن تلتزم مساعدتها وتنسيق أعمال الإغاثة الطارئة التي تم الاضطلاع بها ، ولكن هذا ليس كل شيء ، دعونا نعود إلى هذه الجمعية الوطنية ، المثقلة بالفعل بالعمل ، سيتم فتح مجال عمل ثانٍ أمامها ، من الممكن أن يكون أفراد جيش البلاد الآن أسرى حرب تحت سلطة الخصم ، أو مدنيين محتجزين في المعسكرات ، كل هؤلاء الضحايا بعيدون عن متناول جمعيتهم الوطنية ، هم أيضا بعيدون عن متناول حكومتهم ، سيكونون تحت رحمة الخصم التام إذا لم تكن اتفاقيات جنيف موجودة ؛ إنه شريان الحياة إذا تم تطبيق هذه الاتفاقيات. أما بالنسبة للأنشطة العملية للجنة الدولية ، فيمكن تصنيفها تحت ثلاثة عناوين رئيسية: حماية ضحايا النزاعات ، والمعلومات ، وأخيراً الإغاثة ، والمعروف جيداً بدور "الحامي" اللجنة الدولية: للوفاء بهذه الوظيفة ، ترسل اللجنة مندوبين إلى البلدان المتنازعة بدعم ومشورة الجمعيات الوطنية ، هؤلاء المندوبون مسؤولون في المقام الأول عن تفتيش معسكرات السجون المدنية والعسكرية وضمان المعاملة الإنسانية للأسرى، يتحققون من ظروف الاحتجاز ويتحدثون بدون شهود مع أسرى الأعداء (ص18) ، والمتحدثون باسمهم ، ويطلب هؤلاء المندوبون على الفور تحسين الظروف ضروري ، وإذا لزم الأمر ، ولجنة جنيف الدولية بنزاهة عالية ، تعتمد أحياناً على المعاملة بالمثل ودائماً على اتفاقيات جنيف. وتتمثل الوظيفة الثانية التي لا تقل أهمية عند اللجنة توفير المعلومات، ويجب على العائلات الحصول على أخبار عن أسراها وتلقي قائمة بهم ، لذلك يجب أن يكون هؤلاء الأسرى قادرين على التواصل مع أقاربهم والمعاملة بالمثل ، هذا هو الدور الخاص للوكالة المركزية للجنة الدولية في جنيف. لا يستطيع المرء قياس الكم الهائل من المراسلات الذي تمكنت هذه الوكالة من توزيعها، وأخيراً يجب على اللجنة الدولية

تقديم المساعدة المادية ، بشكل عام من الجمعيات الوطنية أو سلطات المنشأ ، يأتي هذا الجهد أحياناً لتكوين موارد كبيرة ، مثل إنشاء أسطول يرفع علم الصليب الأحمر ، خلال الحرب العالمية الأخيرة ، غالباً ما تتكون الإغاثة أيضاً من المساعدة الطبية ، والتي تتحقق من خلال إرسال الأطباء والفرق الطبية إلى الموقع ، لكن ما أود التأكيد عليه في الختام هو أنه لا يمكن القيام بأي من هذه الإجراءات المختلفة للجنة الدولية بدون المساعدة النشطة من الجمعيات الوطنية ، مساعدتهم ضرورية للغاية ، ومن ثم الحاجة إلى الاستعداد مسبقاً لجميع الاحتمالات ، وعلى حساب هذه الجهود التحضيرية ، سننجز نحن الجمعيات الوطنية والرابطة واللجنة الدولية للصليب الأحمر في تحقيق الكفاءة والسرعة ، الفرصة التي أتاحت لنا هذا الأسبوع للعمل معاً ، يجب أن نغتنمها بشغف ، يجب أن نحقق أقصى استفادة منها ، نقدم التهنئة مرة أخرى للهلال الأحمر المغربي والرابطة على تنظيم هذه الندوة في مثل هذا المكان المختار بحكمة ، وشكراً للمغرب على استضافتها السخية. (ص19)

الغرض من الندوة الدراسية الأولى الإقليمية للجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط الرباط -المغرب 23- 28 مايو 1966م

عقدت الندوة الدراسية الأولى الإقليمية للجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط بالرباط من 23 إلى 28 مايو 1966م، وهي اجتماع إقليمي عام نظم للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر ندوة عالمية حميمة. استجابت هذه الندوة، التي نُظمت في إطار خطة برنامج التنمية لعام 1965م، لرغبة جماعية لجمعيات شمال إفريقيا والشرق الأوسط للالتقاء من أجل الشروع في تبادل الأفكار والخبرات في كافة مجالات نشاط الصليب الأحمر. لبحث المشاكل ذات الاهتمام المشترك وتنسيق جهودهم وبالتالي تعزيز اتحاد الجمعيات في هذه المنطقة. خلال اجتماع إقليمي لجمعيات "مجموعة شمال إفريقيا والشرق" الذي عقد في سبتمبر 1965 في فيينا، قبل الدورة الثامنة والعشرين لمجلس المحافظين بفترة وجيزة، تم اختيار الهلال الأحمر المغربي من قبل المندوبين الحاضرين لاستضافة جمعيات شمال إفريقيا والشرق الأوسط وتنظيم الندوة بالتعاون مع الجامعة، تمت دعوة جمعيات من البلدان التالية: أفغانستان، الجزائر، المملكة العربية السعودية، العراق، إيران ، الأردن ، لبنان ، ليبيا ، الجمهورية العربية السورية ، المتحدة. الجمهورية العربية والسودان وتونس. بالإضافة إلى ذلك، تمت دعوة جمعيتين من الكويت واليمن للمشاركة في هذه الندوة. بالإضافة إلى ذلك، تمت دعوة اللجان الإقليمية للهلال الأحمر المغربي والمنظمات الحكومية والخاصة الدولية وبعض الجمعيات الوطنية الأوروبية لإرسال مراقبين إلى هذه الندوة.

التوصيات

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية
الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء
من شمال إفريقيا والشرق الأوسط
الرباط، 23/28 مايو 1966 م

التوصية الأولى - هيكل وتنظيم الجمعية الوطنية:

الندوة الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

تأخذ في الحسابان، المبادئ التي وجهت لتشكيل وتطوير الهلال الأحمر المغربي، بما في ذلك الحاجة إلى إنشاء الهيكل التنظيمي بعد تحليل موارد واحتياجات البلاد، مع مراعاة الخصائص الجغرافية والاقتصادية وكذلك تقاليد وعادات هذا البلد.

وإذ نظرت، بعد سماعها لمختلف التدخلات التي أثارها هذا البيان، ينبغي للجمعية أن تهتم، بالتوازي مع إنشاء هيكل تنظيمي، بالإطلاق السريع للأنشطة التي تلبي الاحتياجات الأساسية للبلد.

التأكيد على أهمية البدء، عند إطلاق نشاط تجريبي يمكن أن يوضح للسكان الأهداف والمثل العليا التي تسعى إليها الجمعية الوطنية للصليب الأحمر أو الهلال الأحمر، وبالتالي خلق اهتمام ودعم المجتمع،

تعتقد أن الدعم الشعبي لهذه البداية، شريطة أن تكون هناك هيئة خاصة ومستقلة، في حين أن الخدمات العامة والخاصة بالصحة العسكرية في الوقت المناسب يمكن أن تطلب من الجمعية أن تحافظ على طابعها المميز كمساعد لسلطات الصحة العامة في أوقات السلم والحرب،

تقترح إنشاء هيكل تنظيم الجمعية على مراحل، وأن تكون اللجنة المركزية أولاً وقبل كل شيء نواة صلبة، وأن تصل الجمعية بسرعة إلى اللامركزية من خلال إنشاء لجان إقليمية ومحلية، والهدف النهائي هو تغطية كامل البلاد بواسطة منظمة على أساس ديمقراطي وشعبي،

تجذب انتباه الجمعيات إلى أهمية الطبيعة التطوعية لأنشطة الصليب الأحمر والهلال الأحمر، والحاجة إلى إنشاء فيالق للمتطوعين في أسرع وقت ممكن، وتزويدهم بمجموعة من الأنشطة التي يحتمل أن تحافظ على الحماس والتدريب اللازم لتنفيذ هذا البرنامج،

تلاحظ، أخيراً، أن هيكل الجمعية وتطوير برامجها يجب ألا تعطي للجمهور انطباعاً بأنها منظمة خيرية ولكن يجب أن تتجه إلى خلق روح التضامن والمشاركة.

التوصية الثانية

تمويل الجمعية الوطنية

الندوة الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

أحاطت علماً بنصيحة أمين الصندوق العام لرابطة جمعيات الصليب الأحمر في عرضه عن تمويل جمعية وطنية،

تسترعي الانتباه إلى ضرورة قيام الجمعية الوطنية بتحقيق التوازن في ميزانيتها من خلال الموارد العادية من جهة، وبالمصادر العرضية من ناحية أخرى، الأول بما في ذلك الدعم المحتمل من الدولة، ورسوم العضوية، النداءات المباشرة للسكان بأشكال مختلفة (مجموعات، معارض، ربح، أحداث رياضية وفنية، إلخ) بالإضافة إلى الخدمات المدفوعة التي أنشأتها الجمعية (الرعاية الطبية في المستوصفات، إلخ) وإيرادات الضرائب المختلفة،

تلاحظ أن هناك عدداً من الجمعيات التي تطبق بنجاح نظام تمويل اللجنة المركزية بناءً على تحصيل نسبة مئوية من دخل اللجان المحلية،

تقترح على الجمعيات أن تحيط نفسها بتأسيس برنامجها المالي، وبأشخاص ذوي الخبرة والنزاهة في هذا المجال ضماناً لسياسة مالية تتسم بالحكمة والفعالية،

ترحب باقتراح الأمين العام للرابطة بإنشاء قائمة بجميع وسائل التمويل التي تقوم بها الجمعيات في العالم، مما يعني أن كل جمعية، بدورها، يمكن أن تستفيد منها.

التوصية الثالثة - دور اللجنة الدولية للصليب الأحمر والجمعية الوطنية في النزاعات:
الندوة الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط.

قدم تقرير ممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر، والذي يتناول تقديم المساعدة لضحايا النزاعات، بما في ذلك النزاعات الداخلية، وأشار إلى القرار الصادر عن المؤتمر الدولي العشرين للصليب الأحمر. "بالنظر إلى أنه في سياق النزاعات المسلحة غير الدولية والاضطرابات الداخلية التي حدثت في السنوات الأخيرة، لم يكن من الممكن توفير الحماية الكافية للضحايا، ولا سيما الأسرى والمحتجزين، مع مراعاة أن اتفاقيات جنيف لعام 1949 تتضمن في المادة 3 المشتركة بين الاتفاقيات الأربع، أحكاماً تنطبق على هذا النوع من الضحايا، وقد أحاطت علماً بتقرير لجنة الخبراء الذي دعت إليه اللجنة الدولية للصليب الأحمر في الفترة من 25 إلى 30 أكتوبر 1962"، بمقتضى هذا، تطلب إلى اللجنة الدولية للصليب الأحمر مواصلة عملها بهدف توسيع نطاق المساعدات الإنسانية للصليب الأحمر لضحايا النزاعات غير الدولية وتوصي حكومات الدول الأطراف في اتفاقيات جنيف، وكذلك الجمعيات الوطنية، بتقديم دعمها للجهود المبذولة. هذه الغاية في بلادهم."

تحيط علماً بالاستنتاجات الرئيسية التي توصلت إليها لجنة الخبراء في عام 1962م من قبل اللجنة الدولية للصليب الأحمر واحتفظت بالنقاط البارزة بشكل خاص النقاط التالية:

1 - احترام المبادئ الإنسانية ليس ملزماً للحكومات فحسب، بل لجميع المجموعات المشاركة في الاضطرابات الداخلية؛

2- الحاجة إلى معاملة إنسانية للأسرى والذين لا يشاركون في الأعمال العدائية؛

(3) الالتزام بجمع المرضى وعلاجهم، مع احترام مبادئ السرية الطبية وحياد الطبيب، وهذا يعني أنه لن يتم فرض أي عقوبات على الذين يعالجون جرحى "المتمردين" وأنه لن تكون هناك قيود على حرية بيع الأدوية وتداولها.

(4) تحريم المسؤولية الجماعية وأخذ الرهائن، هذا المبدأ النتيجة الرئيسية لاستبعاد حبس أفراد اسرة المتمردين وجميع أشكال الانتقام؛

(5) الحاجة إلى محاكمة منتظمة والحكم، مع ضمانات حقيقية؛

(6) تسهيلات للعمل الإنساني، بما في ذلك:

- الإخطار بالاحتجاز والمراسلات العائلية والحق في المساعدة المادية أو المعنوية من خلال زيارات ممثلي اللجنة الدولية أو الجمعيات الوطنية.

- الإشارة إلى ضرورة أن تضمن الجمعيات الوطنية، بكل الوسائل المتاحة لها، الحفاظ على المبادئ الإنسانية التي هي من الأوصياء عليها، وتطبيقها العملي ليس فقط في حالة الحرب

الدولية ولكن أيضاً في حالة الحرب الأهلية أو الاضطرابات الداخلية وفي كل مكان حيث يعاني السكان لأسباب سياسية دولية أو وطنية.

التوصية الرابعة - أمن ضحايا النزاع:

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد سماع بيان ممثل لجنة الصليب الأحمر الدولية بشأن الإغاثة لضحايا النزاعات،

تذكر بالمبادئ المنصوص عليها في القرار رقم 19 الصادر عن المؤتمر الدولي التاسع عشر (نيودلهي، 1957) بشأن إغاثة ضحايا النزاع الداخلي،

تؤكد بشكل خاص على الحاجة إلى ضمان الفعالية والإنصاف في جميع المناسبات في توزيع الإغاثة على ضحايا هذه النزاعات،

توصي عند قيام الجمعيات الوطنية بأي عمل تفرضه الظروف، أن تدعم أنشطة الإغاثة التي تضطلع بها اللجنة الدولية.

التوصية الخامسة - التخطيط للطوارئ في حالات الكوارث:

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

وبعد الاستماع إلى بيان الأمين العام للرابطة حول أهمية التخطيط وتنسيق الإغاثة في حالات الكوارث على المستوى الدولي، على المستوى الوطني،

التأكيد بالإجماع على ضرورة أن يكون لكل بلد لجنة وطنية لتنسيق الإغاثة في حالة الكوارث اجتماع مع الصليب الأحمر الوطني أو جمعية الهلال الأحمر، دعا ممثلو جميع الهيئات الرسمية والخاصة الاستجابة للكارثة،

يعتقد أن الغرض من مثل هذه اللجنة هو وضع خطة عمل، وتحديد مسؤوليات كل شخص مسبقاً، لتجنب الازدواجية، وتنسيق المساعدة مع المطالبات أثناء الكارثة،

- **جذب** انتباه الجمعيات الوطنية إلى أهمية الاستعداد للتدخل بسرعة وفعالية.

- **يمكن** وضع خطة عملية مقدما، يمكن أن تستلهم من دليل الرابطة لإجراءات الإغاثة الدولية،

- من خلال إنشاء نظام تنبيه ومعلومات يتكون من شبكة من المتطوعين،

- **تنظيم** مستودعات لمعدات الطوارئ على المستوى الوطني، وإذا أمكن على المستوى الإقليمي،

- **التأكد** من توفر وسائل نقل سريعة لهم،

- **تدريب** فرق المتطوعين القادرة على توجيه مختلف مراحل إجراءات الطوارئ.

التذكير بأنه من مسؤولية الجمعية الوطنية أن تتدخل في إطار لجنة التنسيق الوطنية لقيام بما يلي:

- تقدير حجم الكارثة واحتياجات جميع أنواع ضحايا الكارثة،

- مساعدة القنوات الوطنية والدولية،
- تقييم مدة حالة الطوارئ التي تؤدي إلى تدخل الجمعية الوطنية،
- ربما نقل المسؤولية عن الإجراء إلى السلطات العامة، بمجرد انتهاء حالة الطوارئ،
- ضمان تخزين معدات الإنقاذ القابلة للاسترداد لاستخدامها لاحقاً، أو بيعها لصالح الشركة،
- **يؤكد** أن فعالية أي عمل إغاثة تعتمد على التخطيط الدقيق والتعاون الوثيق بين جميع العناصر المعنية.

التوصية السادسة - المساعدة الإقليمية والدولية في حالة الكوارث:
الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر و. الأسد الأحمر والشمس الحمراء من شمال إفريقيا والشرق الأوسط،
تشجع الجمعيات الوطنية في نفس المنطقة على إبرام اتفاقيات المساعدة المتبادلة معاً ووضع خطط عمل بشكل مشترك،

تدعو الجمعيات إلى طلب المساعدة الدولية من خلال الرابطة، إذا كانت الاحتياجات المطلوبة تتجاوز وسائل عمل الجمعيات ، وأن تطلب إرسال مندوب من الرابطة إذا كان ذلك ضرورياً .
تؤكد الحاجة إلى تقديم معلومات دقيقة إلى الرابطة بأسرع ما يمكن بشأن احتياجات الضحايا ،
تؤكد على الجمعيات المانحة أن تنشئ نظاماً لإغاثة الأفراد والمعدات والأدوية والمواد تتوافق مع الاحتياجات المحددة مسبقاً ،
تحيط علماً بإمكانيات المساعدة التي يمكن لمنظمة الصحة العالمية واليونسيف تقديمها في إطار خبراتهما وبرنامج المساعدة الفنية ؛

التوصية السابعة - اتجاه شعار الهلال الأحمر:
الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط ،

بعد الاستماع إلى العروض التي قدمتها جمعيات الهلال الأحمر في تونس وتركيا ، بناءً على البيانات القانونية والتاريخية والعاطفية والإصرار بشكل خاص على توحيد اتجاه الهلال ،
بعد الاستماع إلى وجهات النظر المختلفة التي قدمتها وفود مختلفة بشأن هذه النقطة ،

تشدد على أهمية هذه المشكلة، سواء بين الناس الذين اعتادوا في كل بلد على رؤية الهلال الأحمر بطريقة معينة ، وللحكومات التي هي الوديعة لشارة الحماية في إطار اتفاقيات جنيف ،
ترى أن هذا الموضوع يتطلب مزيداً من الدراسة مع الأطراف المعنية واللجنة الدولية للصليب الأحمر والحكومات ،

تقترح أن تقدم السؤال إلى الهيئات التنفيذية للرابطة بهدف تحقيق التوحيد في اتجاه الهلال الأحمر وفقاً لرغبات الجمعيات المشاركة،

تطلب من أمانة الرابطة واللجنة الدولية تقديم ورقة عمل حول هذا الموضوع في الاجتماع القادم للجنة التنفيذية للرابطة.

التوصية الثامنة - تنسيق العمل الذي تم نشره من قبل الجمعيات الوطنية في المجال الطبي - الاجتماعي بمناسبة موسم الحج في مكة المكرمة

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد الاستماع إلى عروض ممثلي جمعيات الهلال الأحمر في الأردن والمملكة العربية السعودية وتركيا والبيانات العديدة التي أدلى بها المندوبون ،

تأخذ في الاعتبار العدد المتزايد للحجاج المسافرين إلى مكة المكرمة، والصعوبات التي يواجهها الحجاج أثناء رحلاتهم، وخاصة عند السفر برا، وكذلك الظروف المناخية والمشاكل التي ينطوي عليها التجمع الضخم للحجاج ،

ترى أن من واجب الجمعيات الوطنية إجراء تحقيق متعمق بالتعاون مع السلطات العامة، لا سيما من خلال ضمان التثقيف الصحي للحجاج، وتقديم المشورة لهم حول كيفية حماية صحتهم خلال الحج وفقا لعدد من قواعد النظافة،

تتبنى إجراء فحص طبي قبل مغادرة الحجاج وأن يتم الإشراف الدقيق على مرافق إصدار الشهادات الصحية،

تعزز الحاجة إلى الاهتمام بشروط نقل الحجاج المسافرين برا (فحص المركبات قبل مغادرتهم، تشكيل القوافل، احتياطي المياه والبنزين، وجود ميكانيكي) ،

تقترح إنشاء مستشفى متنقل يضم 100 سرير ويقترح على الجمعيات التي ترغب في مساعدة الحجاج على القيام بذلك في شكل توفير الأدوية والموظفين المؤهلين،

إذ تضع في اعتبارها كذلك أن الجمعيات الوطنية يمكن أن تقدم خدمات مفيدة أثناء الحج بفضل متطوعيها الذين اعتادوا على التدخل في التجمعات وفي حالة الطوارئ ،

تتبنى أن تشارك كل الجمعيات الوطنية المعنية ، مثل بعضها ، مشاركة فعالة في البعثات الصحية التي تنظمها الحكومات بمناسبة موسم الحج ،

توصي بأن تدرس الجمعيات الوطنية طرق تنسيق مبادراتها وبالتالي تجعل عملها أكثر فعالية ،

تطلب من الرابطة القيام ، بالتعاون مع الجمعيات المعنية ، دراسة جميع المشكلات التي تنشأ أثناء موسم الحج في مكة المكرمة ومسؤوليات الجمعيات الوطنية للهلال الأحمر في تلبية احتياجات الحجاج التي يمكن القيام بها لتحسين الأوضاع الصحية والاجتماعية والإنسانية ،

التوصية التاسعة - الإسعافات الأولية:

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد الاستماع إلى بيان ممثل الهلال الأحمر العراقي بأن الإسعافات الأولية هي النشاط الرائد للجمعيات الوطنية والدعوة إلى تدريب القادرين على الإسعافات الأولية للتحرك بسرعة وفعالية،

التأكيد بالإجماع أعلى الحاجة الملحة لكل جمعية إلى توحيد أساليب تدريس الإسعافات الأولية في بلدها واستخدام دليل على المستوى الوطني، ومراجعته بانتظام مع مراعاة المعلومات التقنية في الإسعافات الأولية التي تقدمها لجنة خبراء الرابطة،

الإعتقاد أنه يجب على الجمعيات تنظيم دورات للإسعافات الأولية، وأنه في ظل ظروف معينة، يكون ذلك مفيداً لغير العارفين،

التأكيد عن الحاجة إلى الحصول على شهادة الإسعافات الأولية المعترف بها من قبل السلطات العامة بحيث يكون لقب مسعف في الإسعافات الأولية محميًا ومعترفًا به ويتوافق مع تعليم محدد وخاضع للفحص من قبل هيئة محلفين محايدة،

التأكيد على أن هذه الشهادة يجب أن يكون لها صلاحية محدودة والتي يمكن تمديدتها في الوقت المناسب، بعد إعادة الدورات التدريبية الدورية ،

توجيه انتباه الجمعيات الوطنية إلى الدور الأساسي الذي يلعبه المدربون والحاجة إلى كوادرات تدريب تربوي وتطوير هيئة فعالة في الإسعافات الأولية ،

تؤكد على أهمية العلاقات الوثيقة بين أول المستجيبين ومهنة الطب ، وخاصة الممارسين بالمستشفيات أو الذين تم إجلاؤهم من المصابين والمرضى ،

توصي بأن تنظر الجمعيات الوطنية في إنشاء وحدات متنقلة لخدمة المناطق النائية ،

تشير إلى الحاجة إلى توحيد النقلات ويقترح استخدام مخططات الفرز الموحدة لضمان الإخلاء الوظيفي والعلاج،

الموافقة على أن تتخذ الجمعيات الوطنية خطوات مع حكومتها للحصول على:

- أن تدريس الإسعافات الأولية مشمول في المناهج المدرسية ،
- أن هذا التعليم يتم توزيعه أيضاً على أفراد الدرك والشرطة والجيش وأعضاء هيئة التدريس والمرضات،
- أن فحص رخصة القيادة يشمل اختبار إسعافات أولية وأن فصيلة دم صاحب الترخيص موضحة أيضاً من أجل تسهيل تطبيق مساعدات الطوارئ.

الطلب من الرابطة للشروع في وضع دليل خاص للمبادئ التوجيهية لتخطيط الدورة التعليمية وطرق التدريس ومعلومات المعلم ، وما إلى ذلك ، وهو دليل يمكن أن يساعد كل جمعية وطنية أو مجموعة من الجمعيات الوطنية التي تجمعها روابط ثقافية ، على تطوير كتيب لتلبية الاحتياجات والاهتمامات الخاصة ببلادهم.

التوصية العاشرة- التعليم الصحي:

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراءوين في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد الاستماع إلى العروض التي قدمها على المنصة ممثلو الجمعيات الوطنية في تونس وتركيا ولبنان ومنظمة الصحة العالمية، و تسليط الضوء، على المشاكل الصحية والاجتماعية الرئيسية

التي يواجهها عالم اليوم ، والمساهمة التي يمكن أن تقدمها الجمعيات الوطنية من خلال التنقيف الصحي والأنشطة المجتمعية لتحسين حالة السكان من خلال حياتهم التقليدية والأنشطة المجتمعية.

ترى أن الجمعيات الوطنية في وضع جيد بشكل خاص لتطوير أنشطة التنقيف الصحي، بالنظر إلى اهتمامها التقليدي بتعزيز صحة الناس ورعايتهم، وشخصيتهم ككائن خاص بمنحهم حرية العمل الكاملة، واتصالهم المستمر بالسكان للتعرف على احتياجاتهم ومشاكلهم، وتأثير المتطوعين من خلال المثال الذي يمكن أن يقدموه للمجتمع،

تذكر أن الهدف الأساسي للتنقيف الصحي هو مساعدة الناس على تحسين صحتهم من خلال جهودهم الخاصة، وبالتالي يجب أن يكون لدى المجتمعات إجراء مزدوج:

- **النشر**، من ناحية، المعلومات اللازمة على السكان، مع إدراكهم لخطر تقديم المشورة التي لا يمكن وضعها موضع التطبيق،

- **تهيئة الظروف** لاتخاذ إجراءات عملية ولموسة من جانب الأفراد والجمعيات للمساهمة في تحسين المستويات الصحية،

المطالبة ببعض المبادئ الأساسية التي ينبغي أن توجه إلى الجمعيات الوطنية في جهودها للتنقيف الصحي، وهي:

1- الحاجة إلى التخطيط ، أي تحديد الأهداف الدقيقة التي تريد تحقيقها ، واختيار الأولويات ، لتحليل الموارد المحلية المتاحة ، لمعرفة السكان الذين تعالجهم ، ومستواها الثقافي والاقتصادي ، وعاداتها ، وتقاليدها الدينية ، وظروف معيشتها ؛ أن تكون على دراية بالقيود الخاصة بالجمعية الوطنية وأن تضع خططاً واقعية ؛

2- تنفيذ واختبار استخدام الموارد المتاحة وخاصة الموارد البشرية واختيار الأفكار البسيطة والعملية التي يمكن للسكان تبنيها بسهولة أو اختيار اللحظات أو السكان هو الأكثر تقبلاً للقيام بأعمال تعليمية ، والاستخدام الواسع للمظاهرات العملية ، والتحليل المنتظم لنطاق الجهود المبذولة لتعديل اتجاهها ، إذا لزم الأمر ، تقييم متكامل ومستمر وديناميكي ؛ الأنشطة الأساسية لأي تقدم.

جذب اهتمام الجمعيات الوطنية الى ضرورة التعاون الوثيق مع السلطات الصحية والهيئات الرسمية والخاصة الأخرى وإدماج أنشطتها في البرامج الصحية الجارية بالفعل في المجتمع ،

تؤكد على أهمية الاختيار الحكيم للطرق التي يتم تكييفها بعناية مع البيئة التي نتناولها ، ويشير في هذا الصدد إلى أهمية الاتصال الإنساني ، ولا سيما تأثير الشخصيات البارزة ودور الرسوم المتحركة ، القادر على الجلفة النوايا الحسنة وتحفيز العمل المجتمعي الفعال ،

تعليم الكبار يجب أن يتم بالتوازي مع مشاركة الشباب ، وأن مشاركة المعلمين في التنقيف الصحي للشباب تعد ضرورية وأن الشباب الخاضعين لإشراف جيد يمثلون قوة إبداعية هائلة يمكن أن تكون موجهة نحو برامج العمل العملية ،

في المناطق التي لا يوجد فيها سوى عدد محدود من الموظفين الطبيين ، تعمل لجان الجمعيات الوطنية بمثابة "هوائيات dtalertes" وتبلغ السلطات الإقليمية أو المركزية بأي حالات طوارئ صحية قد تنشأ.

يعد التعليم الصحي مجالاً طبيعياً تماماً للعمل الجمعيات الوطنية التي يمكنها توجيه الإمكانات الهائلة لمتطوعي الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراء إلى أنشطة دائمة يمكنها يأسر اهتمامهم ويقدم مساهمة كبيرة في رفاهية السكان.

التوصية الحادي عشر-مشاركة الشباب في أعمال الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء:

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد الاستماع، إلى بيان ممثل الهلال الأحمر الجزائري المكرس لمشاركة الشباب في أعمال الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء، فضلاً عن مداخلات مندوبي الجمعيات الوطنية حول هذا الموضوع. ،

إدراك الدور الهام الذي يلعبه الشباب في جميع بلدان العالم، والدور المتنامي الذي يُدعى الشباب إلى لعبه في حياة الأمة، وأيضاً للمشاكل التي يطرحها توجه الشباب وتدريبهم في مواجهة تطور العالم الحديث،

النظر بالإجماع إلى الحاجة إلى إعطاء الشباب المثالي والأنشطة التي تلبي احتياجاتهم وتطلعاتهم ومساعدتهم على أن يصبحوا واعين بدورهم كمواطنين في المستقبل، مقتنعون بأن الصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس يجلبون للشباب تجربة مثالية، ويعطوهم أسباباً للعمل في تنمية بلادهم وتمكينهم من المساعدة في حل المشكلات الصحية والجوانب الاجتماعية والتعليمية لمجتمعهم.

تشير إلى أن التثقيف الصحي، في إطار أنشطة الجمعيات الوطنية، يوفر للشباب موضوعات العمل والبرامج التي تتيح لهم الفرصة للمشاركة في تنمية نشاط متزايد؛ المجتمع، في حين يضيف الشباب وتشكيل الحضارة

ملاحظات حول الإمكانات المتاحة للجمعيات الوطنية في إطار برنامج تنمية الصليب الأحمر للشباب ومدته 5 سنوات لتنظيم مشاريع تثقيفية صحية رائدة لمساعدتها على تعزيز الهيكل العام جمعية،

تشير كذلك إلى الدور الهام الذي يمكن أن تلعبه الجمعيات الوطنية في مكافحة الأمية من خلال إشراك الشباب، تقوم الجمعيات الوطنية بإشراك الشباب أكثر وأكثر في الحملات الصحية في البلدات والمناطق الريفية، وفي الوقاية من الطرق ، وفي تنظيم مشاريع إعادة الإعمار ، وفي افتتاح غرف العمل ، " ، وتشجيع إنشاء الأندية الرياضية والفنية ، إلخ.

توصي بأن الجمعيات الوطنية تمنح الشباب صوتاً من خلال إشراكهم في تطوير برامج العمل ، **توصي** بأن تقوم الجمعيات الوطنية بتكثيف التبادلات بين الشباب في المجتمعات العقلانية في الشرق الأوسط وشمال إفريقيا ، بهدف تطوير روح المساعدة المتبادلة وخلق مناخ من الوفاق والسلام وفقاً لمبدأ عالمية الصليب الأحمر.

التوصية الثانية عشرة - معلومات في خدمة الجمعيات الوطنية

الندوة الدراسية الاقليمية الاولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد قراءة التقرير الذي قدمه الصليب الأحمر اللبناني، وهو تقرير يبرز الدور الأساسي للمعلومات في خلق مناخ من الثقة ضروري لتنمية المجتمع، وأهمية العلاقات الجيدة والاتصالات الشخصية مع الصحافة والإذاعة والتلفزيون وكذلك السلطات العامة،

يعتقد أن جميع المعلومات يجب أن تستند إلى معرفة شاملة بالسكان الذين يتم توجيههم إليها، وكذلك وسائل الاتصال التي تتكيف بشكل أفضل مع هؤلاء السكان،

يشدد على أهمية الاتصال الشخصي، والذي غالباً ما يكون أكثر فعالية من وسائل الإعلام، خاصة في المناطق الريفية،

ترى أن خدمات الجمعية التأسيسية تحقق أفضل استفادة من البلدين وأن جميع المعلومات يجب أن تضاف إلى أنشطة ملموسة ،

تقترح أن تكون كل جمعية محاطة بلجنة من الخبراء الذين يمكنهم تقديم مشورة معلومات مفيدة وتسهيل مهمتها في هذا المجال ،

تشدد على فعالية الإعلان غير المباشر، أي الإعلان الذي يربط اسم الجمعية بحكمة بالنشاط أو المنشور أو عمل المساعدة المتبادلة،

الاصرار على حاجة أي مجتمع إلى:

أ) السعي لإقامة برنامج إعلامي دائم يعطي الأولوية للمبادئ الأساسية للصليب الأحمر ويسعى جاهدا للوصول إلى الفئات الرئيسية من السكان (الجيش، الدينين، خلفيات المعلمين، إلخ) ،

ب) تنظيم أحداث خاصة (حملات ايام الصليب الأحمر والهلال الأحمر، إلخ)،

ج) استخدام المتطوعين على نطاق واسع لتقديم الصليب الأحمر أو الهلال الأحمر إلى المجتمع،

أخيراً، نظراً إلى أن استمرار وتوسيع الاهتمام الفعلي للصليب الأحمر من قبل السكان يعتمد بشكل كبير جداً على الطريقة التي تُعرف بها الجمعيات الوطنية بأنشطتها الإنسانية.

التوصية الثالثة عشر-نشر المعلومات باللغة العربية:

الندوة الدراسية الاقليمية الاولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط ،

تحيط علماً برغبة الجمعيات الوطنية في أن تقوم أمانة الرابطة في جنيف بتوظيف شخص يتحدث اللغة العربية، ليس فقط لترجمة الوثائق الأساسية للرابطة، ولكن لتطوير الاتصالات مع الجمعيات من شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

تتمنى لو أن أعضاء جمعيات هذه المنطقة قد يتدربون في مقر الرابطة من أجل الحصول على التدريب أثناء المشاركة في العمل العادي للأمانة، وحيث أن اللجنة الدولية قد ترتبط بهذه الدورات،

تتمنى أن تنشر الوثائق الأساسية التي تعدها الرابطة باللغة العربية وأن تحصل على أوسع نطاق ممكن، مع التشديد على ضرورة قيام كل جمعية بنشر الوثائق التي تتكيف مع ثقافة شعبها ومخاوفها الخاصة،

تشكر الهلال الأحمر للمملكة العربية السعودية على التبرع السخي الذي يهدف إلى زيادة منشورات الرابطة باللغة العربية ويعرب عن امتنانه لجمعية الصليب الأحمر اللبناني لتوزيعها وثائق الرابطة والتي ترجم بالفعل إلى العربية.

التوصية الرابعة عشرة - توقعات المستقبلية

الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد الأحمر والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط ،

وإذ تدرك الأهمية القصوى لهذه الندوة الأولى في زيادة الوعي بالمشاكل الرئيسية التي تواجه الجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط ، وكيفية حلها ،

واقتراعاً منها بضرورة تطوير العلاقات الأخوية والبناء بين جمعيات هذا الجزء من العالم في المستقبل ،

بناءً على تجربة هذه الندوة الأولى ، تشيد بالنجاح والمساهمة المفيدة ،

توصي بتنظيم مثل هذه الندوات كل عامين لصالح جمعيات شمال إفريقيا والشرق الأوسط عن طريق التنظيم الجغرافي ،

توصي بإنشاء برنامج مرّن لكل ندوة يوازن بين جلسات العمل والزيارات إلى الجمعية الداعية ولجانها الإقليمية، حسب توفر الموارد،

توصي بأن تقوم الجمعيات الوطنية المعنية بإبلاغ الرابطة مسبقاً بالمواضيع التي تود أن تراها مدرجة في برامج هذه الندوات،

تتمنى أن تتيح الأفرقة العاملة التقنية في إطار الحلقة الدراسية التعبير عن الموضوعات المدرجة في جدول الأعمال وتعميقها،

تتمنى أن تتيح مجموعات العمل الفنية التي تم إنشاؤها في إطار الندوة التعبير عن الموضوعات المدرجة في جدول الأعمال وتعميقها،

ترحب مقدماً بتحقيق هذه الآفاق المستقبلية المقبلة.

قرار الشكر:

المشاركون في الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية للصليب الأحمر والهلال الأحمر والأسد والشمس الحمراء في شمال إفريقيا والشرق الأوسط،

بعد أن تشرفنا باللقاء في الرباط، استجابة للدعوة الكريمة والسخية التي قدمها الهلال الأحمر والشعب المغربي،

وإذ تلاحظ بسرور أن هذه الندوة أقيمت بما يرضي الجميع وتوجت بالنجاح الكامل، وإشادة بالكرم الشديد والضيافة التقليدية من الجمعية الداعية.

تقرر

1- التعبير عن عميق امتنانهم وشكرهم لجلالة الملك، وإلى صاحبة السمو الملكي الرئيسة الفعلية للهلال الأحمر، وإلى الرئيس المندوب، وإلى موظفي وأعضاء الهلال الأحمر المغربي وكذلك للشعب المغربي؛

2- شكر الأمين العام وأمين الخزانة العام لعصبة جمعيات الصليب الأحمر والمتعاونين معهم، وكذلك ممثلي اللجنة الدولية للصليب الأحمر من المنظمات المتخصصة التابعة للأمم المتحدة، ولا سيما منظمة الصحة العالمية، وجميع الذين ساهمت جهودهم. لنجاح هذه الندوة التي نظمت بمثل هذه الكفاءة والتي عقدت في جو ودي ومناسب للعمل المثمر ولإقامة روابط عمل فعالة بين ممثلي جمعياتنا الوطنية المختلفة (ص 64).

اخبار الندوة الدراسية الاقليمية الاولى لجمعية الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد
والشمس الحمراءوين، لشمال أفريقيا والشرق الأوسط، الرباط 23 – 28 مايو 1966م،
في الجرائد الاردنية والمغربية

جريدة المنار الأردنية
اليوم: الاربعاء التاريخ: 1966/2/23 العدد: 1754 الصفحة: 3
مؤتمر اقليمي للهلال الاحمر يعقد بالمغرب
جمعت بالتعاون مع جمعية الهلال الأحمر الاردني



الصفحة الثالثة

مؤتمر اقليمي للهلال الاحمر يعقد بالمغرب بحث امور مهمة تتعلق بمستقبل جمعيات الهلال

عمان - تلقى الدكتور احمد ابو قورة وزير الصحة والرئيس العام للهلال الاحمر الاردني مذكرة من الرابطة الدولية للهلال والصليب الاحمر تدعو الهلال الاردني فيها للاشتراك

نظام جديد للمرور واخر للمقاولات والاشغال

عمان - تعكف وزارة الداخلية على وضع نظام للمرور داخل الاراضي الاردنية منبثق عن قانون النقل على الطررق الجديد . وينتظر ان يحال هذا النظام على دائرة التشريع في وزارة العدلية ويمر بالمراحل الدستورية في غضون الاسابيع القليلة القادمة .

ومن ناحية اخرى وجهه وزير الداخلية كتابا الى السادة المحافظين حول وضع نظام جديد باسم - نظام المقاولات والاشغال - على ضوء نظام التشكيلات الادارية .

وكان دولة رئيس الوزراء ووزير المالية قد وافقا على وضع مثل هذا النظام .

مطلوبون لاداء فحص في اللغة الانكليزية

عمان - جاءنا من وزارة التربية والتعليم ما يلي : على الاوانس والسادة التالية اسمائهم الحضور الى الجمعية الاردنية الاميركية في جبل عمان لتأدية فحص باللغة الانكليزية وذلك في تمام الساعة التاسعة من صباح يوم الجمعة القادم وهم :

من معهد المعلمات برام الله عايدة ابو ميزر وابتسام ملحيس ووسام حمدي ابو زنت وميس فايز الغول ومي جبرائيل سلايطة

من معهد الحسين بطولكرم علي صالح محمد محمود

بحلقة الدراسات لجمعيات الهلال والصليب والشمس والسبع الاحمر في البلاد العربية والشرق الاوسط وشمال افريقيا والتي ستعقد في المملكة المغربية من ٢٣ ايار القادم وتستمر حتى ٢٨ منه والجدير بالذكر ان الاردن والجمهورية العربية المتحدة وسوريا ولبنان والعراق والسعودية والسودان والجزائر وتونس وليبيا والمغرب ستشارك في هذه الحلقة بوفود رسمية بالاضافة الى تركيا وايران وافغانستان . وان الدعوة وجهت الى الكويت واليمن لحضور الحلقة كمراقبين نظرا لعدم وجود جمعيات للهلال الاحمر فيها .

وهذه هي اول حلقة اقليمية من نوعها تعقد في الشرق الاوسط .

وجاء في مذكرة الرابطة الدولية ان الحلقة ستبحث مواضيع على جانب كبير من الاهمية ولها علاقة مباشرة بمستقبل الهلال والصليب الاحمر في البلاد المشتركة بها ومن أبرزها وضع برنامج للتنمية فيها والنظر في ما تقدمه الجمعيات من خدمات ضمن نطاق بلادها وللشرق الاوسط وشمال افريقيا بصورة خاصة والعالم اجمع بصورة عامة كما ستبحث في تنظيم قوانين الجمعيات وتنسيق اجراءاتها بمناسبة موسم الحج وبحث طررق ووسائل الاعلام والتمويل التي تعتمد عليها الجمعيات الوطنية

جريدة العلم العدد 5871
الصادرة يوم الثلاثاء 3 صفر 1386هـ
الموافق 24 مايو 1966م
جمعت من المكتبة الوطنية في الرباط
بالتعاون مع جمعية الهلال الاحمر المغربي
زيارة الرباط اكتوبر 2018 م

في الاسبوع القادم للتكليف
البلية في

كلمة ونصف

حالة الاستثناء، وكبرت وأصبحت - ما شاء الله - وتشارك الله عليها وله بحفظها من عين الحسد - شابة غيرة، سوف نعلم يوم 5 يونيو القادم مع من عمرها والاحتفال بجمعياتها بذكر الناس بكل أعمالها ونشاطها وحيويتها في ميدان الانتاج والاعمال والخير والبركة والعبرة والأمان والشيء الذي لا ينفك ان الدول تقفنا، ونوقف برلمانتها، ونصبح حال الاستثناء هي طابع العصر مثلا كانت في وقت سابق الديمقراطية الثنائية عصر مودة العصر - ولنا قلنا الدول - وهذا شيء مكره - فمن الجائز انظمة والاتحاد العالمي لحالات الاستثناء - على غرار الاتحاد العالمي البرلماني، ولنا الاتحاد الجديد سيكون القرب هو فيكون في عهد هذا الاتحاد لانه كان سابقا في التفكير حالة الاستثناء، وتليقها في اسرع وقت ممكن بعد استعجال البرلمان، وفي الاتحاد العالمي لحالات الاستثناء، سنسبر وضعه الدول المتخلفة التي تتوكل تسير على النظم البرلماني مثل الجزائر وفرنسا وإيطاليا وألمانيا، وسنبرس الاتحاد كليا مساعدة هذه الدول على الخروج من التخلف البرلماني حتى تتحق برك الدول التي اعانت حال الاستثناء، ولا شك ان مرور سنة على حالة الاستثناء يدعو الى الاعتدال وعلى الاقل في الامانة والتفكيرين فندعي كل وزير لينتخب من اعمال وزارته (في حالة الاستثناء) ولا يسر من افلة مهرجان كبير يكون تحت شعار: والخروج من التخلف ليس هدف حالة الاستثناء، على المواطنين ان ان يستعدوا لاحتفال بعيد ميلاد حالة الاستثناء.

الرئيس غلال يحاضر اليوم في طنجة

بقي الرئيس غلال القاضي عبد اليوم في قصر مرشاش بطنجة محاضرة عن فلسطين في هاتين اسبوع فلسطين الذي نظمه مكتب العرب وفرنسا بالترافف النجدة القومية التابعة للمكتب في طنجة في السادسة والنصف.

وفد تركي برئاسة وزير الخارجية يصل الى بغداد

لثلاثة ايام تراس فيها وفدا تركيا ذلك يرسله الدكتور الحاج جري الى بغداد السيد من ثلاثة اعضاء. وقام السيد كافييا بغير وزير الخارجية محمد الحارثي ثم جاءه الرئيس عبد الرحمن عارف. ويتعلق التعانين التي اجراها السيد كافييا بغير في هذه الحالة التي وزير الخارجية العراقي واجتمع الوزير التركي بعدد والوضع الدولي بصورة عامة.

الوفد الاقتصادي للجمع م يصل الى الرباط

حل بالرباط الوفد الاقتصادي منبذ وزارة الاقتصاد والتجارة الخارجية المصروفة باجسرد امس الاول في طنجة قادما من مباحثات اعمار مع عدد من المسؤولين المغربية وخاصة في ميدان الاقتصاد.

مؤتمر الامم المتحدة حول التجارة ينقذ في نيويورك

الامم المتحدة - نيويورك لتعال ينقذ في نيويورك مؤتمر الامم المتحدة حول التجارة والتنمية يعقد مثل 12 دولة الاطمة في هذا المؤتمر. وتكون اشغال هذا المؤتمر التي ستستمر عدة شهور حول ابرام اتفاق لاستقرار اسعار الكافور في الاسواق العالمية.

الدينان الملكي ينفي

الدينان الملكي ينفي تقوم معبوث جزائري

أصدر الدينان الملكي البلاغ التالي:

- يقبض الغير العام للديوان الملكي التي التي لا تافه وكلاهما لقبه القرب العربي ونشرته الصحف الصادرة صباح اليوم والتي جاء فيها - بان الرئيس الجزائري هواري بومدين قد ابرام اتفاق لاستقرار اسعار الكافور في الاسواق العالمية.

اعلان حالة الاستعجال في بريطانيا

لثمن 23 ماي 1966 غاضل له شوا ليلة يوم 16 على الجاوي انقراضا غير معدود من اجل لظافة بزيانة الاجبر وتغلبت سامات الاعبر الاسبوع دون تخفيض الاجبر الاساسي و14 جبهه لسي الاسبوع.

افتتاح مناظرة جمعيات الهلال والصليب الاحمر بالرباط

هذه الجمعيات الغيرة عن رجل اعمال موسري بنفسه هنري دوان الذي حضر معركة سوليفيو باطاليا سنة 1859 فترك مقرر الال الجرجي في ميدان فكرة ارا كيرا لسي نفسه معا حازه ال النصفه اسعاد الانسانية التي تتكرر اسعاد شعبا العرب. وما لفتت هذه الفكرة الانسانية الجلية ان اشترن

تعداد الاكراد

بغداد 23 مايو مع وجهت الحكومة العراقية سيص على كل عهده وعا في اخر العصور انه من انفسه الاسلام قبل ان ينفسى الجيني في كل من سمع له نفسه باعراض طريقهم.



في حلة نقاشين مناقشة الصليب الاحمر.

الاحتف في الساحة الخاربه نع الخطاب الذي وجهه صاحب الجلالة الى انفسا والتعبير الحمر والاسعد والشعب الحمر، في كل من العرب والافسان والجزائر والسعودية والفران وايران والاردن والكويت وبنالولبيا وسوريا والجمهورية العربية السورية واليمن افكار العالم هدفها اشترن اسعاد الانسانية التي تتكرر لها الشعر سود في زمن الحروب السلم. ولا انبثقت فكرة النساء

الاحتف في الساحة الخاربه نع الخطاب الذي وجهه صاحب الجلالة الى انفسا والتعبير الحمر والاسعد والشعب الحمر، في كل من العرب والافسان والجزائر والسعودية والفران وايران والاردن والكويت وبنالولبيا وسوريا والجمهورية العربية السورية واليمن افكار العالم هدفها اشترن اسعاد الانسانية التي تتكرر لها الشعر سود في زمن الحروب السلم. ولا انبثقت فكرة النساء

زيارة الرباط أكتوبر 2018 م

son message au séminaire des Croissants-Rouges

M. LE ROI : CREER DES LIENS NOUVEAUX

confiance et de compréhension

PAR SUITE DE LA GR

ÉTAT D'

depuis h

en An

POUR ASSURER LES

HIER APRES-MIDI

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

à la frontière

RESPONSABILITÉ COMMUNE

ENTRE LES NATIONS

■ Plus que jamais, il est impérieux d'en éveiller la conscience

■ Hommage unanime des participants à l'œuvre du Croissant-Rouge Marocain

violation
rain de
es d'ap-
d.
ocula a.
souverai-
nisme.
te cette
r erreur
allant
ala dans

Le gouvernement marocain réaffirme à cette occasion qu'il demeure attaché à sa position à l'égard du problème de frontière.

Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères a reçu l'ordre de S.M. le roi de contacter le gouvernement algérien à la suite de cet incident.

LE MESSAGE DE S.M. LE ROI

RABAT, 21 mai (MAP). — Voici le texte du message adressé par S.M. Hassan II au séminaire des Croissants Rouges qui s'est ouvert ce matin à Rabat :

« Il Nous est agréable de saluer ici les délégations des sociétés nationales du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge, du Lion et du Soleil Rouges, et de souhaiter la bienvenue à leurs dirigeants représentatifs réunis en cette assemblée pour participer au premier séminaire régional des sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

« Nous sommes d'autant plus heureux d'accueillir ce séminaire en Notre pays que Nous savons qu'il s'inspire de la solidarité et de l'entraide internationales.

« Dans notre monde boule-

CI-DESSUS :
Le bureau du séminaire des Croissants Rouges, sous la présidence de M. Thymme national, en reconnaissance, au centre, S.A.R. la princesse Lalla Salma, épouse de M. Mohamed Cherhaoui, ministre des Affaires étrangères, président du Croissant Rouge Marocain et qui a présidé l'ouverture de ce séminaire ; derrière, les drapeaux du Croissant Rouge, de la Croix Rouge et aussi (non visible sur notre photo) du Lion et du Soleil Rouges.

(Pi Information)

AU MILIEU DE L'E

EL-JADIDA DIMANCHE

la princesse

Le
général
DRISS EL
ALAMI
en R.F.A.

(V.p.4)

à la Foire de Paris

IPIDOU A BU

ALI SKALLI

gouvernement français et le

de la base en France

جريدة العلم العدد 5873
الصادرة يوم الخميس 5 صفر 1386هـ
الموافق 26 مايو 1966م
جمعت من المكتبة الوطنية في الرباط

بالتعاون مع جمعية الهلال الأحمر المغربي
زيارة الرباط أكتوبر 2018 م

الكبير معكمة السند والمحتسب

يباشر عمله بحزم
ولم يكتف بهذه الاسئلة
التي قد يقال بان المسطرة
تحتها بل انه طلب من السيد
بنجلون ان يرفع يديه عن
الحاجز الخشبي ويضعه وراءه
وقد علمنا ان السلطات
المسؤولة رفعت تقاريرها في
الموضوع الى الدوائر العليا .

الكبير
السكان،
ويبغنا
الحاج
البلدة
الايمان
به يجد
يخالف
بالنمن
مغبة
يعتذر
السيد
حشا ،
ا من
اعداد
وع ،
الى
رفعت
بسند
الشوطة
نصف
انها
جواخر
الى
سدد
الحاج
على
هناك
السيد
على
ربية لا
لائقة
كان
ط

المغربي في المحافظة على لغته
القومية التي تعتبر احدى
مقومات شخصيته الاساسية
والتي تجلت في مناظرة التعليم
يرى المكتب الاداري لجمعية
الوعي المراكشي من واجبه ان
يطالب :

- 1 - باستمرار تعريب
التعليم في جميع مراحله .
- 2 - بتعميم التعليم بالنسبة
لجميع الاطفال المغاربة الباقين
من العمر سبع سنوات ، وذلك
طبقا للظهير المتعلق باجبارية
التعليم .
- 3 - برفع مستوى التعليم
وذلك بجعل التلاميذ المعلمين

لقطة من اعمال مناظرة جمعيات الهلال الاحمر والصليب الاحمر
والشمس والاسد الجارية حاليا
في فندق حسان بالرباط .

مدرسة مغربية وطنية عربية
التلقين مرتفعة المستوى ،
موحدة المنهاج ، مغربية الاطار
المكتب الاداري

ص.ب 141

ص.ب 141 يعود ليتلقى رسا
وسيدكون
العلم وايضا .. مع المدير ورؤ
وسيهتم هذا الركن على الخصو
الخاصة .

من افنطوس محمد وجماعة من شباب مراكش

* رساله طويله تتناول موضوعا هاما
وهو : اذا كان الشباب المغربي مدعوا الى
التضحية لتحرير فلسطين من برائن الصهيونية
فكيف الوسيلة لذلك ؟ واذا كان جيشنا
استجاب لنداء الامم المتحدة وقام بواجبه فد
الكونغو فهل يستجيب لنداء الضمير العربي
يوم ينادي لتحرير فلسطين ؟

* اما كيف السبيل لكي يؤدى الشباب
المغربي ضريبة تحرير فلسطين ، فهي نف
السبيل التي قطعها اخوان لنا ابناء الحر
الفلسطينيه التي ادت الى النكبة ، انهم لم
ينتظروا من احد ان يفرش الارض امامهم ورو
ورياحين وهذا ما سنراه في الوقت الحاسم
اما عن جيشنا فانه ملتزم عربيا واسلام
وانسانيا بقضية تحرير فلسطين ولن يترد
لحظة في القيام بواجبه . ومن المعلوم ان المغر
مشترك في القيادة العربية الموحدة التي انبثقت
عن مؤتمر القمة العربي الاول في يناير 1963
وهذه القيادة مسؤولة عن حماية حدود الدو
العربية مع (اسرائيل) . في الطرف الحال
وستكون لها مسؤوليات اكبر في المستقبل .

في اختتام دورة الجنايات

طبيب عيون مزور يستعمل مسد

ويجرى عمليات جراحية فاشلة
اختتم دور الجنايات الكبرى
المعتقل في السجن المدنسى
الطبيب المخت
العدو في

على ابواب
الامتحانات
تلاميذ الثانويات والجامعة
محتاجون الى ما يوسع
آفاقهم ليدخلوا الامتحانات
وهم على استعداد للنجاح .
كتاب في الثقافة

جريدة العلم العدد 5874
الصادرة يوم الجمعة 6 صفر 1386هـ
الموافق 27 مايو 1966م
جمعت من المكتبة الوطنية في الرباط

مؤسستات يوغوسلافية
فرت المحادثات التي كانت
منذ مدة بين مكتب
والمعاملات المعنية
بجمع من المؤسسات
يوغوسلافية لتعملها
رب شركة التصدير
يراد عن إبرام اتفاق عام.
مع هذا الاتفاق الاسس
لإبرام اتفاقات خاصة
بالقيام بإبحاث عن مناجم
والمناطق الغربية من

غدا تنتهى مناظرة الهلال الاحمر

وفي جلسة بعد الظهر تابع
المناضرون مناقشتهم حول
دفع مساهم الجمعيات الوطنية
للحال الاحمر والصليب الاحمر
واللاسد والشمس الحمراء في
ميدية نشاطات التربية الصحية
في قاعة قلمة. وقد قدم هذا
موضوع مندوب لبنان وتركيبا
كان المناظرون قد تغلبوا في
جلسة اول امس على
مسئلة تسويق الاعمال بين
جمعيات الوطنية في حقل
الطلب الاجتماعى بنسابة العج
الديار المقدسة وهذا هو
موضوع الذى كان تقدم به
سيد عبد الله الخطيب مندوب
لبنان.

واختتم المُنوب الاردنسي
ضه قائلا : سَتُعَدُّ الهلال
حجر الاردني ان يوجه دعوته
جميع من يهمهم هذا المسرور
يجمعوا في عمان للراسته
صيل والمصادقة على الميزانية
خاصة به وبحث الوسائل
طول على الاعتمادات
روية تمويله .
ونال الكلمة السيد
رئيس الهلال الاحمر

وستقام سما. غد السبت
للمساء الختامية للمناقشة في
روح محمد الخامس فسي
أدلة عشرة صباحا

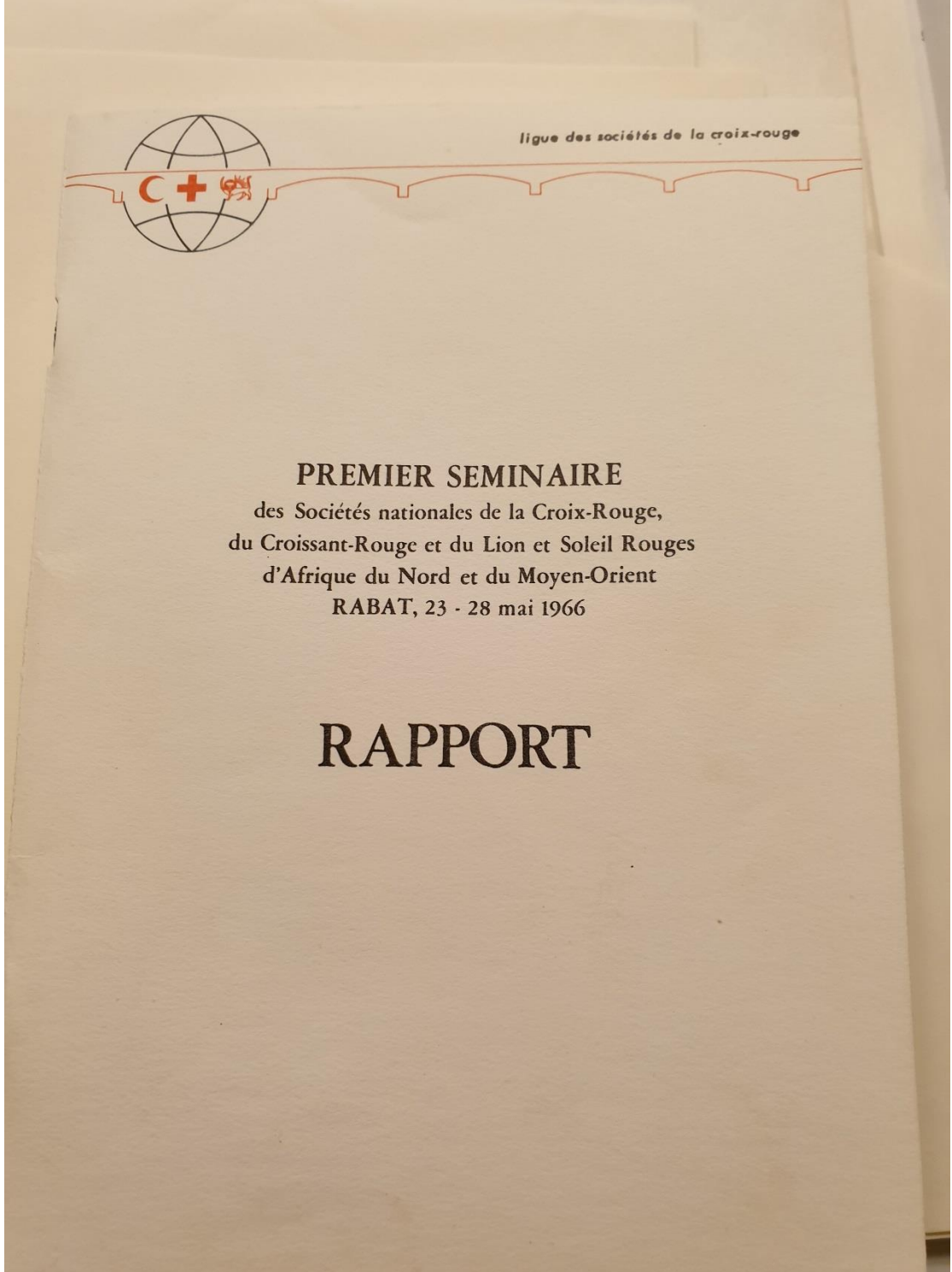
طوطو فوت
الرياضيه الرياضيه

- الرحاء - انود
- الرالك - المغرب الفاسي
- سمطات - حسنية الكدير
- الكوكب المراكشي - سفياد
- الفتج - المغرب السلواني
- النادى المنكاسي - الاتحاد البيضاوي
- الموالودية الوجدية - ش. الحمدية
- اتحاد بركان - النادى الطنجي
- النهضة القنطرية - ت. سبي قاسم

- وثيقة الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعية الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراء،
لشمال أفريقيا والشرق الأوسط، الرباط 23 - 28 مايو 1966م، المنشورة باللغة الفرنسية من قبل رابطة
جمعيات الصليب الأحمر.

**PREMIER SEMINATRE DES SOCIETIES NATIONALS, de la Croix-
Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges du Moyen-Orient,
RABAT, 23-28 Mai 1966, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge**

(من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، ديسمبر 2019م)



SOMMAIRE

Avant-propos	2
Programme	4
Liste des délégués et observateurs	6
Cérémonie d'ouverture	11
Travaux du Séminaire	21
Cérémonie de clôture	59

الغرض من الندوة الدراسية الإقليمية الأولى للجمعيات الوطنية لشمال إفريقيا والشرق الأوسط، الرباط - المغرب المنعقدة في الفترة 23 - 28 مايو 1966م. (صفحة 2)
(من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف، ديسمبر 2019م)

AVANT-PROPOS

Le premier Séminaire des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'est déroulé à Rabat du 23 au 28 mai 1966. Il s'agit là d'un Séminaire international régional de caractère général organisé à l'intention des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges de cette partie du monde.

Ce Séminaire organisé dans le cadre du plan 1965 du Programme de Développement, répondait à un vœu unanime des Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient de se réunir afin de procéder à des échanges d'idées et d'expériences dans tous les domaines d'activités de la Croix-Rouge, d'examiner les problèmes d'intérêt commun, de coordonner leurs efforts et de renforcer ainsi l'union des Sociétés de cette région.

Lors d'une réunion régionale des Sociétés du "Groupe Afrique du Nord et Moyen-Orient" qui se tint en septembre 1965 à Vienne, peu avant la XXVIII^{ème} session du Conseil des Gouverneurs, le Croissant-Rouge marocain a été choisi par les délégués présents pour accueillir en son pays les Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et organiser le Séminaire en collaboration avec la Ligue.

Les Sociétés des pays suivants furent invitées : Afghanistan, Algérie, Arabie saoudite, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Lybie, République arabe syrienne, République arabe unie, Soudan et Tunisie. De plus, les Sociétés en formation du Koweït et du Yémen furent également invitées à participer à ce Séminaire.

En outre, les Comités provinciaux du Croissant-Rouge marocain, des Organisations internationales gouvernementales et privées et certaines Sociétés nationales européennes furent invitées à envoyer des observateurs à ce Séminaire.



Les thèmes principaux du Séminaire, inspirés des décisions prises à Vienne par les délégués de la réunion régionale des Sociétés du "Groupe Afrique du Nord et Moyen-Orient", furent les suivants : structure et organisation d'une Société nationale; les supports d'information au service des Sociétés nationales; la planification et la coordination des secours en cas de désastre; les premiers secours; l'éducation sanitaire; la participation de la jeunesse dans les activités des Sociétés nationales; l'orientation de l'emblème du Croissant-Rouge et la coordination des activités des Sociétés nationales dans le domaine médico-social à l'occasion du Pèlerinage de la Mecque. En outre, le Comité international de la Croix-Rouge fut invité à présenter deux sujets : rôle du Comité international de la Croix-Rouge et des Sociétés nationales dans les conflits; et secours aux victimes de conflits.

* * *

La Présidence du Séminaire fut confiée à Monsieur Henrik Beer, Secrétaire général de la Ligue. De plus, il fut décidé qu'un Président de séance serait nommé chaque jour parmi les délégués participant au Séminaire. Un Comité de Rédaction des Recommandations fut également désigné. Composé de Madame A. Le Meitour-Kaplun, Conseillère de la Ligue en matière d'éducation sanitaire, de Hadj Mimoun Boukhrissi, Secrétaire général du Croissant-Rouge marocain, de Monsieur J. Meurant, Assistant spécial du Secrétaire général de la Ligue et d'un expert d'une Société nationale pour chaque sujet, ce Comité fut chargé de dégager la synthèse des débats relatifs à chaque sujet et de l'inclure dans les diverses Recommandations soumises à l'approbation des délégués.

PROGRAMME				F I N
	Lundi 23 mai	Mardi 24 mai	Mercredi 25 mai	Jeudi
9h 30 12h 30	Cérémonie d'ouverture à 10 heures Message de S. M. Le Roi Hassan II Allocution de bienvenue du Croissant-Rouge marocain Allocution du Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge Allocution du Représentant du Comité international de la Croix-Rouge	<u>Président du jour</u> Les grands supports d'information au service des Sociétés nationales (Croix-Rouge du Liban) Discussions	<u>Président du jour</u> Secours en cas de désastre : planification et coordination (Ligue) Discussions	<u>Prési</u> Progr secou Rouge
12h 30 15h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeu
15h 18h	Introduction sur la conduite du Séminaire Désignation des Présidents * * * Structure et organisation d'une Société nationale (Croissant-Rouge marocain) * * * Financement d'une Société nationale (Ligue) Discussions	Orientation de l'emblème du Croissant-Rouge (Croissant-Rouge tunisien) * * * Rôle du Comité inter-national de la Croix-Rouge et des Sociétés nationales dans les conflits (CICR) Discussions	Coordination de l'action déployée par les Sociétés nationales dans le domaine médico-social à l'occasion du Pèlerinage de la Mecque (Croissant-Rouge jordanien) Discussions	Educa (Croi Crois Croix Ligue
Soir			Réception du Croissant-Rouge marocain et de la Ligue dans les salons de l'Hôtel de la Tour Hassan	Récep S.A.I Malil du M Affa:

F I N A L			
	Jeudi 26 mai	Vendredi 27 mai	Samedi 28 mai
	<u>Président du jour</u>	<u>Président du jour</u>	<u>Président du jour</u>
	Programme de premiers secours (Croissant-Rouge irakien)	Participation des jeunes dans l'action de la Croix-Fouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges (Croissant-Rouge algérien)	Adoption des Recommandations * * *
	Discussions	Discussions	Cérémonie de clôture Allocution du Secrétaire Général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
	Déjeuner	Déjeuner	Allocution du Président du Croissant-Rouge marocain Déjeuner
	Education sanitaire (Croissant-Rouge turc, Croissant-Rouge algérien, Croix-Rouge libanaise, Ligue, O.M.S.)	Secours aux victimes de conflits (CICR) * * *	L i b r e * * *
	Discussions	Discussion en vue de l'élaboration d'un plan commun d'action et d'assistance mutuelle	Dimanche 29 mai Grande "Diffa" offerte en l'honneur des participants par la Préfecture de Rabat-Salé
	Réception offerte par S.A.R. la Princesse Lalla Malika dans les jardins du Ministère des Affaires Etrangères	Gala du Comité provincial de Rabat-Salé du Croissant-Rouge marocain au Mess des Officiers	

Liste des délégués et observateurs	
Délégués des Sociétés nationales	
Maroc	Dr. Hadj Ahmed Djebli Elaydouni, Président Délégué Dr. D. Kabbaj, Premier Vice-Président Mme M. Aherdane, Deuxième Vice-Président Hadj Mimoun Boukhrissi, Secrétaire général M. M. Chafik, Secrétaire général - adjoint Hadj Bouchaïb Khlaifa, Trésorier général M. Alami, Membre Assesseur
Afghanistan	
Algérie	Dr. Larbaoui, Président M. M. El-Kechai, Vice-Président M. M. Triqui, Vice-Président Dr. Mameri, Secrétaire général
Arabie Saoudite	Dr. A. Al-Mudarres, Président M. Hamid Fathallah, Secrétaire du Comité local de la Mecque
Irak	Dr. Sabih Al-Wahbi, Président Dr. A. Chorbachi, Membre
Iran	Dr. Khodabandeloo, Directeur du Bureau de l'Information
Jordanie	M. Abdallah Al-Khatib, Secrétaire général du Comité de Hebron
Koweït	Dr. Abdulrahman Alawadi, Secrétaire général
Liban	Mme Elly Nucho, Membre du Comité central
Libye	
République Arabe Syrienne	M. S. Chatila, Trésorier général M. Douadery, Membre du Croissant-Rouge syrien
République Arabe Unie	
République Arabe du Yemen	
Soudan	Sayed Ahmed Ibrahim Idris, Secrétaire général

Tunisie	M. Salah Boulakbèche, Secrétaire général M. Tayeb Miladi, Membre du Croissant-Rouge tunisien
Turquie	M. M. S. Sayman, Président M. Nejat Anter, Directeur du Bureau des Relations internationales

Délégués des Comités provinciaux du Croissant-Rouge marocain

Al Hoceima	Dr. Roffé Levy, Trésorier Général
Casablanca	Mme Hadja Fatima, Membre Mme Guessous, Membre
Fes	M. Ahmed Mekouar, Président M. Driss Benzakour, Secrétaire général M. Abderrahman Benchekroun, Trésorier Général
Ksar Es Souk	Hadj Mohamed Habibi, Président M. Abdeslem Ousserhir, Secrétaire général
Marrakech	M. Ahmed Haddane, Premier Vice-Président M. Moulay Abdeslam, Secrétaire général
Meknes	Dr. Rahali, Président M. Abdallah Attaoui, Secrétaire général Hadj Moha El Khouch, Trésorier général
Oujda	Dr. Nash Nash, Vice-Président Mr. Mohamed Mehdaoui, Secrétaire général-adjoint
Rabat	Mme Hammoud, Vice-Présidente Dr. Berbich, Secrétaire général Dr. Bel Mahi, Trésorier général Dr. Benyahia, Membre Dr. Tounsi, Membre
Safi	M. Farid Bouayad, Membre M. Abderhaman Belkhia, Membre
Tanger	M. Oussidhoum Mokhtar, Membre M. Juan Mondejar, Membre
Tarfaya	Hadj Mohamed Takiou Allah, Président Mr. Mohammed El Hatti, Secrétaire général

Taza M. Abdelaziz Semlali, Président
 M. Mohamed Layachi, Membre
 Tetouan M. Afilal Mohamed, Président
 M. Abdelghani Fartajh, Membre
 Mlle Maria Del Pilar Nieto Sanagustin, Membre

Comité in
 national
 Croix-Rou
 Ligue de
 Sociétés
 Croix-Rou

Observateurs - Sociétés nationales

Espagne Dr. Aracama Punto Saludole, Vice-Président général
 Dr. Félix Rivas Gonzales, Membre
 France M. Paul Restany, Délégué général au Maroc
 M. Michel Thévenet, Délégué en mission au Maroc
 Suède Dr. John Philipson, Vice-Président
 Suisse Mlle Hélène Vischer, Vice-Présidente
 M. Jean Pascalis, Secrétaire général-adjoint
 Délégués de la M. A. E. Reinhard
 Croix-Rouge Suisse Mlle Juillerat
 au Maroc

Interpr

Traduc

Bureau
Sémin

Observateurs - Organisations internationales

Comité Oecuméni- M. le Pasteur Jéquier
 que d'Entr'aide M. René de Robert
 au Maroc M. Pardoën
 M. Jean Russier
 E I R E N E M. Paul Gentner
 N C W C M. Matthew C. Heim
 O M S Dr. A. Moarefi
 Dr. K. Sinclair - Loutit
 Save The Children M. Hendrik Teekens
 Fund
 U N I C E F M. Marcel Fombrum
 War on Want Mlle Lucie Middleton
 Mlle Joan Honor

Comité inter-
national de la
Croix-Rouge

Ligue des
Sociétés de la
Croix-Rouge

M. Pierre Gaillard, Responsable du Département de
l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

M. Henrik Beer, Secrétaire général
Baron van Zeeland, Trésorier général
Mme Annette Le Meitour-Kaplun, Conseillère en matière
d'Education sanitaire
M. Jacques Meurant, Assistant spécial du Secrétaire
Général
Mme Rachel Ballif, Secrétaire-Assistante

Interprètes

Mme M.C. Bergier
Mlle M. Colon
M. Idabouk
Mlle K. Kaplun
M. Naguib
Mlle V. Pantos
M. Rouhani

Traducteurs

M. Bennouna
M. Drissi
M. El Moukri

Bureau du
Séminaire

Hadj Mimoun Boukrissi
M. Jacques Meurant
Mme Rachel Ballif
Mme Khettani
Mme Haeffner
M. Habbouch
Mlle M. Marrakchi



CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie solennelle d'ouverture se déroula au Théâtre Mohamed V et débuta à 10 heures en présence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, Présidente du Croissant-Rouge marocain. Outre les délégués de douze Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les représentants des Comités provinciaux du Croissant-Rouge marocain, des observateurs de Sociétés nationales et d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, assistèrent également à la cérémonie les représentants du Corps diplomatique accrédités à Rabat, ainsi que certains Ministres et membres de Ministères intéressés par les activités du Croissant-Rouge marocain.

Le message de Sa Majesté le Roi Hassan II fut lu par Monsieur M'Hamed Zeghari, Vice-Premier Ministre. Il fut suivi des allocutions du Président-délégué du Croissant-Rouge marocain, du Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du représentant du Comité international de la Croix-Rouge.



Message de Sa Majesté Le Roi Hassan II

Il nous est agréable de saluer ici les délégations des Sociétés nationales du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge, du Lion et Soleil Rouges, et de souhaiter la bienvenue à leurs éminents représentants réunis en cette enceinte pour participer au Premier Séminaire des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Nous sommes d'autant plus heureux d'accueillir ce Séminaire en notre pays que nous savons qu'il s'inspire de la solidarité et de l'entraide internationales.

Dans notre monde bouleversé où les deux tiers de l'humanité manquent du nécessaire, alors que l'autre tiers peut disposer du superflu, il est plus que jamais impérieux d'éveiller la conscience d'une responsabilité commune entre les nations, ainsi que de créer des liens nouveaux de confiance et de compréhension. Par leur mission universelle et leur caractère exclusivement humanitaire, vos organismes continuent à faire oeuvre de pionnier, à s'efforcer de répondre à toute demande d'assistance, quelle qu'en soit la provenance.

Dans cette grande cage de verre que constitue le monde, la souffrance s'étale chaque jour sous nos regards. Il est néanmoins réconfortant de voir des secouristes, des médecins, bref des hommes de bonne volonté, oubliant leurs origines, leurs races ou leurs idéologies, se pencher sur la même victime ou bâtir le même dispensaire.

Nous sommes, par ailleurs, heureux de constater que ce Séminaire est placé sous le signe de cette solidarité dont le Croissant-Rouge marocain a largement bénéficié ces dernières années. Qu'il s'agisse des victimes des huiles frelatées, de celles de la catastrophe d'Agadir ou des inondations qui ont gravement affecté certaines régions de notre royaume, le Croissant-Rouge a toujours trouvé l'appui et l'aide des Sociétés nationales soeurs. Aussi voulons-nous, ici même, rendre un hommage reconnaissant à cette "chevalerie des coeurs compatissants" dont vous êtes les membres éminents, ainsi qu'à toutes les Sociétés nationales qui ont apporté leur précieux concours au Croissant-Rouge marocain, dans son organisation et son développement.

Le rôle du Croissant-Rouge marocain s'inscrit maintenant dans le contexte de cette grande oeuvre de solidarité. Notre pays sait du reste trop ce que signifie la souffrance pour ne pas répondre à celle des autres. Comme il n'a pas hésité un seul instant à répondre à l'appel des Sociétés soeurs du Maghreb ou à celui lancé de Yougoslavie et d'Iran lors des séismes de Skoplje et de Lar, il n'hésitera pas à se porter au secours de tous ceux qui, par le monde, seront victimes de désastres.

Cette oeuvre de concorde et de solidarité à laquelle nous attachons un grand prix ne serait certainement pas possible sans la foi et le dynamisme de vos institutions internationales. Nous pensons en particulier au Comité international de la Croix-Rouge, dans son rôle ingrat mais combien sublime d'intermédiaire neutre dans les conflits et à la Fédération mondiale de toutes les Sociétés qui a inspiré, dans le cadre de son programme de développement l'organisation de ce Séminaire.



nos vifs pour que se créent les liens et s'unifient les méthodes nécessaires
au renforcement de l'aide mutuelle et à la recherche des solutions à vos divers
problèmes.

Allocution du Dr Hadj Ahmed Djebli Elaydouni
Président délégué du Croissant-Rouge marocain

Le Croissant-Rouge marocain à qui Sa Majesté le Roi Hassan II a bien voulu faire l'insigne honneur de placer sous Sa Haute Présidence le premier Séminaire des Sociétés de Croissant-Rouge, Croix-Rouge, Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, est extrêmement heureux de souhaiter la bienvenue aux éminents délégués, représentant les Sociétés nationales de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de l'Irak, de l'Iran, de Jordanie, du Kuwait, du Liban, de Lybie, de la République arabe syrienne, de la République arabe unie, de la République du Yemen, du Soudan, de la Tunisie et de la Turquie.

Il nous est non moins agréable de recevoir dans cette terre de rencontre, sous le ciel de Rabat toujours serein, des Sociétés soeurs, à la fois représentantes de pays frères auxquels nous lient tant d'affinités culturelles, linguistiques et historiques.

Nous sommes également heureux d'accueillir le représentant du Comité international de la Croix-Rouge, le Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ainsi que son distingué Trésorier général. Ces deux institutions internationales de la Croix-Rouge ne cessent d'insuffler leur foi aux Sociétés soeurs en vue d'accomplir leur mission humanitaire et universelle en toutes circonstances.

A notre satisfaction s'ajoute le plaisir de voir parmi nous les représentants de Sociétés venues en observateurs d'Espagne, de France, de Suède et de Suisse. Qu'il nous soit permis, en cette occasion, de leur manifester notre gratitude pour les conseils, l'aide technique et matérielle qu'elles nous ont accordés en toutes occasions depuis la création de notre Société.

Nos souhaits de bienvenue s'adressent également aux personnalités déléguées par les organisations internationales, dont la collaboration nous a toujours été précieuse, et que nous souhaitons voir se renforcer.

Aux Comités provinciaux venus s'associer à cette journée solennelle et à tous les membres de la grande famille du Croissant-Rouge marocain ici présents, nous disons merci pour le travail fructueux déjà accompli dans leurs secteurs; sans leur dévouement, le Croissant-Rouge marocain ne pourrait accomplir ses multiples tâches.

Nous n'avons pas oublié toutes les personnalités qui, soit à titre privé, soit au nom d'organisations de caractère social, ont bien voulu honorer de leur présence cette séance inaugurale.

Le premier Séminaire des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient est pour le Croissant-Rouge marocain une étape décisive pour la réalisation de son plan quinquennal, et ouvre aux Sociétés soeurs qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation, l'aube d'une ère de coopération que nous souhaitons fructueuse et bénéfique pour l'ensemble des Sociétés nationales.

Nous ne voudrions pas terminer sans adresser nos plus vifs remerciements à Messieurs les Ministres, Messieurs les Ambassadeurs et toutes les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer la séance inaugurale de ce Séminaire. Leur présence est pour nous le gage du profond intérêt qu'elles portent à la mission universelle de la Croix-Rouge.

Enfin nous émettons le vœu que malgré un programme de travail chargé, nos distingués délégués pourront apprécier les curiosités et le charme de la Capitale du Maroc et de ses environs.

Allocution de Monsieur Henrik Beer
Secrétaire général de la
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

J'ai l'indiscutable honneur et l'agréable mission de présenter, au nom de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, mes déférents hommages à Sa Majesté le Roi Hassan II et à témoigner à Son Auguste Personne toute ma gratitude pour le Haut patronage qu'Elle a daigné accorder au premier Séminaire des Sociétés nationales du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Je saisis aussi cette occasion pour exprimer ma reconnaissance aux membres du Gouvernement de Sa Majesté pour le grand intérêt qu'ils ont témoigné à ce Séminaire et l'aide matérielle qu'ils ont apporté à sa réalisation.

La Ligue exprime ses vifs remerciements à Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, Présidente du Croissant-Rouge marocain pour son aimable invitation et se réjouit de ce que le Croissant-Rouge marocain ait été choisi pour accueillir dans la magnifique capitale du Royaume, les Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.



En effet, la collaboration de la Ligue avec le Croissant-Rouge marocain fut marquée de hauts faits qui resteront vivaces dans nos mémoires. Il suffit de nous remémorer une époque encore récente où le Maroc fut affecté par une série de catastrophes, et que ce soit lors du désastre d'Agadir, de la calamité des huiles frelatées, ou pendant l'opération de secours en faveur des réfugiés algériens au Maroc, nous avons été sensibles au dévouement et au dynamisme de cette jeune Société. Depuis se sont forgés des liens affectifs qui n'ont cessé de se renforcer au cours des années dans un pur esprit de coopération. L'organisation du Séminaire en constitue aujourd'hui la véritable consécration.

Si la Ligue attache le plus grand prix à la réunion de ce Séminaire, c'est qu'elle a déjà pu en maintes occasions apprécier l'intérêt de telles réunions ayant à la fois un caractère régional et des incidences internationales. Des colloques analogues amènent en effet les Sociétés à prendre conscience de leurs problèmes communs, à les résoudre ensemble, à sceller les liens de collaboration et d'aide mutuelle que chacune d'entre elles est en droit d'espérer d'une Société sœur.

L'organisation du Séminaire s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'un Programme de Développement mis en oeuvre par la Ligue, entériné par sa haute autorité délibérante, le Conseil des Gouverneurs, visant, d'une part, à promouvoir la création de Sociétés Croix-Rouge et Croissant-Rouge, d'autre part, à aider les Sociétés à développer leurs activités humanitaires dans le respect des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Car tel est le but essentiel de la Ligue : apporter aux Sociétés une assistance à laquelle elles ont droit, les aider à résoudre leurs problèmes elles-mêmes, orienter leurs activités pour qu'elles inculquent à leurs populations un certain idéal humanitaire sans lequel toute réalisation demeurerait inachevée.

Il suffit de regarder autour de nous pour constater combien les services de la Croix-Rouge sont indispensables dans chaque pays pour les tâches les plus simples, les soins médicaux et sanitaires, l'éducation sanitaire des jeunes et des adultes, les secours en cas de désastre. Ainsi les Etats et Sociétés nationales réunis à Vienne en Octobre 1965 pour la XXème Conférence internationale de la Croix-Rouge ont pris conscience du rôle que les Sociétés nationales peuvent jouer dans le domaine humanitaire sur leur propre territoire; les délégués de la XXème Conférence ont recommandé notamment que "les Sociétés créent ou étendent des programmes de santé, d'éducation, de bien-être social à l'intention des jeunes et des adultes en collaboration avec les institutions gouvernementales, ainsi que d'autres organisations volontaires non-gouvernementales en vue de répondre aux besoins spécifiques des régions en voie de développement".

Le Séminaire de Rabat offre aux Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient une occasion unique d'examiner la suite qu'elles sont en mesure de donner à cette Résolution tout en renforçant leurs liens de solidarité.

Mais pour que les Sociétés nationales puissent diffuser dans leurs pays les connaissances de base dans ces domaines d'activité, pour faire face aux tâches primordiales qui leur incombent, la coordination est nécessaire. Une méthode peut ne pas être valable dans tous les secteurs géographiques, par contre l'information réciproque, les échanges de vues, les confrontations d'expériences vécues peuvent dégager des principes de base valables en vue de la coordination d'actions collectives lors des désastres. Dans le même esprit peuvent se dégager des règles de conduite à tenir en vue de l'organisation du secourisme, des soins au foyer, d'activités d'éducation sanitaire, de la participation de la jeunesse à la vie et à la pérennité de la Société nationale.

De plus, ce type de forum international à l'échelon régional peut aider à résoudre des problèmes bien spécifiques selon des méthodes particulières, comme par exemple, la coordination des services de secours à l'occasion du pèlerinage de la Mecque.

Par delà les problèmes techniques et les solutions que le Séminaire peut apporter aux divers problèmes étudiés, le but principal doit être le renforcement de la solidarité entre les Sociétés et entre les peuples, et par elle l'établissement d'un climat de compréhension d'où soient bannis les préjugés, les particularismes et les misères qu'engendrent les conflits de toute nature frappant encore de nos jours l'humanité.

Le climat qui a présidé à la désignation du Maroc comme lieu du Séminaire, la conscience avec laquelle le Croissant-Rouge marocain s'est efforcé de faire face à son organisation dans les moindres détails sont autant de facteurs favorables qui laissent bien préjuger de l'issue du Séminaire. Le concours des Sociétés soeurs ici présentes est un gage de la réussite de vos travaux auxquels la Ligue s'associe avec joie.

Allocution de Monsieur Pierre Gaillard
Représentant du
Comité international de la Croix-Rouge

Le Comité international de la Croix-Rouge est tout particulièrement sensible au message que Sa Majesté le Roi du Maroc a bien voulu nous adresser à l'occasion de l'ouverture de ce Séminaire et à la présence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, qui soulignent ainsi l'importance et l'intérêt que le Maroc et Son Souverain attachent au développement des activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Je tiens aussi à dire notre grande gratitude au Croissant-Rouge marocain pour la part éminente qu'il a prise à l'organisation de ce Séminaire, ainsi qu'aux Autorités marocaines pour l'hospitalité qui nous est réservée dans cette magnifique ville de Rabat.

Notre Président aurait souhaité pouvoir participer personnellement à votre Séminaire, mais il n'a malheureusement pas pu le faire, étant actuellement en voyage en Yougoslavie. Il m'a chargé de vous apporter ici son très cordial message ainsi que les vœux de notre Comité pour le plein succès de vos travaux.

Il y a quarante-quatre ans, en 1922, la Ligue venait de faire son apparition dans le monde de la Croix-Rouge. Elle avait alors trois ans. A peine organisée, l'un de ses premiers soucis a été de se tourner vers les Sociétés nationales travaillant en terres lointaines. Faisant preuve déjà du dynamisme qui l'anime toujours, elle a organisé une première conférence régionale à Bangkok.

Le Comité international de la Croix-Rouge, entièrement préoccupé par les séquelles de la guerre de 1914-1918, n'assistait pas à cette réunion de Bangkok. Le monde, en effet, sortait exsangue du premier conflit mondial et chacun espérait que ce serait la dernière des guerres.

Mais, hélas, la guerre n'a cessé d'allumer, ici et là, ses foyers meurtriers. Ligue et Comité ont continué à se développer chacun à leur manière, chacun dans leur domaine propre. Ils ont noué l'un avec l'autre des liens de plus en plus nombreux. En quarante-quatre ans, le monde lui aussi a bien changé. La guerre et la paix se sont, à leur manière aussi mêlées de plus en plus étroitement l'une à l'autre et de façon parfois singulièrement confuse. Le Comité et la Ligue ont appris à travailler en liaison de plus en plus étroite, et je vois précisément un signe de cette collaboration dans la possibilité qui m'est donnée, ici, de prendre la parole dans ce Séminaire régional. Je voudrais donc la remercier vivement de nous y avoir associés.

Après la récente Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Vienne, en automne dernier, il est particulièrement opportun d'examiner comment se présentent les tâches actuelles de la Croix-Rouge, compte tenu de l'évolution du monde et des idées. Cet examen, c'est à nous tous qu'il incombe de le faire, en vouant notre attention à la fois aux principes et aux aspects pratiques de ces différentes tâches. Notre mouvement ne peut, en effet, demeurer vivant qu'en donnant, sans cesse à ces principes, des applications concrètes adaptées aux situations nouvelles.

Si l'assistance aux victimes de conflits relève plus particulièrement du CICR, intermédiaire neutre et humanitaire, n'oublions pas non plus qu'à l'origine, le CICR a vu sa tâche principale dans la création des Sociétés nationales qui, elles, étaient chargées de l'action pratique. Si l'évolution des circonstances a conduit le CICR à agir lui-même directement en faveur des victimes, il faut néanmoins que les Sociétés nationales demeurent, elles aussi, actives dans ce domaine, conformément au but pour lequel elles ont été créées, à l'origine.

Je m'efforcerai donc, dans les deux exposés que je vous présenterai ultérieurement, de mettre l'accent principal sur ce qu'ont fait et ce que peuvent faire les Sociétés nationales pour assister les victimes des conflits et pour s'y préparer.

Mais, auparavant, je voudrais brièvement rappeler quelles sont les tâches spécifiques du Comité international et en préciser le champ d'action.

En un mot, ce sont les conflits. Mais voilà qui appelle quelques éclaircissements. D'abord, comme vous le savez, le Comité n'agit pas seulement lorsque les hostilités ont éclaté. Bien au contraire, il a une tâche considérable dès le temps de paix et dans les périodes de tension.

De 1864 à 1949, il y a eu au total huit Conventions de Genève. Tous ces textes ont été élaborés dans les bureaux du Comité, avec le concours précieux de bien des Sociétés nationales. C'est là une tâche considérable et il n'est pas exagéré de dire que des centaines de milliers d'hommes doivent la vie à ce travail obscur et invisible. Mais, promouvoir les Conventions n'est pas tout. Il faut encore les diffuser, les faire connaître, activité fort importante dès le temps de paix. Le Comité est aussi le gardien et le promoteur des principes de la Croix-Rouge. Encore un travail quasiment invisible.



Mais croyez-vous que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge seraient ce qu'ils sont sans une constante et vigilante attention ? Croyez-vous que c'est le fait du hasard si, dans toutes les parties du monde, des hommes et des femmes sont animés d'un même esprit, travaillent de la même manière, dans le même but ? Il n'y paraît peut-être pas, mais c'est le résultat d'un travail, c'est une oeuvre qui ne réussit que dans la mesure même où elle est menée avec discrétion, avec tact, et de la manière la plus continue.

Mais, c'est en temps de conflits que le Comité agit de la manière la plus tangible, la plus visible. Conflit, le mot doit prendre ici son sens le plus large. Dès que des hommes se battent, dès que le conflit fait des victimes, le Comité international se sent concerné. Ce ne sera donc pas seulement dans les cas de conflits internationaux officiellement déclarés. Le Comité cherchera à intervenir même si l'état de guerre n'est pas reconnu par l'une des parties au conflit, même si le conflit armé ne présente pas un caractère international.

On pourrait entreprendre de distinguer et de grouper toutes ces victimes de conflits de bien des manières différentes. Pour les travaux de notre Séminaire, je voudrais vous proposer de nous placer du point de vue de la Société nationale d'un pays belligérant, et considérer les deux champs d'action qui s'offrent à elle. Géographiquement parlant, cette Société nationale a un premier domaine bien défini. C'est son territoire national. Dans ce cadre, le travail ne va pas lui manquer, bien au contraire. Elle se souviendra tout d'abord qu'elle est au premier chef un auxiliaire des services de santé, militaires et civils. Elle leur fournira du personnel et s'efforcera de soulager de toutes manières les malades, les blessés, les invalides. Aux victimes des combats s'ajouteront toutes celles que provoquent les bombardements et autres faits de guerre, à l'intérieur du pays. Il y aura certainement aussi des populations déplacées, des réfugiés venus d'un pays ami ou même aussi des ressortissants ennemis, prisonniers ou internés. Ce sont là des victimes de la guerre que cette Société nationale aura, si l'on peut dire, sous la main, à sa portée. Son devoir est clair. Elle doit tout mettre en oeuvre pour les assister.

Mais les moyens de cette Société nationale sont peut-être limités et ne suffisent pas à la tâche. C'est en pareille situation que la solidarité entre les Sociétés nationales du monde entier va se manifester. C'est l'un des cas où le Comité international entre, lui aussi, en jeu. Il doit être l'agent de cette solidarité. Il doit informer les Sociétés nationales des besoins existants, solliciter leur aide et coordonner l'action de secours entreprise d'urgence.

Mais cela n'est pas tout. Revenons à cette Société nationale déjà surchargée de besogne. Un second champ d'action va s'ouvrir devant elle. Il se peut en effet que des membres de l'armée du pays soient maintenant prisonniers de guerre au pouvoir de l'adversaire, ou des civils internés dans des camps. Toutes ces victimes sont hors de portée de leur Société nationale. Ils sont aussi hors de portée de leur Gouvernement. Ils seraient à la merci totale de l'adversaire s'il n'existait pas les Conventions de Genève; c'est leur planche de salut, si ces Conventions sont appliquées.

Quant aux activités pratiques du CICR, on peut les grouper en trois rubriques principales : protection des victimes de conflits, renseignements, et enfin, secours. Le rôle de "protecteur" du Comité international vous est bien connu: pour s'acquitter de cette fonction, le Comité envoie dans les pays en proie à des conflits des délégués qui agissent avec l'appui et les conseils des Sociétés nationales. Ces délégués ont notamment pour fonction d'inspecter les camps de prisonniers civils et militaires et de veiller au traitement humain des captifs. Ils vérifient les conditions de détention et s'entretiennent sans témoin avec les



prisonniers et leurs porte-paroles. Ces délégués demandent sur place les améliorations nécessaires et, si besoin, le Comité international de Genève auprès de l'autorité supérieure, s'appuyant parfois sur la réciprocité et toujours sur les Conventions de Genève.

La seconde fonction du Comité, non moins importante, consiste à renseigner. L'Etat d'origine et les familles doivent obtenir des nouvelles de leurs prisonniers et en recevoir la liste. Il faut donc que ces prisonniers puissent correspondre avec leurs proches et réciproquement. C'est ici le rôle particulier de l'Agence centrale de Recherches du Comité international à Genève. On ne saurait mesurer la somme formidable d'anxiété que cette Agence est parvenue à dissiper depuis qu'elle fonctionne.

Le Comité international, enfin, doit prodiguer des secours matériels, provenant généralement des Sociétés nationales ou des Autorités d'origine. Cette activité l'oblige parfois à mettre sur pied des moyens considérables, telle la création d'une flotte battant pavillon Croix-Rouge, pendant la dernière guerre mondiale. Souvent aussi le secours consiste en une assistance médicale, matérialisée par l'envoi sur place de médecins et d'équipes sanitaires.

Mais, ce que je voudrais souligner en terminant, c'est qu'aucune de ces différentes actions du Comité international ne saurait se faire sans l'aide active des Sociétés nationales. Leur concours est absolument indispensable, d'où la nécessité d'être prêt à l'avance, à toutes les éventualités. C'est au prix de ces efforts préparatoires que nous parviendrons, Sociétés nationales, Ligue et Comité international de la Croix-Rouge, à être à la fois efficaces et rapides.

L'occasion qui nous est donnée, cette semaine, de travailler tous ensemble, nous devons la saisir avec empressement. Nous devons en tirer tout le parti possible.

Que le Croissant-Rouge marocain et la Ligue, une fois encore, soient félicités d'avoir mis sur pied ce Séminaire en un lieu si judicieusement choisi, et le Maroc remercié de l'avoir si généreusement accueilli.

LES TRAVAUX DU SEMINAIRE

Les travaux du Séminaire commencèrent lundi 23 mai à 15 heures à l'hôtel de la Tour Hassan sous la Présidence de M. Henrik Beer, Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Lundi 23 mai - Première séance

Premier sujet : STRUCTURE ET ORGANISATION D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE
Présenté par le Croissant-Rouge marocain
Conférencier : Dr D. Kabbaj, Premier Vice-Président
du Comité provincial de Casablanca

Président du jour : Dr Hadj Ahmed Djebli Elaydouni, Président-
délégué du Croissant-Rouge marocain

Expert adjoint du Comité de Rédaction : M. El-Kechai, Vice-Prési-
dent du Croissant-Rouge algérien

Le Dr Kabbaj déclara en substance que toute édification d'une Société devrait se conformer à deux principes fondamentaux : l'autonomie, permettant à la Société d'oeuvrer sans considération de race, d'idéologie ou de politique, et la souplesse, élément nécessaire pour qu'elle puisse s'adapter aux circonstances.

Pour édifier une Société nationale, il convient tout d'abord de tenir compte des conditions démographiques, économiques, sociales et administratives du pays, et de déterminer ses ressources et ses besoins, ensuite de choisir en fonction de ces facteurs, le type d'organisation le mieux approprié, d'effectuer le recrutement des cadres et des membres, d'établir les services à rendre en priorité et de fixer les méthodes de financement.

Prenant comme exemple l'expérience pilote que réalise le Croissant-Rouge marocain - un Programme de Développement de 5 ans patronné par la Croix-Rouge suisse - le Dr Kabbaj examina les problèmes majeurs qui se posent lors de la formation d'une Société nationale et décrivit certaines méthodes susceptibles de les résoudre.

Doit-on sélectionner une activité reconnue "vitale" pour Bâtir ensuite la structure de la Société autour de cette activité, ou doit-on au contraire structurer la Société avant tout autre considération ? Le Croissant-Rouge marocain, pour sa part, estime que la priorité doit être accordée aux fondations d'une Société nationale, à son encadrement en personnel, à son implantation sur le territoire et à son financement.

Dans quelle mesure cette structure se conformera-t-elle à la structure administrative du pays considéré ? Sera-t-elle centralisée ou décentralisée ? Pour ce qui est du Croissant-Rouge marocain, sa structure au niveau national est adaptée à la structure administrative du pays, ce qui facilite les contacts et la collaboration entre les membres du Croissant-Rouge et les autorités à tous les échelons. La dite structure est ainsi décentralisée par nécessité géographique et administrative.

وثيقة قائمة الوفود المشاركة في الندوة الدراسية الإقليمية الأولى
لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والاسدوالشمس والحمراوين
23- 28 مايو 1966م، الرباط-المغرب ، الصفحات 1- 6
(من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف سبتمبر 2019م)

SEMINAIRE DE RABAT (Maroc)

23 - 28 Mai 1966.

PREMIERE LISTE DES PARTICIPANTS

Délégués des Sociétés nationales

MAROC

Dr. Ahmed Djebli Elaydouni
Président Délégué

Dr. D. Kabbaj
1er Vice Président

Mme M. Aherdane
2ème Vice Président

Hadj Nimoun Boukhrissi
Secrétaire Général

M. M. Chafik
Secrétaire Général adjoint

Hadj Bouchaïb Khlaifa
Trésorier Général

M. Alami
Membre Assesseur

M. Bouachrine
Membre Assesseur

AFGHANISTAN

ALGERIE

Dr. Larbaoui
Président

M. M. El-Kechai
Vice-Président

M. M. Triki
Vice-Président

Dr. Mamari
Secrétaire Général

ARABIE SAOUDITE

Dr. A. Mudarres
Président

M. Hamid Fathallah
Secrétaire du Comité local de la Mecque

- 2 -

IRAK

Dr. Sabih Al-Wahbi
Président
S.E. M. A. Al-Badri
Ministre de la Santé,
Membre du Croissant-Rouge irakien
Dr. A. Chorbachi

IRAN

Dr. Khodabandelou
Directeur du Bureau de l'Information

JORDANIE

M. Abdallah Al-Khatib
Secrétaire général du Comité de
Hebron

KUWAIT

Dr. Abdulrahman Alawadi
Secrétaire Général

LIBAN

Mme Elly Nucho
Membre du Comité central

LIBYE

République ARABE
SYRIENNE

Dr. A.Ch. Chatila
Trésorier Général
M. Douyadri
Membre du Croissant-Rouge syrien

République ARABE UNIE

République ARABE DU YEMEN

SOUDAN

Sayed Ahmed Ibrahim Idris
Secrétaire Général

TUNISIE

M. Salah Boulakbèche
Secrétaire Général
M. Tayeb Miladi
Membre du Croissant-Rouge

- 3 -

TURQUIE

M. M.S. Sayman
Président

Mr. Nejat Anter, Chief
Directeur du Bureau des Relations
Internationales

DELEGUES DES COMITES PROVINCIAUX DU CROISSANT-ROUGE MAROCAIN

AL HOCEIMA

Dr. Roffe Levy
Trésorier Général

CASABLANCA

Madame Hadja Fatima
Membre

Madame Guessous
Membre

FES

M. Ahmed Moakouar
Président

M. Drisse Ben Zakour
Secrétaire Général

M. Abderrhman Benchekroun
Trésorier Général

KSAR ES SOUK

Hadj Mohamed Habibi
Président

M. Abdeslem Ousserhir
Secrétaire Général

MARRAKECH

M. Ahmed Haddane
Premier Vice Président

M. Moulay Abdeslam
Secrétaire Général

MEKNES

Dr. Rahali
Président

M. Abdallah Attaoui
Secrétaire Général

Hadj Moha El Khouch
Trésorier Général

- 4 -

OUJDA

Dr. Nash Nash
Vice Président
Mr. Mohamed Mehdaoui
Secrétaire Général Adjoint

RABAT

Madame Hamoud
Vice Présidente
Dr. Berdich
Secrétaire Général
Dr. Bel Mahi
Trésorier Général
Dr. Benyahia
Membre
Dr. Tounsi
Membre

SAFI

M. Farid Bouayad
Membre
M. Abderhaman Belkhia
Membre

TANGER

M. Oussidhoum, Mokhtar
Membre
M. Juan Mondejar
Membre

TARFAYA

Hadj Mohamed Takiou Allah
Président
Mr. Mohammed El Hafti
Secrétaire Général

TAZA

M. Abdelaziz Senglali
Président
M. Mohamed Layachi
Membre

TETOUAN

M. Afilal, Mohamed
Président
M. Abdelghani Fartajh
Membre
Mlle Maria Del Pilar Nioto Sanagustin

- 5 -

OBSERVATEURS : Sociétés nationales

ESPAGNE Dr. Aracame Punto Saludole
Vice Président Général

Dr Felix Rivas Gonzales
Membre

FRANCE M. Paul Restany
Délégué Général au Maroc

M. Michel Thévenet
Délégué en mission

SUEDE Dr. John Philipson
Vice Président

SUISSE Mademoiselle Helène Vischer
Vice Présidente

M. Jean Pascalis
Secrétaire Général Adjoint

Délégués de la Croix-Rouge Suisse au Maroc :

M. A.E. Reinhard
Mlle Juillerat

OBSERVATEURS : Organisations Internationales

Comité Oecuménique d'Entr'aide au Maroc : M. le Pasteur Jequier
M. René de Robert
M. Pardoën
M. Jean Russier

E i r e n e : M. Paul Gentner

N C W C : M. Matthew C. Heim

Organisation Mondiale de la Santé : Dr. A. Moarefi
Dr. K. Sinclair , Loutit

The Save Children Fund : M. Hendrik Teekens

- 6 -

U N I C E F : M. Marcel Fumbrun

War and Want : Mlle Lucie Middleton
M. John Honor

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE : M. Pierre Gaillard,
Responsable du Département
de l'Afrique du Nord et du
Moyen Orient.

LIGUE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE :

M. Henrik Beer, Secrétaire Général

Baron van Zeeland, Trésorier Général

Madame Annette Le Meitour-Kaplun, Conseillère en
matière d'Education Sanitaire

M. Jacques Meurant, Assistant Spécial du Secrétaire
Général

Mme Rachel Ballif, Secrétaire-Assistante

Rabat, 23 mai 1966.

وثائق جلسة افتتاح الندوة الدراسية الإقليمية الأولى لجمعيات الهلال الأحمر والصليب الأحمر والأسد والشمس الحمراءوين

كلمات الافتتاح:

- الافتتاح.
- خطاب الملك الحسن الثاني.
- خطاب الدكتور الحاج أحمد جبلي العيدوني، رئيس وفد جمعية الهلال الأحمر المغربي
- خطاب السيد هنريك بيبير امين عام رابطة الصليب الاحمر
- خطاب السيد بيبير جايار ممثل اللجنة الدولية للصليب الأحمر
- ((من وثائق أرشيف اللجنة الدولية للصليب الأحمر عند زيارة جنيف ديسمبر 2019م))

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie solennelle d'ouverture se déroula au Théâtre Mohamed V et débuta à 10 heures en présence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, Présidente du Croissant-Rouge marocain. Outre les délégués de douze Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les représentants des Comités provinciaux du Croissant-Rouge marocain, des observateurs de Sociétés nationales et d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, assistèrent également à la cérémonie les représentants du Corps diplomatique accrédités à Rabat, ainsi que certains Ministres et membres de Ministères intéressés par les activités du Croissant-Rouge marocain.

Le message de Sa Majesté le Roi Hassan II fut lu par Monsieur M'Hamed Zeghari, Vice-Premier Ministre. Il fut suivi des allocutions du Président-délégué du Croissant-Rouge marocain, du Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du représentant du Comité international de la Croix-Rouge.

Message de Sa Majesté Le Roi Hassan II

Il nous est agréable de saluer ici les délégations des Sociétés nationales du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge, du Lion et Soleil Rouges, et de souhaiter la bienvenue à leurs éminents représentants réunis en cette enceinte pour participer au Premier Séminaire des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Nous sommes d'autant plus heureux d'accueillir ce Séminaire en notre pays que nous savons qu'il s'inspire de la solidarité et de l'entraide internationales.

Dans notre monde bouleversé où les deux tiers de l'humanité manquent du nécessaire, alors que l'autre tiers peut disposer du superflu, il est plus que jamais impérieux d'éveiller la conscience d'une responsabilité commune entre les nations, ainsi que de créer des liens nouveaux de confiance et de compréhension. Par leur mission universelle et leur caractère exclusivement humanitaire, vos organismes continuent à faire oeuvre de pionnier, à s'efforcer de répondre à toute demande d'assistance, quelle qu'en soit la provenance.

Dans cette grande cage de verre que constitue le monde, la souffrance s'étale chaque jour sous nos regards. Il est néanmoins réconfortant de voir des secouristes, des médecins, bref des hommes de bonne volonté, oubliant leurs origines, leurs races ou leurs idéologies, se pencher sur la même victime ou bâtir le même dispensaire.

Nous sommes, par ailleurs, heureux de constater que ce Séminaire est placé sous le signe de cette solidarité dont le Croissant-Rouge marocain a largement bénéficié ces dernières années. Qu'il s'agisse des victimes des huiles frelatées, de celles de la catastrophe d'Agadir ou des inondations qui ont gravement affecté certaines régions de notre royaume, le Croissant-Rouge a toujours trouvé l'appui et l'aide des Sociétés nationales soeurs. Aussi voulons-nous, ici même, rendre un hommage reconnaissant à cette "chevalerie des coeurs compatissants" dont vous êtes les membres éminents, ainsi qu'à toutes les Sociétés nationales qui ont apporté leur précieux concours au Croissant-Rouge marocain, dans son organisation et son développement.

Le rôle du Croissant-Rouge marocain s'inscrit maintenant dans le contexte de cette grande oeuvre de solidarité. Notre pays sait du reste trop ce que signifie la souffrance pour ne pas répondre à celle des autres. Comme il n'a pas hésité un seul instant à répondre à l'appel des Sociétés soeurs du Maghreb ou à celui lancé de Yougoslavie et d'Iran lors des séismes de Skoplje et de Lar, il n'hésitera pas à se porter au secours de tous ceux qui, par le monde, seront victimes de désastres.

Cette oeuvre de concorde et de solidarité à laquelle nous attachons un grand prix ne serait certainement pas possible sans la foi et le dynamisme de vos institutions internationales. Nous pensons en particulier au Comité international de la Croix-Rouge, dans son rôle ingrat mais combien sublime d'intermédiaire neutre dans les conflits et à la Fédération mondiale de toutes les Sociétés qui a inspiré, dans le cadre de son programme de développement l'organisation de ce Séminaire.

nos vifs pour que se créent les liens et s'unifient les méthodes nécessaires
au renforcement de l'aide mutuelle et à la recherche des solutions à vos divers
problèmes.

Allocution du Dr Hadj Ahmed Djebli Elaydoui
Président délégué du Croissant-Rouge marocain

Le Croissant-Rouge marocain à qui Sa Majesté le Roi Hassan II a bien voulu faire l'insigne honneur de placer sous Sa Haute Présidence le premier Séminaire des Sociétés de Croissant-Rouge, Croix-Rouge, Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, est extrêmement heureux de souhaiter la bienvenue aux éminents délégués, représentant les Sociétés nationales de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de l'Irak, de l'Iran, de Jordanie, du Kuwait, du Liban, de Lybie, de la République arabe syrienne, de la République arabe unie, de la République du Yémen, du Soudan, de la Tunisie et de la Turquie.

Il nous est non moins agréable de recevoir dans cette terre de rencontre, sous le ciel de Rabat toujours serein, des Sociétés soeurs, à la fois représentantes de pays frères auxquels nous lient tant d'affinités culturelles, linguistiques et historiques.

Nous sommes également heureux d'accueillir le représentant du Comité international de la Croix-Rouge, le Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ainsi que son distingué Trésorier général. Ces deux institutions internationales de la Croix-Rouge ne cessent d'insuffler leur foi aux Sociétés soeurs en vue d'accomplir leur mission humanitaire et universelle en toutes circonstances.

A notre satisfaction s'ajoute le plaisir de voir parmi nous les représentants de Sociétés venues en observateurs d'Espagne, de France, de Suède et de Suisse. Qu'il nous soit permis, en cette occasion, de leur manifester notre gratitude pour les conseils, l'aide technique et matérielle qu'elles nous ont accordés en toutes occasions depuis la création de notre Société.

Nos souhaits de bienvenue s'adressent également aux personnalités déléguées par les organisations internationales, dont la collaboration nous a toujours été précieuse, et que nous souhaitons voir se renforcer.

Aux Comités provinciaux venus s'associer à cette journée solennelle et à tous les membres de la grande famille du Croissant-Rouge marocain ici présents, nous disons merci pour le travail fructueux déjà accompli dans leurs secteurs; sans leur dévouement, le Croissant-Rouge marocain ne pourrait accomplir ses multiples tâches.

Nous n'avons pas oublié toutes les personnalités qui, soit à titre privé, soit au nom d'organisations de caractère social, ont bien voulu honorer de leur présence cette séance inaugurale.

Le premier Séminaire des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient est pour le Croissant-Rouge marocain une étape décisive pour la réalisation de son plan quinquennal, et ouvre aux Sociétés soeurs qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation, l'aube d'une ère de coopération que nous souhaitons fructueuse et bénéfique pour l'ensemble des Sociétés nationales.

Nous ne voudrions pas terminer sans adresser nos plus vifs remerciements à Messieurs les Ministres, Messieurs les Ambassadeurs et toutes les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer la séance inaugurale de ce Séminaire. Leur présence est pour nous le gage du profond intérêt qu'elles portent à la mission universelle de la Croix-Rouge.

Enfin nous émettons le vœu que malgré un programme de travail chargé, nos distingués délégués pourront apprécier les curiosités et le charme de la Capitale du Maroc et de ses environs.

Allocution de Monsieur Henrik Beer
Secrétaire général de la
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

J'ai l'indiscrutable honneur et l'agréable mission de présenter, au nom de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, mes déférents hommages à Sa Majesté le Roi Hassan II et à témoigner à Son Auguste Personne toute ma gratitude pour le Haut patronage qu'Elle a daigné accorder au premier Séminaire des Sociétés nationales du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Je saisis aussi cette occasion pour exprimer ma reconnaissance aux membres du Gouvernement de Sa Majesté pour le grand intérêt qu'ils ont témoigné à ce Séminaire et l'aide matérielle qu'ils ont apporté à sa réalisation.

La Ligue exprime ses vifs remerciements à Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, Présidente du Croissant-Rouge marocain pour son aimable invitation et se réjouit de ce que le Croissant-Rouge marocain ait été choisi pour accueillir dans la magnifique capitale du Royaume, les Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.



En effet, la collaboration de la Ligue avec le Croissant-Rouge marocain fut marquée de hauts faits qui resteront vivaces dans nos mémoires. Il suffit de nous remémorer une époque encore récente où le Maroc fut affecté par une série de catastrophes, et que ce soit lors du désastre d'Agadir, de la calamité des huiles frelatées, ou pendant l'opération de secours en faveur des réfugiés algériens au Maroc, nous avons été sensibles au dévouement et au dynamisme de cette jeune Société. Depuis se sont forgés des liens affectifs qui n'ont cessé de se renforcer au cours des années dans un pur esprit de coopération. L'organisation du Séminaire en constitue aujourd'hui la véritable consécration.

Si la Ligue attache le plus grand prix à la réunion de ce Séminaire, c'est qu'elle a déjà pu en maintes occasions apprécier l'intérêt de telles réunions ayant à la fois un caractère régional et des incidences internationales. Des colloques analogues amènent en effet les Sociétés à prendre conscience de leurs problèmes communs, à les résoudre ensemble, à sceller les liens de collaboration et d'aide mutuelle que chacune d'entre elles est en droit d'espérer d'une Société soeur.

L'organisation du Séminaire s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'un Programme de Développement mis en oeuvre par la Ligue, entériné par sa haute autorité délibérante, le Conseil des Gouverneurs, visant, d'une part, à promouvoir la création de Sociétés Croix-Rouge et Croissant-Rouge, d'autre part, à aider les Sociétés à développer leurs activités humanitaires dans le respect des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Car tel est le but essentiel de la Ligue : apporter aux Sociétés une assistance à laquelle elles ont droit, les aider à résoudre leurs problèmes elles-mêmes, orienter leurs activités pour qu'elles inculquent à leurs populations un certain idéal humanitaire sans lequel toute réalisation demeurerait inachevée.

Il suffit de regarder autour de nous pour constater combien les services de la Croix-Rouge sont indispensables dans chaque pays pour les tâches les plus simples, les soins médicaux et sanitaires, l'éducation sanitaire des jeunes et des adultes, les secours en cas de désastre. Ainsi les Etats et Sociétés nationales réunis à Vienne en Octobre 1965 pour la XXème Conférence internationale de la Croix-Rouge ont pris conscience du rôle que les Sociétés nationales peuvent jouer dans le domaine humanitaire sur leur propre territoire; les délégués de la XXème Conférence ont recommandé notamment que "les Sociétés créent ou étendent des programmes de santé, d'éducation, de bien-être social à l'intention des jeunes et des adultes en collaboration avec les institutions gouvernementales, ainsi que d'autres organisations volontaires non-gouvernementales en vue de répondre aux besoins spécifiques des régions en voie de développement".

Le Séminaire de Rabat offre aux Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient une occasion unique d'examiner la suite qu'elles sont en mesure de donner à cette Résolution tout en renforçant leurs liens de solidarité.

Mais pour que les Sociétés nationales puissent diffuser dans leurs pays les connaissances de base dans ces domaines d'activité, pour faire face aux tâches primordiales qui leur incombent, la coordination est nécessaire. Une méthode peut ne pas être valable dans tous les secteurs géographiques, par contre l'information réciproque, les échanges de vues, les confrontations d'expériences vécues peuvent dégager des principes de base valables en vue de la coordination d'actions collectives lors des désastres. Dans le même esprit peuvent se dégager des règles de conduite à tenir en vue de l'organisation du secourisme, des soins au foyer, d'activités d'éducation sanitaire, de la participation de la jeunesse à la vie et à la pérennité de la Société nationale.



De plus, ce type de forum international à l'échelon régional peut aider à résoudre des problèmes bien spécifiques selon des méthodes particulières, comme par exemple, la coordination des services de secours à l'occasion du pèlerinage de la Mecque.

Par delà les problèmes techniques et les solutions que le Séminaire peut apporter aux divers problèmes étudiés, le but principal doit être le renforcement de la solidarité entre les Sociétés et entre les peuples, et par elle l'établissement d'un climat de compréhension d'où soient bannis les préjugés, les particularismes et les misères qu'engendrent les conflits de toute nature frappant encore de nos jours l'humanité.

Le climat qui a présidé à la désignation du Maroc comme lieu du Séminaire, la conscience avec laquelle le Croissant-Rouge marocain s'est efforcé de faire face à son organisation dans les moindres détails sont autant de facteurs favorables qui laissent bien préjuger de l'issue du Séminaire. Le concours des Sociétés sœurs ici présentes est un gage de la réussite de vos travaux auxquels la Ligue s'associe avec joie.

Allocution de Monsieur Pierre Gaillard
Représentant du
Comité international de la Croix-Rouge

Le Comité international de la Croix-Rouge est tout particulièrement sensible au message que Sa Majesté le Roi du Maroc a bien voulu nous adresser à l'occasion de l'ouverture de ce Séminaire et à la présence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, qui soulignent ainsi l'importance et l'intérêt que le Maroc et Son Souverain attachent au développement des activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Je tiens aussi à dire notre grande gratitude au Croissant-Rouge marocain pour la part éminente qu'il a prise à l'organisation de ce Séminaire, ainsi qu'aux Autorités marocaines pour l'hospitalité qui nous est réservée dans cette magnifique ville de Rabat.

Notre Président aurait souhaité pouvoir participer personnellement à votre Séminaire, mais il n'a malheureusement pas pu le faire, étant actuellement en voyage en Yougoslavie. Il m'a chargé de vous apporter ici son très cordial message ainsi que les vœux de notre Comité pour le plein succès de vos travaux.

Il y a quarante-quatre ans, en 1922, la Ligue venait de faire son apparition dans le monde de la Croix-Rouge. Elle avait alors trois ans. A peine organisée, l'un de ses premiers soucis a été de se tourner vers les Sociétés nationales travaillant en terres lointaines. Faisant preuve déjà du dynamisme qui l'anime toujours, elle a organisé une première conférence régionale à Bangkok.



Le Comité international de la Croix-Rouge, entièrement préoccupé par les séquelles de la guerre de 1914-1918, n'assistait pas à cette réunion de Bangkok. Le monde, en effet, sortait exsangue du premier conflit mondial et chacun espérait que ce serait la dernière des guerres.

Mais, hélas, la guerre n'a cessé d'allumer, ici et là, ses foyers meurtriers. Ligue et Comité ont continué à se développer chacun à leur manière, chacun dans leur domaine propre. Ils ont noué l'un avec l'autre des liens de plus en plus nombreux. En quarante-quatre ans, le monde lui aussi a bien changé. La guerre et la paix se sont, à leur manière aussi mêlées de plus en plus étroitement l'une à l'autre et de façon parfois singulièrement confuse. Le Comité et la Ligue ont appris à travailler en liaison de plus en plus étroite, et je vois précisément un signe de cette collaboration dans la possibilité qui m'est donnée, ici, de prendre la parole dans ce Séminaire régional. Je voudrais donc la remercier vivement de nous y avoir associés.

Après la récente Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Vienne, en automne dernier, il est particulièrement opportun d'examiner comment se présentent les tâches actuelles de la Croix-Rouge, compte tenu de l'évolution du monde et des idées. Cet examen, c'est à nous tous qu'il incombe de le faire, en vouant notre attention à la fois aux principes et aux aspects pratiques de ces différentes tâches. Notre mouvement ne peut, en effet, demeurer vivant qu'en donnant, sans cesse à ces principes, des applications concrètes adaptées aux situations nouvelles.

Si l'assistance aux victimes de conflits relève plus particulièrement du CICR, intermédiaire neutre et humanitaire, n'oublions pas non plus qu'à l'origine, le CICR a vu sa tâche principale dans la création des Sociétés nationales qui, elles, étaient chargées de l'action pratique. Si l'évolution des circonstances a conduit le CICR à agir lui-même directement en faveur des victimes, il faut néanmoins que les Sociétés nationales demeurent, elles aussi, actives dans ce domaine, conformément au but pour lequel elles ont été créées, à l'origine.

Je m'efforcerai donc, dans les deux exposés que je vous présenterai ultérieurement, de mettre l'accent principal sur ce qu'ont fait et ce que peuvent faire les Sociétés nationales pour assister les victimes des conflits et pour s'y préparer.

Mais, auparavant, je voudrais brièvement rappeler quelles sont les tâches spécifiques du Comité international et en préciser le champ d'action.

En un mot, ce sont les conflits. Mais voilà qui appelle quelques éclaircissements. D'abord, comme vous le savez, le Comité n'agit pas seulement lorsque les hostilités ont éclaté. Bien au contraire, il a une tâche considérable dès le temps de paix et dans les périodes de tension.

De 1864 à 1949, il y a eu au total huit Conventions de Genève. Tous ces textes ont été élaborés dans les bureaux du Comité, avec le concours précieux de bien des Sociétés nationales. C'est là une tâche considérable et il n'est pas exagéré de dire que des centaines de milliers d'hommes doivent la vie à ce travail obscur et invisible. Mais, promouvoir les Conventions n'est pas tout. Il faut encore les diffuser, les faire connaître, activité fort importante dès le temps de paix. Le Comité est aussi le gardien et le promoteur des principes de la Croix-Rouge. Encore un travail quasiment invisible.



Mais croyez-vous que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge seraient ce qu'ils sont sans une constante et vigilante attention ? Croyez-vous que c'est le fait du hasard si, dans toutes les parties du monde, des hommes et des femmes sont animés d'un même esprit, travaillent de la même manière, dans le même but ? Il n'y paraît peut-être pas, mais c'est le résultat d'un travail, c'est une oeuvre qui ne réussit que dans la mesure même où elle est menée avec discrétion, avec tact, et de la manière la plus continue.

Mais, c'est en temps de conflits que le Comité agit de la manière la plus tangible, la plus visible. Conflit, le mot doit prendre ici son sens le plus large. Dès que des hommes se battent, dès que le conflit fait des victimes, le Comité international se sent concerné. Ce ne sera donc pas seulement dans les cas de conflits internationaux officiellement déclarés. Le Comité cherchera à intervenir même si l'état de guerre n'est pas reconnu par l'une des parties au conflit, même si le conflit armé ne présente pas un caractère international.

On pourrait entreprendre de distinguer et de grouper toutes ces victimes de conflits de bien des manières différentes. Pour les travaux de notre Séminaire, je voudrais vous proposer de nous placer du point de vue de la Société nationale d'un pays belligérant, et considérer les deux champs d'action qui s'offrent à elle. Géographiquement parlant, cette Société nationale a un premier domaine bien défini. C'est son territoire national. Dans ce cadre, le travail ne va pas lui manquer, bien au contraire. Elle se souviendra tout d'abord qu'elle est au premier chef un auxiliaire des services de santé, militaires et civils. Elle leur fournira du personnel et s'efforcera de soulager de toutes manières les malades, les blessés, les invalides. Aux victimes des combats s'ajouteront toutes celles que provoquent les bombardements et autres faits de guerre, à l'intérieur du pays. Il y aura certainement aussi des populations déplacées, des réfugiés venus d'un pays ami ou même aussi des ressortissants ennemis, prisonniers ou internés. Ce sont là des victimes de la guerre que cette Société nationale aura, si l'on peut dire, sous la main, à sa portée. Son devoir est clair. Elle doit tout mettre en oeuvre pour les assister.

Mais les moyens de cette Société nationale sont peut-être limités et ne suffisent pas à la tâche. C'est en pareille situation que la solidarité entre les Sociétés nationales du monde entier va se manifester. C'est l'un des cas où le Comité international entre, lui aussi, en jeu. Il doit être l'agent de cette solidarité. Il doit informer les Sociétés nationales des besoins existants, solliciter leur aide et coordonner l'action de secours entreprise d'urgence.

Mais cela n'est pas tout. Revenons à cette Société nationale déjà surchargée de besogne. Un second champ d'action va s'ouvrir devant elle. Il se peut en effet que des membres de l'armée du pays soient maintenant prisonniers de guerre au pouvoir de l'adversaire, ou des civils internés dans des camps. Toutes ces victimes sont hors de portée de leur Société nationale. Ils sont aussi hors de portée de leur Gouvernement. Ils seraient à la merci totale de l'adversaire s'il n'existait pas les Conventions de Genève; c'est leur planche de salut, si ces Conventions sont appliquées.

Quant aux activités pratiques du CICR, on peut les grouper en trois rubriques principales : protection des victimes de conflits, renseignements, et enfin, secours. Le rôle de "protecteur" du Comité international vous est bien connu: pour s'acquitter de cette fonction, le Comité envoie dans les pays en proie à des conflits des délégués qui agissent avec l'appui et les conseils des Sociétés nationales. Ces délégués ont notamment pour fonction d'inspecter les camps de prisonniers civils et militaires et de veiller au traitement humain des captifs. Ils vérifient les conditions de détention et s'entretiennent sans témoin avec les



prisonniers et leurs porte-paroles. Ces délégués demandent sur place les améliorations nécessaires et, si besoin, le Comité international de Genève auprès de l'autorité supérieure, s'appuyant parfois sur la réciprocité et toujours sur les Conventions de Genève.

La seconde fonction du Comité, non moins importante, consiste à renseigner. L'Etat d'origine et les familles doivent obtenir des nouvelles de leurs prisonniers et en recevoir la liste. Il faut donc que ces prisonniers puissent correspondre avec leurs proches et réciproquement. C'est ici le rôle particulier de l'Agence centrale de Recherches du Comité international à Genève. On ne saurait mesurer la somme formidable d'anxiété que cette Agence est parvenue à dissiper depuis qu'elle fonctionne.

Le Comité international, enfin, doit prodiguer des secours matériels, provenant généralement des Sociétés nationales ou des Autorités d'origine. Cette activité l'oblige parfois à mettre sur pied des moyens considérables, telle la création d'une flotte battant pavillon Croix-Rouge, pendant la dernière guerre mondiale. Souvent aussi le secours consiste en une assistance médicale, matérialisée par l'envoi sur place de médecins et d'équipes sanitaires.

Mais, ce que je voudrais souligner en terminant, c'est qu'aucune de ces différentes actions du Comité international ne saurait se faire sans l'aide active des Sociétés nationales. Leur concours est absolument indispensable, d'où la nécessité d'être prêt à l'avance, à toutes les éventualités. C'est au prix de ces efforts préparatoires que nous parviendrons, Sociétés nationales, Ligue et Comité international de la Croix-Rouge, à être à la fois efficaces et rapides.

L'occasion qui nous est donnée, cette semaine, de travailler tous ensemble, nous devons la saisir avec empressement. Nous devons en tirer tout le parti possible.

Que le Croissant-Rouge marocain et la Ligue, une fois encore, soient félicités d'avoir mis sur pied ce Séminaire en un lieu si judicieusement choisi, et le Maroc remercié de l'avoir si généreusement accueilli.



LES TRAVAUX DU SEMINAIRE

Les travaux du Séminaire commencèrent lundi 23 mai à 15 heures à l'hôtel de la Tour Hassan sous la Présidence de M. Henrik Beer, Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Lundi 23 mai - Première séance

Premier sujet : STRUCTURE ET ORGANISATION D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE
Présenté par le Croissant-Rouge marocain
Conférencier : Dr D. Kabbaj, Premier Vice-Président
du Comité provincial de Casablanca

Président du jour : Dr Hadj Ahmed Djebli Elaydouni, Président-
délégué du Croissant-Rouge marocain

Expert adjoint du Comité de Rédaction : M. El-Kechai, Vice-Prési-
dent du Croissant-Rouge algérien

Le Dr Kabbaj déclara en substance que toute édification d'une Société devrait se conformer à deux principes fondamentaux : l'autonomie, permettant à la Société d'oeuvrer sans considération de race, d'idéologie ou de politique, et la souplesse, élément nécessaire pour qu'elle puisse s'adapter aux circonstances.

Pour édifier une Société nationale, il convient tout d'abord de tenir compte des conditions démographiques, économiques, sociales et administratives du pays, et de déterminer ses ressources et ses besoins, ensuite de choisir en fonction de ces facteurs, le type d'organisation le mieux approprié, d'effectuer le recrutement des cadres et des membres, d'établir les services à rendre en priorité et de fixer les méthodes de financement.

Prenant comme exemple l'expérience pilote que réalise le Croissant-Rouge marocain - un Programme de Développement de 5 ans patronné par la Croix-Rouge suisse - le Dr Kabbaj examina les problèmes majeurs qui se posent lors de la formation d'une Société nationale et décrivit certaines méthodes susceptibles de les résoudre.

Doit-on sélectionner une activité reconnue "vitale" pour Bâtir ensuite la structure de la Société autour de cette activité, ou doit-on au contraire structurer la Société avant tout autre considération ? Le Croissant-Rouge marocain, pour sa part, estime que la priorité doit être accordée aux fondations d'une Société nationale, à son encadrement en personnel, à son implantation sur le territoire et à son financement.

Dans quelle mesure cette structure se conformera-t-elle à la structure administrative du pays considéré ? Sera-t-elle centralisée ou décentralisée ? Pour ce qui est du Croissant-Rouge marocain, sa structure au niveau national est adaptée à la structure administrative du pays, ce qui facilite les contacts et la collaboration entre les membres du Croissant-Rouge et les autorités à tous les échelons. La dite structure est ainsi décentralisée par nécessité géographique et administrative.



Quant à la composition des divers organes de la Société, le Croissant-Rouge marocain a adopté provisoirement, avant l'organisation d'élections prévues par les statuts, la formule de la "proposition librement consentie", basée sur des critères d'apolitisme, de bonne moralité et d'esprit de volontariat. Cela signifie que les membres ont été pressentis et ont librement et bénévolement accepté de collaborer à l'oeuvre humanitaire du Croissant-Rouge.

Quelles sont les premières tâches que peut remplir la Société ainsi organisée, et selon quelles priorités ? La Société ainsi structurée doit définir sa position vis-à-vis des organes officiels susceptibles de l'aider. Elle peut ensuite procéder au lancement d'activités humanitaires, tout en poursuivant son développement structurel.

Enfin, comment une Société peut-elle assurer son financement sans pour autant s'assujettir et perdre son autonomie ? Le Dr Kabbaj s'étendit à ce propos sur les moyens de financement du Croissant-Rouge marocain : subvention gouvernementale, autofinancement par les cotisations des membres, organisation de collectes, vente d'insignes, kermesses, bals, manifestations sportives et administratives, etc.

RECOMMANDATION I

Structure et organisation d'une Société nationale

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

PREND ACTE des principes qui ont présidé à la formation et au développement du Croissant-Rouge marocain, notamment la nécessité d'établir toute structure à partir d'une analyse des ressources et des besoins du pays, compte tenu des caractéristiques géographiques et économiques ainsi que des traditions et coutumes de ce pays,

CONSIDERE, après avoir entendu les diverses interventions suscitées par cet exposé, qu'une Société doit se préoccuper, parallèlement à la mise en place de ses structures, du lancement rapide d'activités répondant aux besoins essentiels du pays.

SOULIGNE l'importance de lancer dès le début, une activité pilote qui puisse montrer clairement à la population quels sont les buts et l'idéal recherchés par une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge et susciter ainsi l'intérêt et l'appui de la collectivité,

ESTIME qu'une aide des pouvoirs publics peut être sollicitée pour faciliter ce démarrage, étant entendu cependant que la Société préserve son caractère d'organisme privé et indépendant, tout en demeurant l'auxiliaire des pouvoirs publics et en particulier des services de santé publique en temps de paix et des services de santé militaire en temps de guerre,



PROPOSE que la structuration de la Société soit établie par étapes, le comité central étant tout d'abord constitué en un noyau solide, et que la Société atteigne rapidement à une décentralisation par la création de comités régionaux et locaux, le but final étant de couvrir tout le territoire par une Société organisée sur une base démocratique et populaire,

ATTIRE L'ATTENTION des Sociétés sur l'importance du caractère bénévole des activités de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, sur la nécessité de constituer aussi rapidement que possible un corps de volontaires, et d'offrir à ces derniers un ensemble d'activités susceptibles de maintenir leur enthousiasme et de leur donner la formation nécessaire pour la mise en oeuvre de ce programme,

NOTE enfin que la structuration d'une Société et le développement de ses programmes ne doivent pas donner au public l'impression qu'il s'agit d'une organisation de bienfaisance mais doivent tendre à créer un esprit de solidarité et de participation de la part de chacun.

Second sujet : FINANCEMENT D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE
Présenté par le Baron van Zeeland, Trésorier Général
de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

Le Trésorier général de la Ligue procéda à une analyse des différents systèmes de financement susceptibles d'étayer les budgets des Sociétés nationales et insista d'abord sur le moyen le plus simple, à savoir la contribution gouvernementale.

Puis il passa au système du financement par un petit groupe de personnalités influentes et riches, qui en arrivent parfois à dominer les activités d'une Société et exercer sur elle une influence de "clan" dangereuse pour son indépendance.

A ces deux méthodes précédentes s'apparente le système des "donations".

Tout autre apparaît le recours à la générosité publique: sous forme de collectes opérées dans les rues ou par correspondance, ventes d'insignes Croix-Rouge et Croissant-Rouge, invitations à des soirées musicales, cinématographiques ou dansantes, organisation de tombolas, etc. Parmi les autres moyens énumérés, citons encore les cotisations de membres, le lancement - avec autorisation gouvernementale - d'une loterie nationale, la vente de médailles commémoratives, l'émission d'un timbre-poste spécial, la publicité dans les revues éditées par les Sociétés nationales, l'émission d'une monnaie spéciale ayant cours légal, le paiement par le gouvernement d'un "forfait" pour services spéciaux soit à l'armée, soit à la communauté, les placements de fonds à des conditions favorables, etc.

Le Baron van Zeeland souligna ensuite certaines difficultés inhérentes aux méthodes de financement des Sociétés nationales. La première difficulté consiste dans la disparité entre la disponibilité des fonds et les besoins. Pour les Sociétés plus ou moins récentes qui n'ont pas encore réussi à se créer des "réserves", le problème est bien souvent dramatique. Une autre difficulté financière porte sur la perception des contributions de membres, pour lesquelles des défauts de paiement sont souvent enregistrés. Enfin la dépréciation monétaire ou les transferts internationaux de fonds

sont à la base d'une troisième catégorie de difficultés : il va de soi, en effet, que la montée des prix exerce une influence maléfique sur les budgets et que de leur côté, des modifications importantes dans les taux de change alourdissent, pour les Sociétés nationales, le poids en monnaie nationale de leur contribution à la Ligue, fixée nécessairement en francs suisses.

Au cours de son exposé, l'orateur se référa fréquemment à la Ligue, qui connaît sensiblement les mêmes problèmes que les Sociétés nationales.

RECOMMANDATION II

FINANCEMENT

Financement d'une Société nationale

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

AYANT PRIS NOTE des conseils éclairés du Trésorier général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge lors de son exposé sur le financement d'une Société nationale,

ATTIRE L'ATTENTION sur la nécessité pour une Société nationale d'équilibrer son budget par des ressources régulières d'une part, et par des ressources accessoires d'autre part, les premières comprenant notamment une subvention éventuelle de l'Etat, les cotisations des membres, et les secondes, les appels directs à la population sous diverses formes (collectes, kermesses, vente d'insignes, manifestations sportives et artistiques, etc.) ainsi que les services payant instaurés par la Société (soins médicaux dans les dispensaires, etc.) et le produit de taxes diverses,

NOTE que plusieurs Sociétés appliquent avec succès un système de financement du Comité central basé sur le prélèvement d'un pourcentage des revenus des Comités locaux,

SUGGERE aux Sociétés de s'entourer, pour l'établissement de leur programme financier, de personnalités dont l'expérience dans ce domaine et l'intégrité soient la garantie d'une politique financière aussi sage qu'efficace,

ACCUEILLE AVEC SATISFACTION la suggestion du Secrétaire général de la Ligue d'établir une liste de tous les moyens de financement réalisés par les Sociétés dans le monde, moyens dont chaque Société, à son tour, pourrait tirer parti.

Mardi 24 mai - Deuxième séance

Sujet : LES GRANDS SUPPORTS D'INFORMATION AU SERVICE DES SOCIÉTÉS NATIONALES
Présenté par la Croix-Rouge libanaise
Conférencier : Mme Elly Nucho, Membre du Comité central

Président du jour : Dr A. Al-Mudarres, Président du Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite

Expert adjoint au Comité de Rédaction: Dr Khodabandeloo, Directeur du Bureau de l'Information de la Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran.

Après un bref rappel historique, Mme Nucho analysa en quoi les moyens d'information que nous offre le monde moderne peuvent contribuer à soutenir l'action de la Croix-Rouge.

Pour travailler efficacement, les Sociétés nationales ont en effet besoin d'être soutenues matériellement et moralement par la population de leurs pays respectifs. Or, la presse, la radio, la télévision, le cinéma permettent de créer un "climat", d'intéresser toutes les couches sociales à l'oeuvre de la Croix-Rouge. L'utilisation de ces moyens est relativement facile pour une Société établie depuis un certain temps déjà, elle l'est moins pour les jeunes Sociétés.

Mme Nucho insista sur le processus visant à établir une bonne collaboration avec les milieux gouvernementaux intéressés et mentionna les expériences faites dans ce domaine par la Croix-Rouge libanaise. Elle souligna particulièrement la nécessité d'établir des contacts personnels avec la presse, la radio, la télévision et l'importance de la propagande auprès de la jeunesse, qui assurera ensuite la relève de la Société. Puis l'orateur parla du travail accompli par sa Société lors des campagnes d'appels de fonds axées chaque année autour de la Journée mondiale de la Croix-Rouge.

Mme Nucho déclara ensuite que cette propagande devait porter sur les activités de la Société, sur les raisons qui la poussent à s'occuper de tel ou tel problème, sur la participation aux activités internationales, nationales et locales, les manifestations spéciales, les appels de fonds. Puis, Mme Nucho examina les divers moyens audio-visuels dont dispose l'information moderne.

Le porte-parole de la Croix-Rouge libanaise insista sur l'importance d'une collaboration avec la Ligue, qui centralise et résume, dans sa publication "Panorama", tout ce qui se passe dans le monde et souligna en passant l'importance d'une traduction de cette revue en arabe. Mme Nucho releva également le fait que les Bureaux spécialisés de la Ligue peuvent fournir une importante documentation aux Sociétés nationales. A ce propos, elle cita à nouveau des exemples de la Croix-Rouge libanaise et mentionna les nombreuses publications et les documents traduits en arabe par sa Société. En conclusion, elle émit le vœu que chacune des Sociétés de langue arabe se charge de traduire une partie de la documentation fournie par la Ligue, et même, de voir cette dernière émettre des documents en langue arabe.

Le Représentant du Lion et Soleil Rouges d'Iran fit ensuite un exposé extrêmement détaillé sur les réalisations de sa Société.

Le Dr Khodabandeloo émit d'abord l'opinion que l'information n'est pas, comme d'aucuns pourraient le croire, un gaspillage d'argent, mais bien plutôt un investissement à long terme. Puis il expliqua le fonctionnement du "Service des publications et des Relations publiques" de sa Société, service qui fut créé il y a de cela 30 mois. On distingue d'abord une section des publications, elle-même subdivisée en une division de l'information, qui s'occupe des communiqués de presse, des relations avec les journaux et une division des publications, qui, comme son nom l'indique, est responsable de la publication des documents écrits de la Société. Une deuxième section, la section audio-visuelle, comprend un service radio, un service télévision, un service des arts graphiques et de la photographie, possédant son propre laboratoire de développement de photographies, diapositives et films cinématographiques, et enfin un service des expositions. Une troisième section, dite des relations publiques, groupe un service interne, s'adressant aux membres de la Société et à son personnel, et un service extérieur, qui s'adresse au public en général et est chargé de l'organisation de conférences, de visites, de séances de projections de films, de réceptions, etc.

Il existe en outre un Comité comprenant des représentants de la presse et du service de l'Information de la Société. Ce Comité se réunit une fois par semaine pour examiner toutes les questions ayant trait à l'information.

Le délégué de l'Iran termina son intervention en faisant une distinction entre deux sortes de publicité, l'une étant permanente, l'autre occasionnelle et revêtant la forme de campagnes (8 mai, Journée de Transfusion sanguine, Campagne Croix-Rouge de la Jeunesse).

On discuta longuement de la traduction en arabe des divers documents publiés par la Ligue. Un questionnaire portant sur ce sujet fut même distribué aux participants. On examina aussi la possibilité d'engager au Secrétariat de la Ligue une personne de langue arabe, qui serait chargée non seulement de la traduction en arabe des documents de base de la Ligue, mais également du développement des contacts entre Sociétés d'Afrique du Nord et Moyen-Orient. Il fut d'autre part question que des membres des dites Sociétés fassent un stage auprès de la Ligue, et si possible du Comité international de la Croix-Rouge. Les divers orateurs insistèrent avant tout sur la nécessité de rééditer les traductions existantes et de publier à nouveau en arabe les principes de la Croix-Rouge et les Conventions de Genève pour les diffuser largement dans les milieux intéressés, surtout au sein de l'armée. Les délégués évoquèrent les expériences faites par leurs Sociétés respectives dans le domaine de l'information et soulignèrent particulièrement l'importance des contacts personnels, de la propagande directe auprès de la population. Ils s'accordèrent cependant pour reconnaître que les services rendus par la Société constituaient encore le meilleur moyen de propagande à mentionner à ce propos la nécessité d'associer toujours plus la jeunesse à ces activités. L'un des participants cita notamment l'exemple de sa Société, où les jeunes portant des brassards Croissant-Rouge et munis de DDT, mènent une véritable "guerre des taudis".

SUISSE

RECOMMANDATION III

L'information au service des Sociétés nationales

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT PRIS connaissance du rapport présenté par la Croix-Rouge libanaise, rapport qui met en lumière le rôle essentiel de l'information dans la création d'un climat de confiance indispensable au développement d'une Société, et l'importance de bonnes relations et de contacts personnels avec les milieux de la presse, de la radio et de la télévision ainsi qu'avec les pouvoirs publics,

ESTIME que toute information doit être basée sur une connaissance approfondie de la population à laquelle elle s'adresse ainsi que des moyens de communications les mieux adaptées à cette population,

INSISTE sur l'importance du contact personnel qui s'avère souvent plus efficace que les moyens de grande information, surtout dans les zones rurales,

ESTIME que les services d'une Société constituent en fait la meilleure des propagandes et que toute information doit se greffer sur des activités concrètes,

SUGGERE que chaque Société s'entoure d'un Comité d'experts qui puissent la conseiller utilement en matière d'information et faciliter sa tâche dans ce domaine,

SOULIGNE l'efficacité d'une publicité indirecte, à savoir, celle qui associe discrètement le nom de la Société à une activité, une publication, un film, une action d'entraide,

INSISTE sur la nécessité pour toute Société :

- a) de tendre vers l'établissement d'un programme d'information permanente qui donne la priorité aux principes fondamentaux de la Croix-Rouge et s'efforce d'atteindre les groupes clés de la population (armée, enseignants, milieux religieux, etc.)
- b) d'organiser des campagnes à caractère spécialisé (journées de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, etc.)
- c) d'utiliser largement les volontaires pour faire connaître la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge au sein de la communauté,

CONSIDERE enfin que le maintien et l'extension de l'intérêt actif porté à la Croix-Rouge par la population dépendent étroitement de la façon dont les Sociétés nationales font connaître leur activité humanitaire.



RECOMMANDATION IV

Personnel et matériel de langue arabe

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ,

PREND ACTE du vœu formulé par les Sociétés nationales de voir le Secrétariat de la Ligue à Genève s'adjoindre une personne de langue arabe, non seulement pour la traduction des documents de base de la Ligue, mais pour le développement des contacts avec les Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

SOUHAITE que des membres des Sociétés de cette région puissent effectuer des stages au siège de la Ligue afin d'acquérir une formation tout en participant au travail normal du Secrétariat,

ESPERE que le CICR pourra être associé à ces stages,

EMET le vœu que les documents de base préparés par la Ligue soient également publiés en langue arabe et reçoivent la plus large diffusion possible, tout en soulignant la nécessité pour chaque Société de publier des documents adaptés à la culture de la population de son pays et à ses préoccupations particulières,

REMERCE le Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite du don généreux destiné à multiplier les publications de la Ligue en langue arabe et exprime sa gratitude à la Croix-Rouge libanaise pour la mise à disposition des Sociétés soeurs des documents de la Ligue qu'elle a déjà traduits en langue arabe.

Mardi 24 mai - Troisième séance

Premier sujet : ORIENTATION DE L'EMBLEME DU CROISSANT-ROUGE
Présenté par le Croissant-Rouge tunisien
Conférencier : M.S. Boulakbèche, Secrétaire général

Président du jour : Dr A. Al-Mudarres, Président du Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite

Expert-adjoint au Comité de Rédaction : M. Douadery, Membre du Croissant-Rouge syrien

M. Boulakbèche examina tout d'abord la question de l'orientation du croissant et constata que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ainsi que les Sociétés de la RAU, d'Irak, de Jordanie, d'Algérie, du Maroc, de Lybie et d'Arabie Saoudite avaient choisi le croissant rouge vu de face, tourné vers la droite, alors que trois Sociétés seulement - la Turquie, la Tunisie et l'URSS avaient orienté leur emblème vers la gauche. Pour certaines Sociétés, cette orientation est définie par les statuts, alors que pour d'autres, les statuts ne donnent aucune précision sur ce sujet. Le problème, déclara l'orateur, consiste donc à unifier cette orientation, afin que l'emblème du Croissant-Rouge soit reconnu en tout temps, en tout lieu, comme c'est le cas pour la Croix-Rouge et le Lion et Soleil Rouges. Le représentant tunisien expliqua ensuite les raisons qui avaient incité sa Société à choisir l'orientation à gauche, vu de face. Il y a tout d'abord à cela une cause historique: la première Société nationale à adopter l'emblème du croissant fut la Société ottomane du Croissant-Rouge (créée en 1877). En 1907, ce même croissant rouge (vu de face, orienté vers la gauche, représentant l'inversion du drapeau turc sans étoile) fut reconnu à Londres par le Comité international de la Croix-Rouge. Après cette explication d'ordre historique, M. Boulakbèche évoqua un certain nombre de raisons "sentimentales" qui avaient incité sa Société à adopter la même orientation que la Turquie.

L'orateur passa ensuite au problème des dimensions de l'emblème et constata qu'une totale anarchie régnait, même au sein d'une seule et même Société. Il suggéra que des définitions proportionnelles quant à la longueur entre les deux extrémités et les deux rayons des deux arcs fussent une fois pour toutes fixées et demanda l'avis des Sociétés qui se seraient déjà penchées sur le problème.

Ce fut ensuite M. M. S. Sayman, Président du Croissant-Rouge turc, qui fit un exposé au nom de sa Société. Après un bref rappel historique des conditions dans lesquelles est intervenue la création du Croissant-Rouge ottoman et sa reconnaissance sur le plan international, M. Sayman expliqua en ces termes le choix de l'emblème par sa Société: "De même que, par courtoisie à l'égard de la Suisse, la croix rouge sur fond blanc, - à l'image du drapeau national suisse -, fut adoptée en 1863 comme emblème de la Croix-Rouge, parallèlement, le drapeau turc a servi de modèle, en Turquie, dans le choix de



l'emblème du croissant rouge". En ce qui concerne l'orientation, l'orateur précisa que le croissant représentait la lune à son premier quartier, stade auquel l'échancrure de la lune est tournée vers la gauche. Une autre explication consiste à dire que le croissant dont l'ouverture est orientée vers la gauche se lève à l'horizon de l'occident au début du mois de l'hégire, c'est-à-dire du mois arabe. Cette nouvelle lune qui croît de jour en jour apparaît alors avec une netteté particulière, car elle apparaît sur fond sombre, alors que la lune ayant son échancrure tournée vers la droite se manifeste dans les derniers jours de l'hégire, et comme le soleil se lèvera bientôt, elle ne se distingue pas nettement et disparaît rapidement. Quant aux dimensions du croissant rouge turc, elles sont identiques à celles du drapeau national, qui sont définies dans un règlement spécial. Après ces quelques précisions, le représentant turc termina en exprimant l'espoir que d'autres Sociétés se rallieraient à la solution proposée par le doyen des Croissants-Rouges.

RECOMMANDATION V

Orientation de l'emblème du Croissant-Rouge

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU les exposés des Sociétés du Croissant-Rouge de Tunisie et de Turquie, basés sur des données d'ordre juridique, historique et sentimental et insistant notamment sur l'unification de l'orientation du croissant,

AYANT ENTENDU les divers points de vue présentés par différentes délégations sur ce point,

SOULIGNE l'importance de ce problème, tant auprès des populations habituées dans chaque pays à voir le Croissant-Rouge orienté dans un certain sens, qu'auprès des Gouvernements qui sont les dépositaires de l'emblème protecteur dans le cadre des Conventions de Genève.

CONSIDERE que ce sujet nécessite une étude plus approfondie avec les parties intéressées, le CICR et les Gouvernements,

SUGGERE de soumettre la question à l'un des organes exécutifs de la Ligue afin d'aboutir à l'uniformisation de l'orientation du Croissant-Rouge selon le vœu exprimé par les Sociétés participantes,

CHARGE le Secrétariat de la Ligue et le CICR de présenter un document de travail sur ce sujet à la prochaine réunion du Comité exécutif de la Ligue.

Second sujet : RÔLE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
 ET DES SOCIÉTÉS NATIONALES DANS LES CONFLITS
 Présenté par M. P. Gaillard, représentant du
 Comité international de la Croix-Rouge

M. Gaillard commença son exposé en distinguant deux grands groupes de conflits, d'une part les conflits internationaux, d'autre part les conflits internes.

- I. Dans la première catégorie, l'orateur distingua :
- a) la tension internationale
 - b) le conflit international ou régional se déroulant aux frontières d'un Etat neutre
 - c) le conflit international ou régional limité
 - d) le conflit généralisé

Dans le cas de la tension internationale, la question est de savoir si une action de la Croix-Rouge se justifie, car en fait il n'y a pas de cas d'hostilités déclarées et les articles 3 et 4 des Conventions de Genève ne peuvent être appliqués. Le représentant du CICR répond cependant par l'affirmative, car la rupture des relations diplomatiques entre les deux Etats peut très souvent entraîner des situations dramatiques pour les nationaux de l'Etat adverse, qui se trouvent privés de toute protection.

Dans le cas d'un conflit aux frontières d'un pays neutre, de nombreuses tâches incombent à la Société nationale du pays en question, tâches qui entrent plus particulièrement dans le domaine des secours en cas de conflit (voir 9ème séance).

La situation en cas de conflit international ou régional limité est nette, classique, car elle est couverte par les Conventions de Genève de 1949. Dans ce contexte, l'orateur insista sur l'importance de diffuser ces Conventions avant que n'éclate le conflit et mentionna la Résolution No XXI de la XXème Conférence internationale de la Croix-Rouge (Vienne, 1965) relative à ce sujet.

Enfin, pour ce qui est du conflit généralisé, ses dimensions sont imprévisibles et il est pour ainsi dire certain que des armes de destruction massive seraient utilisées. Il faut donc dans ce cas accorder la priorité à la prévention. M. Gaillard mentionna à ce propos les Résolutions No X ("la Croix-Rouge, facteur de paix dans le monde") et XXVIII ("Protection des populations civiles contre les dangers de la guerre indiscriminée") de la XXème Conférence internationale de la Croix-Rouge (Vienne, 1965). Le CICR a décidé, afin de donner suite plus particulièrement à cette dernière résolution, de réunir une commission d'experts, en vue d'aboutir finalement à un "appel solennel" aux Gouvernements.

II. Puis l'orateur passa à la deuxième catégorie, celle des conflits internes. Il s'agit là d'un domaine neuf, dans lequel il faut innover et qui présente les situations les plus délicates.

Il est à nouveau possible de distinguer les subdivisions suivantes :

- a) guerres civiles
- b) troubles intérieurs
- c) tensions graves

Dans le premier cas, on se trouve en présence d'une vraie guerre mettant aux prises deux parties et leurs forces armées. Les conséquences pratiques sont très proches de celles d'un conflit international limité, cependant les conditions d'intervention sont beaucoup plus délicates, en raison des tensions, des déchirements qui résultent inévitablement d'une guerre civile. La base de l'action des Sociétés nationales et du

CICR sera l'article 3 des Conventions de Genève, à condition bien entendu que les parties en cause aient accepté ces dernières.

Pour qu'une Société nationale ne soit pas paralysée en une telle circonstance, il est nécessaire que les conditions de reconnaissance soient bien respectées. Il s'agit en premier lieu de l'indépendance vis-à-vis du Gouvernement, ce qui n'est pas synonyme d'indifférence, car il existe de nombreuses possibilités de collaboration. La deuxième condition est une situation de fait: le rôle d'une Société sera d'autant plus facile que ses dirigeants ne seront pas engagés politiquement. Enfin, la Société doit être décentralisée, afin que ses branches puissent agir également indépendamment en cas de partage du pays.

Lorsqu'il s'agit de troubles intérieurs, la situation est moins nette, car le pays n'est pas divisé. L'intervention sera plus difficile encore. La question se pose alors : quels sont les critères d'intervention du Comité international de la Croix-Rouge? Ils sont au nombre de quatre:

- a) les troubles doivent comporter une certaine gravité
- b) ils doivent être d'une certaine durée
- c) ils doivent opposer des groupes ayant une certaine organisation et surtout
- d) ils doivent provoquer des victimes

Une fois ces éléments réunis, le CICR consulte la Société nationale pour lui demander son appréciation, afin de déterminer l'offre de service à faire au Gouvernement. Souvent, il sera plus difficile de convaincre celui-ci d'accepter une intervention du CICR que d'organiser l'action en faveur des victimes. Là encore, le rôle de la Société auprès de ses autorités sera très important.

C'est en raison de ces difficultés que la XXème Conférence internationale de la Croix-Rouge a jugé bon dans sa Résolution No XXXI (citée dans la Recommandation ci-après) de rappeler l'importance de l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en cas de conflit intérieur. Après une brève analyse de cette Résolution et un rappel des conclusions essentielles (également reproduites dans la Recommandation ci-après) de la Commission d'experts réunie en 1962 par le CICR, l'orateur passa aux interventions pratiques des Sociétés nationales ou du CICR dans une situation de conflit interne. Ces interventions peuvent être de deux sortes :

- a) examen de problèmes de détention
- b) soins aux blessés

Le but de ces interventions est essentiellement d'obtenir un traitement humain. Cependant dans le premier cas, des difficultés peuvent naître du fait que l'on ne se trouve pas en présence d'une situation classique et que les Conventions de Genève ne peuvent s'appliquer. Dans la pratique, il existe cependant un certain nombre de documents de référence, telles les "Règles minima pour le Traitement des Détenus", acceptées par le Conseil économique et social des Nations Unies en 1958, d'autre part les normes techniques que le CICR cherche à établir à cet effet.

Finalement, pour la dernière catégorie de conflits internes, les tensions graves, la situation est moins nette encore. Comment décider alors si une intervention de la Croix-Rouge se justifie ? Le premier échelon responsable est la Société nationale. Si son indépendance et sa neutralité sont bien établies, elle peut essayer d'aborder certains problèmes avec son Gouvernement, en se fondant sur les recommandations des diverses Commissions d'experts du CICR, en particulier celle de 1953, consacrée à la question des détenus politiques, car il s'agira en fait presque toujours de problèmes de détention.

M. Gaillard termina son exposé en déclarant que le droit d'initiative humanitaire doit être l'outil qui permet à la Croix-Rouge de demeurer vivante et de s'adapter à des circonstances mouvantes.

RECOMMANDATION VI

Rôle du Comité international de la Croix-Rouge et des Sociétés nationales dans les conflits

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

PREND ACTE du rapport du représentant du Comité international de la Croix-Rouge, traitant l'assistance aux victimes de conflits et notamment des conflits internes, au cours duquel il a rappelé la Résolution No 31 de la XXème Conférence internationale de la Croix-Rouge se présentant comme suit:

considérant qu'à l'occasion des conflits armés non internationaux et des troubles intérieurs qui se sont produits ces dernières années il n'a pas été possible d'assurer une protection suffisante aux victimes, en particulier aux prisonniers et aux détenus,

considérant que les Conventions de Genève de 1949 contiennent dans l'article 3 commun aux quatre Conventions, des dispositions applicables à des conflits de cette nature,

ayant pris connaissance du rapport de la Commission des experts réunis par le Comité international de la Croix-Rouge du 25 au 30 octobre 1962,

adresse au CICR la prière instante de poursuivre son action en vue d'étendre l'aide humanitaire de la Croix-Rouge aux victimes de conflits non internationaux et

recommande aux Gouvernements des Etats parties aux Conventions de Genève ainsi qu'aux Sociétés nationales, d'accorder leur appui aux efforts déployés à cette fin dans leurs pays respectifs.

PREND également note des conclusions essentielles de la Commission d'experts réunie en 1962 par le CICR et qui souligne notamment les points suivants :

- 1) le respect des principes humanitaires ne s'impose pas seulement aux gouvernements mais à tous les groupements engagés dans les troubles intérieurs;
- 2) la nécessité d'un traitement humain pour les prisonniers et ceux ne participant pas aux hostilités;
- 3) l'obligation de recueillir et de soigner les blessés, supposant, le respect des principes du secret médical et de la neutralité de la médecine. Ceci implique qu'aucune sanction ne sera prise à l'encontre de ceux qui soignent les blessés "rebelle" et qu'il n'y aura pas de restrictions à la libre vente et à la circulation des médicaments;
- 4) la proscription de la responsabilité collective et des prises d'otages: ce principe a pour principale conséquence d'exclure l'incarcération des membres de la famille d'un rebelle et toutes formes de représailles;
- 5) la nécessité d'un procès et de jugements réguliers, assortis de garanties réelles;



- 6) les facilités pour l'action humanitaire, à savoir entre autres :
la notification du fait de la détention, les liaisons familiales par correspondance et le droit à une assistance matérielle ou morale par des visites de représentants du CICR ou des Sociétés nationales.

RAPPELLE la nécessité pour les Sociétés nationales de veiller par tous les moyens à leur disposition à la sauvegarde des principes humanitaires dont elles sont les gardiennes, et à leur application pratique non seulement en cas de guerre internationale mais aussi en cas de guerre civile ou de troubles intérieurs et partout où des hommes souffrent pour des raisons politiques internationales ou nationales.



Mercredi 25 mai - Quatrième séance

Sujet: PLANIFICATION ET COORDINATION DES SECOURS EN CAS DE DESASTRE
Présenté par M. H. Beer, Secrétaire général
de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

Président du jour : M.S. Chatila, Trésorier général
du Croissant-Rouge syrien

Expert adjoint au Comité de Rédaction : M. N. Anter, Directeur du
Bureau des Relations internationales du Croissant-Rouge turc

M. Beer analysa tout d'abord la Résolution 2034 (XX) de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur l'assistance en cas de catastrophe naturelle. Le Secrétaire général de la Ligue en releva particulièrement deux points importants:

- a) la Ligue est la seule organisation mentionnée comme conseillère de l'ONU en cas de désastre. Cette reconnaissance est d'autant plus importante qu'il y a deux ou trois ans, certains gouvernements avaient demandé à l'ONU d'envisager en son sein la création d'une organisation de secours en cas de catastrophe. Après un examen approfondi, il fallut cependant constater que jamais une administration gouvernementale ne pourrait agir aussi rapidement qu'une organisation non-gouvernementale. Au lieu de la création d'une nouvelle agence spécialisée des Nations Unies, on parvint au résultat contraire, à savoir la reconnaissance formelle sur le plan international du rôle unique de la Ligue en cas de catastrophe.
- b) L'ONU invite ses institutions spécialisées, ainsi que les organisations non-gouvernementales à collaborer en vue d'une meilleure planification des actions de secours. Cette disposition confère un caractère beaucoup plus universel à la Résolution, car ainsi même des pays non membres de l'ONU peuvent participer à cette planification des secours d'urgence. A ce propos M. Beer cita notamment l'exemple de la Suisse.

Puis M. Beer passa au problème de la planification proprement dite. Il cita l'exemple de catastrophes ayant passé totalement inaperçues par manque de moyens d'information dans le pays ou la région où elles s'étaient produites, alors que d'autres catastrophes provoquèrent un afflux de secours beaucoup trop important. M. Beer précisa que la Ligue ne voulait pas s'approprier le monopole des secours d'urgence, mais bien plutôt mettre sur pied un système de planification. Sur le plan international, cette tâche ne devrait pas se révéler trop difficile, car les Sociétés nationales sont disciplinées. Sur le plan national cependant, la tâche risque d'être plus complexe et c'est précisément dans ce domaine que l'ONU peut venir en aide à la Ligue en négociant directement avec les gouvernements. On a vu des cas où, à la suite d'une catastrophe, plusieurs ministères se sont lancés séparément dans des actions de secours, où des conflits de compétence se sont produits entre le Gouvernement central d'une administration et une administration locale. C'est précisément à cet état de choses qu'il convient de mettre fin.

M. Beer souligna qu'il n'était pas nécessaire d'adopter un système uniforme de planification. Il semble cependant que le procédé qui ait le mieux fait ses preuves jusqu'à présent consiste à instaurer un Comité de coordination, dont les membres appartiennent aux différents organismes responsables des actions de secours: armée, police, services publics, Société nationale Croix-Rouge ou Croissant-Rouge, défense civile, organismes privés, etc. Un tel Comité devrait être désigné dans chaque pays suivant les coutumes et les structures sociales particulières et aurait pour tâche de coordonner les actions de secours sur le plan national et international.

Le Bureau des Secours de la Ligue a été renforcé pour aider particulièrement les Sociétés nationales à mettre en place, sans délai, un dispositif national de planification des secours d'urgence en cas de catastrophe.

M. Beer souligna que cette préparation théorique devait nécessairement être accompagnée de mesures pratiques et qu'il convenait à cet effet d'étudier les points faibles des actions de secours précédentes pour empêcher que ces lacunes ne se reproduisent. Il est nécessaire notamment de passer des conventions avec l'armée pour l'utilisation de ses services et de son matériel, de constituer des entrepôts régionaux et nationaux, ce que la Ligue et certaines Sociétés n'ont pas manqué de faire.

Le Secrétaire général de la Ligue parla finalement des relations de cette dernière avec les diverses autres organisations internationales, comme le CICR, intermédiaire neutre en cas de conflits armés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui prête régulièrement son assistance lors d'actions d'urgence en faveur des réfugiés.

Le délégué de l'Iran décrit notamment le dispositif mis en place par sa Société, qui doit, hélas, fréquemment intervenir en cas de catastrophe. La Société du Lion et Soleil Rouges d'Iran dispose d'un système d'alerte extrêmement bien organisé, qui permet à l'organisme central chargé des opérations de secours d'être très rapidement informé et de prendre les mesures qui s'imposent en fonction des besoins. Un Comité de Secours, comprenant le Directeur exécutif de la Société et divers représentants gouvernementaux, coordonne alors les opérations. Le travail pratique est effectué par des équipes de secours spécialement formées et comprenant des membres de l'armée, des sportifs, des volontaires. Quant au matériel, des entrepôts ont été créés un peu partout, le plus important étant celui de Téhéran. Une section de transport disposant des derniers perfectionnements techniques peut mettre un nombre important de véhicules à disposition. Si ceux-ci ne sont pas suffisants, il y a toujours possibilité de recourir à l'armée.

RECOMMANDATION VII

Planification des secours en prévision de désastres

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU l'exposé présenté par le Secrétaire général de la Ligue sur l'importance de la planification et de la coordination des secours en cas de désastres tant à l'échelon international qu'à l'échelon national,

UNANIME à souligner la nécessité pour chaque pays de disposer d'un Comité national de coordination des secours en cas de désastres réunissant avec la Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, des représentants de tous les organismes officiels et privés appelés à intervenir lors d'une catastrophe,

ESTIME que le but d'un tel Comité serait d'établir un plan d'action, de déterminer à l'avance les responsabilités de chacun, afin d'éviter le double-emploi, et de coordonner l'assistance aux sinistrés lors d'une catastrophe,

ATTIRE L'ATTENTION des Sociétés nationales sur l'importance de se préparer à intervenir rapidement et avec efficacité,

- en établissant à l'avance un plan d'opération pouvant être inspiré du Manuel de la Ligue pour les actions internationales de secours,
- en instituant un système d'alerte et d'information composé d'un réseau de volontaires,
- en organisant des dépôts de matériel de secours à l'échelon national et si possible à l'échelon régional,
- en veillant à ce que des moyens de transport rapides soient à leur disposition,
- en formant des équipes de volontaires capables de diriger les diverses phases d'une action d'urgence,

RAPPELLE qu'il incombe à une Société nationale intervenant dans le cadre d'un Comité national de coordination de :

- apprécier l'étendue du sinistre et les besoins en tous genres des victimes de la catastrophe,
- canaliser les secours d'origine nationale et internationale,
- évaluer la durée de l'état d'urgence entraînant une intervention de la Société nationale,
- transférer éventuellement aux pouvoirs publics la responsabilité de l'action, une fois l'état d'urgence passé,
- veiller à ce que le matériel de secours récupérable soit entreposé en vue de son utilisation ultérieure, ou vendu au bénéfice de la Société.

AFFIRME que l'efficacité de toute action de secours dépend d'une stricte planification et d'une étroite coopération de tous les éléments intéressés.

RECOMMANDATION VIII

Entraide régionale et internationale en cas de désastre

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

ENCOURAGE les Sociétés nationales d'une même région à conclure ensemble des accords d'assistance mutuelle et à mettre au point conjointement des plans d'action,

INVITE les Sociétés à faire appel à l'entraide internationale par l'intermédiaire de la Ligue dès que les besoins des sinistrés dépassent les moyens d'action des Sociétés, et à demander l'envoi d'un délégué de la Ligue si cela s'avère nécessaire,

SOULIGNE la nécessité de fournir aussi rapidement que possible à la Ligue des informations précises sur les besoins des victimes,

INSISTE pour que les Sociétés donatrices fassent preuve de discipline et que les secours en personnel, équipement, médicaments et matériel correspondent aux besoins préalablement déterminés,

PREND NOTE des possibilités d'aide que l'OMS et l'UNICEF peuvent apporter dans le cadre de leurs compétences.

Mercredi 25 mai - Cinquième séance

Sujet : COORDINATION DE L'ACTION DEPLOYEE PAR LES SOCIETES
NATIONALES DANS LE DOMAINE MEDICO-SOCIAL A L'OCCASION
DU PELERINAGE DE LA MECCQUE

Présenté par le Croissant-Rouge jordanien
Conférencier: M. A. Al-Khatib, Secrétaire général du Comité de Hebron

Président du jour: M.S. Chatila, Trésorier général du Croissant-
Rouge syrien

Expert adjoint au Comité de Rédaction: Dr A. Al Mudarres,
Président du Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite

M. Al-Khatib rappela tout d'abord qu'il s'agissait là d'un problème d'importance primordiale, puisqu'il concerne deux cent millions de musulmans. Il décrit ensuite les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles le pèlerin doit accomplir son devoir religieux. En effet, sans aucune protection, les caravanes cheminent dans le désert, où il n'existe aucune route, aucun signal. Les véhicules transportant les pèlerins ne sont pas convenablement équipés, les conducteurs n'ont aucune expérience du désert et se perdent bien souvent. Les pèlerins, dont le nombre augmente chaque année, ont à faire face à des problèmes d'ordre social et médical, qu'ils ne peuvent résoudre eux-mêmes, n'ayant reçu aucune formation médicale ou paramédicale avant leur départ.

Une fois arrivé près des Lieux-Saints, le pèlerin doit alors faire face à des difficultés considérables sur le plan de l'habillement, du logement et du ravitaillement, en raison de la hausse des prix. Les conditions sanitaires demeurent précaires, malgré les efforts constants du Gouvernement saoudien, qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer la situation.

Pour pallier quelque peu le manque de protection et de soins médicaux dont souffrent les pèlerins pendant qu'ils se rendent aux Lieux-Saints, le Gouvernement jordanien a mis à leur disposition un terrain où ils peuvent se grouper avant leur départ.

Au nom de sa Société, M. Al-Khatib proposa la création par les Sociétés de tous les pays musulmans d'un hôpital mobile de 100 lits qui accompagnerait les pèlerins tout au long de leur voyage de Jordanie jusqu'en Arabie Saoudite.

D'autre part, l'orateur suggéra toujours au nom du Croissant-Rouge jordanien, de réunir les Sociétés intéressées à Amman, pour étudier ce projet en détail.

M. Al-Khatib termina son exposé en proposant:

- 1) de donner l'occasion aux volontaires d'apporter aux pèlerins des notions élémentaires d'hygiène et de soins d'urgence, que ce soit dans le pays d'origine ou à Amman, la "Ville des Pèlerins",
- 2) au cas où la création d'un hôpital mobile s'avèrerait impossible, d'envisager l'envoi de volontaires qui accompagneraient les pèlerins afin de les aider et les soigner,
- 3) d'installer des repères sur la route empruntée par les pèlerins jusqu'à destination.

M. Sayman, Président du Croissant-Rouge turc, parla ensuite de la contribution de sa Société dans le cadre du Pèlerinage. De 1952 à 1955 en effet le Croissant-Rouge turc a envoyé, lors de la saison du pèlerinage, un hôpital de premiers secours de 25 lits et depuis 1965 un hôpital de 50 lits. Cet hôpital, composé de huit véhicules et comprenant notamment un spécialiste des maladies internes, un chirurgien, un dermatologue, deux spécialistes des maladies infectieuses, huit infirmières et quatre auxiliaires, traita, en 1966, 3.500 patients.

L'hôpital, séjournant sous des tentes, dans les endroits où les pèlerins sont le plus nombreux, comprend une section de médecine préventive, une policlinique, le service hospitalier proprement dit, un laboratoire de bactériologie et un service de transfusion sanguine.

Les frais de cet hôpital, entièrement financé par le Croissant-Rouge turc, s'élevèrent en 1966 à Ltqs. 400.000 (soit 190.000 francs suisses).

Au cours des années 1965 et 1966, des médecins des Sociétés d'Iran, du Pakistan et de l'Arabie Saoudite ont collaboré avec le personnel de l'hôpital et le Croissant-Rouge turc espère que cette collaboration ira en s'accroissant au cours des années à venir.

Le représentant du Croissant-Rouge turc termina son intervention par un certain nombre de recommandations, dont les points les plus importants sont les suivants :

- 1) les équipes sanitaires et les hôpitaux envoyés à Hedjaz par les Sociétés nationales devraient être à pied d'oeuvre au plus tard dix jours avant le Kurban Bayrami;
- 2) les équipes sanitaires des pays qui n'envoient pas d'hôpital complètement organisé, devraient être affectées aux services de prévention des hôpitaux, aux postes sanitaires et aux hôpitaux d'Arabie Saoudite;
- 3) compte tenu des difficultés de transport des malades, les hôpitaux devraient être installés sous des tentes aux points où les pèlerins sont le plus nombreux;
- 4) le Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite, qui, riche de l'expérience des années passées, est le plus compétent en la matière, devrait se mettre en rapport avec les Sociétés soeurs intéressées deux mois avant le Pèlerinage, afin de planifier leur coopération;
- 5) une équipe volante de contrôle sanitaire, formée des éléments des pays participants, devrait être mise sur pied pour détecter et prévenir les maladies contagieuses pendant toute la durée du Pèlerinage.

Le Dr A. Al-Mudarres, Président du Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite, précisa ensuite que le Pèlerinage n'était nullement une source de revenu pour son pays, mais que, bien au contraire, il entraînait d'énormes dépenses.

En effet, deux hôpitaux, respectivement de 400 et 100 lits, ont été construits à Arafat à l'intention des pèlerins. Des hôpitaux fonctionnent d'autre part à la Mecque, à Djeddah et à Taïf. Un autre hôpital est sur le point d'être ouvert. Des locaux spéciaux sont également mis à disposition pour le logement des pèlerins.

La Société du Croissant-Rouge d'Arabie Saoudite, pour sa part, fournit entre autres chaque année des véhicules pour le transport des pèlerins et procède à des campagnes de vaccination.

Le Dr Al-Mudarres conclut en émettant le vœu que les Sociétés soeurs envisagent l'envoi de médicaments et de personnel sanitaire sur les lieux du Pèlerinage afin de contribuer à améliorer le sort des Hadjis.

RECOMMANDATION IX

Coordination de l'action déployée par les Sociétés nationales dans le domaine médico-social à l'occasion du Pèlerinage de la Mecque

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU les exposés des représentants des Sociétés de Croissant-Rouge de Jordanie, de Turquie et d'Arabie Saoudite ainsi que de nombreuses interventions de délégués,

COMPTE TENU du nombre croissant des pèlerins qui se rendent à la Mecque, des difficultés que ces pèlerins rencontrent au cours de leur voyage, notamment lorsqu'ils se déplacent par voie de terre, ainsi que des conditions climatiques et des problèmes qu'entraîne le rassemblement massif des pèlerins,

ESTIME qu'il est du devoir des Sociétés nationales de préparer "l'action pèlerinage" d'une façon approfondie en collaboration avec les pouvoirs publics, notamment en assurant l'éducation sanitaire des pèlerins, en leur prodiguant des conseils sur les moyens de protéger leur santé pendant le pèlerinage selon un certain nombre de règles d'hygiène,

SOUHAITE qu'un contrôle médical soit effectué avant le départ des pèlerins et qu'une stricte surveillance concernant la délivrance des certificats sanitaires soit assurée,

INSITE sur la nécessité de veiller aux conditions de transport des pèlerins qui voyagent par voie de terre (vérification des véhicules avant leur départ, formation de convois, réserves d'eau et d'essence, présence d'un mécanicien),

SUGGERE la création d'un hôpital mobile de cent lits et propose aux Sociétés qui souhaiteraient apporter une aide aux pèlerins de le faire sous forme d'envoi de médicaments et de mise à disposition de personnel qualifié,

CONSIDERANT en outre que les Sociétés nationales pourraient rendre d'utiles services au cours du pèlerinage grâce à leurs volontaires habitués à intervenir dans les rassemblements et en cas d'urgence,

EMET le vœu que l'ensemble des Sociétés nationales intéressées, à l'instar de certaines d'entre elles, participent de façon effective aux missions sanitaires organisées par les Gouvernements à l'occasion du Pèlerinage,

RECOMMANDE aux Sociétés nationales d'étudier les moyens de coordonner leurs initiatives et de rendre ainsi leur action plus efficace,

DEMANDE à la Ligue d'entreprendre, en collaboration avec les Sociétés intéressées, une étude sur l'ensemble des problèmes qui se posent à l'occasion du pèlerinage de la Mecque et les responsabilités que les Sociétés nationales du Croissant-Rouge pourraient assumer afin de mieux répondre aux besoins des pèlerins sur les plans sanitaire, social et humanitaire.



Jeudi 26 mai - Sixième séance

Sujet : PREMIERS SECOURS

Présenté par le Croissant-Rouge irakien

Conférencier: Dr Sabih Al-Wahbi, Président du Croissant-Rouge irakien

Président du jour : Dr Khodabandelo, Directeur du Bureau de l'Information de la Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran

Expert adjoint au Comité de Rédaction : Sayed Ibrahim Idris, Secrétaire général du Croissant-Rouge du Soudan

Le Dr Al-Wahbi, après avoir souligné que les premiers secours constituaient l'une des activités de base de toute Société nationale, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, énonça les 4 points principaux que le secouriste doit toujours avoir présents à l'esprit: a) le facteur temps (chaque seconde importe); b) le sang-froid, la confiance en soi; c) l'exactitude (le secouriste doit savoir exactement que faire); d) enfin, le secouriste doit savoir quand cesse son intervention et quand commence celle du médecin.

Le Dr Al-Wahbi passa ensuite à l'enseignement des premiers secours et examina sur quoi celui-ci devait porter : le secouriste doit en premier lieu posséder une connaissance générale de l'anatomie du corps humain; d'autre part il doit connaître un certain nombre de sujets tels que les hémorragies, les brûlures, les empoisonnements, les fractures, les foulures, les luxations, etc. et doit également savoir intervenir en cas de maladie soudaine.

Puis, le Dr Al-Wahbi énuméra les différentes catégories d'enseignement des premiers secours: a) le cours élémentaire; b) le cours avancé; c) le cours pour instructeurs. L'orateur cita l'exemple de sa Société, le Croissant-Rouge irakien, qui lança ses premiers cours de secourisme il y a quelque 30 ans. L'expérience révéla que l'enseignement était plus efficace s'il était dispensé, non pas par des médecins et des infirmières diplômées, mais par des instructeurs de secourisme professionnels, chargés de former d'abord d'autres instructeurs, qui à leur tour pourraient donner les cours élémentaires ou avancés.

Le Croissant-Rouge irakien donne actuellement des cours de secourisme dans les locaux de son siège central, dans les écoles secondaires, les usines, les grandes maisons de commerce, ainsi qu'au sein des forces de police. Pendant les vacances d'été, le Ministère de l'Education convoque les enseignants à Bagdad pour y suivre un cours de recyclage de six semaines. Ces enseignants, qui retournent ensuite dans leurs provinces, contribuent ainsi à la diffusion du secourisme dans le pays.

Le Dr Al-Wahbi, après avoir évoqué la question de la durée des cours et insisté sur la nécessité de constituer des groupes restreints afin que chaque élève puisse mettre en pratique la théorie enseignée, suggéra que la Commission de Secours constituée au sein du Comité consultatif de la Santé et des Affaires sociales de la Ligue soit chargée d'établir un guide donnant des lignes directrices en matière de secourisme. Le Président du Croissant-Rouge irakien termina son intervention en émettant le voeu qu'une action commune de toutes les Sociétés permette une telle unification des méthodes de secourisme, susceptibles d'être néanmoins adaptées aux conditions particulières de chaque pays.



RECOMMANDATION X

Premiers secours

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU l'exposé du représentant du Croissant-Rouge irakien rappelant que le secourisme est l'activité pionnière des Sociétés nationales et exige de leur part la formation de secouristes capables d'agir avec promptitude et efficacité,

EST UNANIME à souligner la nécessité impérieuse pour chaque Société d'unifier les techniques d'enseignement des premiers secours dans son pays et d'utiliser un seul manuel à l'échelon national, régulièrement révisé et tenant compte des informations d'ordre technique fournies par la Commission de Secourisme du Comité consultatif de la Santé et des Affaires sociales de la Ligue,

ESTIME que les Sociétés doivent organiser un enseignement gradué de premiers secours et que celui-ci peut sous certaines conditions s'adresser avec profit aux analphabètes,

INSISTE sur la nécessité de faire reconnaître le certificat de secourisme par les pouvoirs publics afin que le titre de secouriste soit protégé et reconnu et qu'il corresponde à un enseignement nettement défini, sanctionné par un examen sous le contrôle d'un jury neutre,

PRECISE que ce certificat devrait avoir une validité limitée dans le temps, susceptible d'être prolongée à la suite de recyclages et de séances d'entraînement périodiques,

ATTIRE L'ATTENTION des Sociétés nationales sur le rôle essentiel que les moniteurs jouent dans le développement d'un corps efficace de secouristes et sur la nécessité de disposer de cadres possédant une formation pédagogique,

SOULIGNE l'importance de relations étroites entre les secouristes et le corps médical, notamment avec les praticiens des hôpitaux où sont évacués blessés et malades,

RECOMMANDE que les Sociétés nationales envisagent la création d'unités mobiles pour desservir les régions isolées,

RAPPELLE la nécessité d'unifier les brancards et propose d'utiliser des cartes de triages standardisées afin d'assurer une évacuation et un traitement fonctionnels,

EMET LE VOEU que les Sociétés nationales entreprennent des démarches auprès de leur Gouvernement afin d'obtenir :

- que l'enseignement des premiers secours soit inscrit dans les programmes scolaires,
- que cet enseignement soit également dispensé aux membres de la gendarmerie et de la police ainsi qu'à l'armée, au corps enseignant et aux infirmiers,
- que l'examen du permis de conduire comporte une épreuve sur les premiers secours et que le groupe sanguin du détenteur du permis soit également indiqué afin de faciliter l'application des secours d'urgence.

DEMANDE A LA LIGUE d'entreprendre l'élaboration d'un guide donnant des lignes directrices sur la planification des cours, des méthodes d'enseignement, l'information des moniteurs, etc., guide susceptible d'aider chaque Société nationale ou un groupe de Sociétés nationales unies par des liens culturels, à mettre au point un manuel répondant aux besoins et aux préoccupations particulières de leur pays.

Jeudi 26 mai - Septième séance

Sujet : EDUCATION SANITAIRE

Sujet présenté par un groupe présidé par Mme A. Le Meitour-Kaplun, Conseillère de la Ligue en matière d'éducation sanitaire, et composé de M.M.S. Sayman, Président du Croissant-Rouge turc, du Dr Mameri, Secrétaire général du Croissant-Rouge algérien, de Mme E. Nucho, membre du Comité central de la Croix-Rouge libanaise, ainsi que du Dr A. Moarefi, représentant de l'Organisation mondiale de la Santé.

Président du jour : Dr Khodabandeloo, Directeur du Bureau de l'Information de la Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran

Expert adjoint au Comité de Rédaction : Dr A. Alawadi, Secrétaire général du Croissant-Rouge de Koweït

Le représentant de la Turquie évoqua tout d'abord les premiers efforts entrepris par sa Société dans le domaine de l'éducation sanitaire des volontaires, efforts qui remontent à 1911, date de l'ouverture du premier cours pour infirmières volontaires. Depuis, les initiatives du Croissant-Rouge turc tendant à enrichir les connaissances de la population en matière de santé se sont multipliées: cours de 80 heures à l'intention des jeunes filles et dames âgées de 18 à 50 ans, qui viennent ensuite grossir les rangs des aides-infirmiers volontaires; camps de repos et d'éducation pour la jeunesse, organisés depuis 1933 et dont 5.000 écoliers de 14 à 16 ans bénéficient chaque année; cours pour volontaires des centres de transfusion sanguine; cours de soins au foyer et de soins à la mère et à l'enfant. L'orateur termina par quelques perspectives d'avenir: le Croissant-Rouge turc entend instaurer des cours de soins aux vieillards; d'autre part, il projette d'établir, en collaboration avec le Ministère de la Santé, un programme d'éducation sanitaire, conçu à l'intention des ruraux en termes simples et accessibles. Enfin, cette Société envisage de créer l'année prochaine un camp de repos et d'éducation au bénéfice des infirmes.

Ce fut ensuite le tour du délégué de l'Algérie, qui prit la parole pour rappeler en premier lieu que l'éducation sanitaire s'adresse à tous et qu'elle devrait être pratiquée par chacun de nous. L'orateur passa ensuite à une analyse des ressources dont dispose chaque pays et en distingua trois groupes: les ressources naturelles, les ressources techniques et les ressources humaines.

Une analyse de ces ressources permet d'évaluer le niveau du potentiel économique, les structures sociales, le degré d'éducation, d'instruction et de culture d'un pays, bref elle apporte les éléments indispensables pour une estimation objective, nécessaire pour entamer un processus de planification. Le représentant algérien passa ensuite en revue certains grands problèmes de notre société moderne où l'éducation sanitaire peut jouer un rôle primordial: la malnutrition, l'immobilisme imposé par les traditions, la poussée démographique, l'exode des ruraux vers les villes, la délinquance juvénile, l'alcoolisme, l'abus des médicaments, le bruit, la pollution atmosphérique, les accidents, les loisirs malsains, etc. Il conclut en évoquant une quatrième ressource, inapparente celle-là: l'esprit de charité, qui est en chacun.

La représentante du Liban commença son exposé en se référant au Plan d'Action de cinq ans pour le développement des activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse, établi par la Ligue et mettant l'accent sur l'éducation sanitaire, sur la participation des jeunes à une action communautaire en faveur de la santé. La déléguée libanaise souligna à ce propos l'harmonie qui doit prévaloir entre l'éducation sanitaire des adultes et celle des jeunes, sinon les enseignements reçus par les jeunes en classe risquent de se trouver en contradiction avec la pratique extérieure.

Dans le cadre du plan de cinq ans, la Croix-Rouge libanaise a lancé deux initiatives: une campagne d'hygiène collective, et une action destinée au relèvement d'un village. La campagne d'hygiène collective a revêtu deux aspects. D'une part elle comprenait l'instruction des jeunes, auxquels étaient apportées des notions de base sur l'hygiène personnelle et collective, et d'autre part, une action pratique, qui se déroula dans les écoles et les quartiers où habitaient les Juniors. Le deuxième projet concernait un centre pilote d'amélioration de la santé dans un petit village primitif adopté par la Croix-Rouge libanaise de la Jeunesse. On procéda d'abord à une étude des conditions existantes dans le village sur le plan sanitaire, social et économique, puis la situation fut discutée avec les habitants. Un programme d'action, faisant une large place à l'initiative des jeunes, fut ensuite établi et mis en oeuvre avec les autorités et d'autres organismes intéressés.

Le Dr Moarefi pour sa part se déclara très heureux d'avoir entendu les orateurs précédents mettre ainsi l'accent sur le rôle de l'individu et souligner que l'éducation sanitaire consiste essentiellement à aider chacun à atteindre à la santé et au bien-être par ses propres efforts. Il serait faux de croire, précisa l'orateur, que les gouvernements et les organisations intéressées à la santé insistent sur l'éducation sanitaire pour réduire certains services. Il s'agit, au contraire, d'amener les populations à utiliser intelligemment les services qui leur sont destinés; sans quoi, ceux-ci n'ont aucune valeur. Le délégué de l'OMS s'éleva ensuite contre certaines hypothèses erronées communément acceptées, en commençant par celle qui veut que l'homme résiste à tout changement. L'homme accepte le changement si celui-ci est progressif et ne lui est pas soudainement imposé, estime le Dr Moarefi. Un autre sophisme consiste à considérer l'homme comme une victime de l'hérédité et du milieu auquel il ne peut s'arracher. Bien que ces facteurs aient certes leur importance, il faut reconnaître l'existence du libre arbitre: l'homme peut modifier son milieu, il est capable d'initiative et, par conséquent, l'éducation sanitaire peut jouer un rôle important dans le processus d'évolution. A condition toutefois que ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation sanitaire coordonnent leurs efforts et comprennent qu'éducation n'est pas synonyme de sermon ni de bonnes paroles. Elle implique des objectifs précis, des méthodes adaptées et un souci d'évaluation.

Au cours de la discussion générale qui suivit ces exposés à la tribune, de nombreux délégués sont intervenus.

Le Dr Al Wahbi, Président du Croissant-Rouge irakien notamment insista sur trois points: l'éducation est un investissement sûr, qui rapporte de larges dividendes, mais il faut être patient. L'éducation sanitaire n'est pas une simple information; elle ne se résume pas à des conférences ou à des cours; elle appelle l'action - c'est en cela qu'elle intéresse directement les membres des Sociétés nationales, jeunes et adultes, qui peuvent faire beaucoup pour améliorer les niveaux de santé de leurs communautés respectives. Enfin, les moyens d'approche de l'éducation sanitaire sont nombreux et doivent être adaptés aux conditions locales, mais au premier rang, nous trouvons les enseignants, les travailleurs sanitaires, les conseillers municipaux, les notables, etc. - qui peuvent influencer le comportement des individus et des collectivités.

De son côté, le Dr Alawadi attira l'attention des délégués sur certains principes de base, qu'il illustra d'exemples vécus et frappants:

a) définir clairement les objectifs ; b) étudier la population que l'on désire éduquer, ses ressources, ses habitudes, son degré d'alphabétisation notamment, car trop souvent les moyens audio-visuels utilisés dépassent de loin son entendement; c) obtenir l'appui des personnes dont l'opinion compte dans la communauté; d) ne pas donner de conseils "gratuits", c'est-à-dire sans avoir une part de responsabilité dans leur application; e) approcher les individus ou les groupes au moment où ils sont réceptifs et où les conseils qu'on leur donne peuvent leur être d'une utilité immédiate; f) parler un langage intelligible à ceux que nous voulons éduquer - même si cela implique certaines "adaptations" des données scientifiques qui dépassent la compréhension des populations - comme par exemple, de dire à des Bédouins qu'il faut bouillir l'eau parce qu'elle contient de minuscules "poissons" - un mets dont il se trouve qu'ils ont horreur - au lieu d'essayer de leur faire comprendre ce que sont les microbes. L'orateur a également souligné la liberté d'action des organisations volontaires qui peuvent se lancer dans des projets pilotes et se permettre certains tâtonnements que l'on ne pardonnerait pas à une autorité officielle.

RECOMMANDATION XI

Education sanitaire

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU les exposés présentés à la tribune par les représentants des Sociétés nationales de Turquie, d'Algérie, du Liban et de l'Organisation Mondiale de la Santé, mettant en évidence, d'une part, les grands problèmes sanitaires et sociaux auxquels le monde d'aujourd'hui doit faire face et d'autre part la contribution que les Sociétés nationales peuvent apporter, par l'éducation sanitaire, à l'amélioration de la santé des populations grâce à leurs programmes traditionnels et à des activités communautaires,

ESTIME que les Sociétés nationales sont particulièrement bien placées pour développer des activités d'éducation sanitaire étant donné leur intérêt traditionnel pour la promotion de la santé et du bien être des populations, leur caractère d'organisme privé qui leur donne toute liberté d'action, leur contact constant avec la population dont les besoins et les problèmes leur sont ainsi connus, l'influence de leurs volontaires grâce à l'exemple qu'ils peuvent donner à la collectivité,

RAPPELLE que l'éducation sanitaire a pour but essentiel d'aider les populations à améliorer leur santé par leurs propres efforts et que les Sociétés doivent donc avoir une double action, soit :

- diffuser d'une part à la population les informations nécessaires tout en ayant conscience du danger de donner des conseils qu'elle ne pourrait mettre en pratique,

De son côté, le Dr Alawadi attira l'attention des délégués sur certains principes de base, qu'il illustra d'exemples vécus et frappants:

a) définir clairement les objectifs ; b) étudier la population que l'on désire éduquer, ses ressources, ses habitudes, son degré d'alphabétisation notamment, car trop souvent les moyens audio-visuels utilisés dépassent de loin son entendement; c) obtenir l'appui des personnes dont l'opinion compte dans la communauté; d) ne pas donner de conseils "gratuits", c'est-à-dire sans avoir une part de responsabilité dans leur application; e) approcher les individus ou les groupes au moment où ils sont réceptifs et où les conseils qu'on leur donne peuvent leur être d'une utilité immédiate; f) parler un langage intelligible à ceux que nous voulons éduquer - même si cela implique certaines "adaptations" des données scientifiques qui dépassent la compréhension des populations analphabètes - comme par exemple, de dire à des Bédouins qu'il faut bouillir l'eau parce qu'elle contient de minuscules "poissons" - un mets dont il se trouve qu'ils ont horreur - au lieu d'essayer de leur faire comprendre ce que sont les microbes. L'orateur a également souligné la liberté d'action des organisations volontaires qui peuvent se lancer dans des projets pilotes et se permettre certains tâtonnements que l'on ne pardonnerait pas à une autorité officielle.

RECOMMANDATION XI

Education sanitaire

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU les exposés présentés à la tribune par les représentants des Sociétés nationales de Turquie, d'Algérie, du Liban et de l'Organisation Mondiale de la Santé, mettant en évidence, d'une part, les grands problèmes sanitaires et sociaux auxquels le monde d'aujourd'hui doit faire face et d'autre part la contribution que les Sociétés nationales peuvent apporter, par l'éducation sanitaire, à l'amélioration de la santé des populations grâce à leurs programmes traditionnels et à des activités communautaires,

ESTIME que les Sociétés nationales sont particulièrement bien placées pour développer des activités d'éducation sanitaire étant donné leur intérêt traditionnel pour la promotion de la santé et du bien être des populations, leur caractère d'organisme privé qui leur donne toute liberté d'action, leur contact constant avec la population dont les besoins et les problèmes leur sont ainsi connus, l'influence de leurs volontaires grâce à l'exemple qu'ils peuvent donner à la collectivité,

RAPPELLE que l'éducation sanitaire a pour but essentiel d'aider les populations à améliorer leur santé par leurs propres efforts et que les Sociétés doivent donc avoir une double action, soit :

- diffuser d'une part à la population les informations nécessaires tout en ayant conscience du danger de donner des conseils qu'elle ne pourrait mettre en pratique,

- créer des conditions favorisant une action pratique et concrète de la part des individus et des collectivités afin de contribuer à une amélioration du niveau de la santé,

INSISTE sur certains principes de base qui doivent guider les Sociétés nationales dans leurs efforts d'éducation sanitaire, soit:

1. la nécessité de planifier, c'est à dire définir les buts précis que l'on veut atteindre, choisir des priorités, analyser les ressources locales disponibles, connaître la population à laquelle on s'adresse, son niveau culturel et économique, ses coutumes, ses croyances religieuses, ses conditions de vie; avoir conscience des propres limites de la Société nationale et établir des plans réalistes;
2. la mise en oeuvre, c'est à dire l'utilisation des ressources disponibles et surtout des ressources humaines, la sélection d'idées simples et pratiques que la population puisse facilement adopter, le choix des moments où la population est la plus réceptive pour entreprendre des actions éducatives, une large utilisation des démonstrations pratiques, l'analyse régulière de la portée des efforts entrepris afin d'en modifier l'orientation s'il est nécessaire, l'évaluation intégrée, continue et dynamique des activités indispensables à tous progrès.

ATTIRE L'ATTENTION des Sociétés nationales sur la nécessité de coopérer étroitement avec les autorités de la santé et autres organismes officiels et privés et d'intégrer leurs activités dans les programmes de santé qui sont déjà en cours dans la communauté,

SOULIGNE l'importance d'un choix judicieux de méthodes soigneusement adaptées au milieu auquel on s'adresse et rappelle à cet égard l'importance du contact humain, notamment l'influence des notables et le rôle des animateurs, capables de galvaniser les bonnes volontés et de susciter une action communautaire efficace,

JUGE que l'éducation des adultes doit être entreprise de pair avec celle des jeunes, qu'une participation des enseignants à l'éducation sanitaire des jeunes est donc essentielle et que la jeunesse, bien encadrée, représente une immense puissance créatrice susceptible d'être orientée vers des programmes d'action pratique,

SUGGERE QUE dans les régions ne disposant que d'un personnel médical limité, les comités des Sociétés nationales agissent comme "antennes d'alertes" et signalent aux autorités régionales ou centrales les urgences sanitaires qui pourraient survenir,

VOIT dans l'éducation sanitaire un champ d'action tout naturel pour les Sociétés nationales qui peuvent canaliser l'immense potentiel que représentent les volontaires du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge et du Lion et Soleil Rouges vers des activités permanentes susceptibles de captiver leur intérêt et d'apporter une contribution majeure au bien être des populations.

Vendredi 27 mai - Huitième Séance

Sujet : PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ACTION DE LA
CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

Présenté par le Croissant-Rouge algérien

Conférencier: M. M. El-Kechai, Vice-Président du Croissant-Rouge algérien

Président du jour : Sayed Ahmed Ibrahim Idris, Secrétaire général du
Croissant-Rouge du Soudan

Expert adjoint au Comité de Rédaction: M.S. Boulakbèche, Secrétaire
général du Croissant-Rouge tunisien

L'orateur déclara que la jeunesse constitue l'un des problèmes les plus graves du XXème siècle, ne serait-ce que parce que la moitié de la population de la plupart des pays a moins de 21 ans.

En Algérie, plus particulièrement, la jeunesse, traumatisée par la guerre, a posé un grave problème au Croissant-Rouge algérien. Dès les débuts de la Société, une Commission de la Jeunesse fut créée, composée de membres dynamiques, de représentants des mouvements de jeunesse et des sports, d'anciens chefs scouts, d'instructeurs secouristes, etc. Les premiers efforts portèrent à la fois sur la formation des cadres et le recrutement des jeunes. C'est ainsi que des cours d'alphabétisation furent lancés, des bibliothèques créées et des sorties récréatives organisées, en même temps que s'opérait le recrutement des "Juniors" dans les écoles.

Les programmes du Croissant-Rouge algérien de la Jeunesse s'inspirent, dans un pur esprit d'universalisme, du programme en trois points de la Ligue (protection de la vie et de la santé, entraide, compréhension et amitié internationales). Le Croissant-Rouge algérien a porté l'accent sur la formation des secouristes, qui jouent maintenant un rôle actif au bénéfice de la communauté: des équipes de jeunes s'occupent de la surveillance des plages, de la protection routière, ou se lancent dans des programmes de reconstruction et de reboisement. De nombreuses colonies de vacances, en particulier pour les enfants déshérités ou handicapés, ont été organisées.

L'éducation sanitaire a reçu un accueil favorable auprès des jeunes, car elle est présentée sous forme de programmes attrayants (concours, colonies de vacances, création d'équipes d'hygiène dans les grandes villes,...)

Le Croissant-Rouge algérien veut encore étendre son programme afin d'atteindre les jeunes des centres ruraux ou les nomades; il envisage de créer des caravanes comportant des expositions, des bibliothèques, etc., et des centres de fixation pendant les périodes de transhumance.

M. El-Kechai souligna que les programmes en faveur de la jeunesse devaient être constamment étudiés, établis et évalués en fonction des aspirations des jeunes, des impératifs socio-économiques du pays et confrontés avec les programmes des Sociétés sœurs. C'est ainsi que sont organisés à l'échelon national des colloques et séminaires où participent non seulement des animateurs du Croissant-Rouge algérien de la Jeunesse mais aussi ceux des Sociétés voisines (comme ce fut le cas lors du Séminaire de Ben Aknoun en 1961). A ce propos, l'orateur insista sur la nécessité pour les jeunes de participer étroitement à l'élaboration des programmes; c'est là un moyen de former les jeunes et de les intéresser au succès de leur mission.

M. El-Kechai conclut en affirmant que le programme du Croissant-Rouge algérien, avec l'aide des Sociétés soeurs, sera encore élargi afin de contribuer au relèvement moral et physique du pays.

L'essentiel des débats est résumé dans la recommandation ci-après. A ce propos les délégués admirent que si, en général le recrutement s'avère facile dans les écoles, où l'instituteur peut jouer efficacement le rôle d'instructeur et appliquer les programmes de la Croix-Rouge de la Jeunesse, il n'en est pas toujours de même au sein de la Jeunesse extra-scolaire. Plusieurs délégués présentèrent alors des exemples d'expériences-pilotes pour lutter contre l'analphabétisme et mieux encadrer les jeunes.

RECOMMANDATION XII

Participation des jeunes dans l'action de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU l'exposé du représentant du Croissant-Rouge algérien consacré à la participation des jeunes dans l'action de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges ainsi que les interventions de délégués de Sociétés nationales à ce sujet,

CONSCIENT de la place importante prise par la jeunesse dans tous les pays du monde, du rôle croissant que les jeunes sont appelés à jouer dans la vie de la Nation, mais aussi des problèmes posés par l'orientation et la formation des jeunes face à l'évolution du monde moderne,

UNANIME A CONSIDERER la nécessité d'apporter aux jeunes un idéal et des activités répondant à leurs exigences et à leurs aspirations et de les aider à prendre conscience de leur rôle de futurs citoyens,

CONVAINCU que la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, le Lion et Soleil Rouges apportent aux jeunes un idéal pratique, leur donnent des raisons d'agir dans le cadre du développement de leur pays et leur permettent d'aider à résoudre des problèmes sanitaires, sociaux et éducatifs de leur communauté,

RAPPELLE que l'éducation sanitaire, dans le cadre des activités des Sociétés nationales, offre aux jeunes des thèmes d'action et des programmes qui leur donnent l'occasion de participer au développement de leur communauté, tout en conférant une vigueur accrue à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge de la Jeunesse et constituant une pépinière de cadres,

PREND ACTE A CE SUJET des possibilités offertes aux Sociétés nationales dans le cadre du Programme de Développement de cinq ans de la Croix-Rouge de la Jeunesse d'organiser des projets pilotes d'éducation sanitaire destinés à les aider à renforcer la structure générale de la Société,



RAPPELLE en outre le grand rôle que peuvent jouer les Sociétés nationales dans la lutte contre l'analphabétisme en y faisant participer les jeunes,

RECOMMANDE aux Sociétés nationales d'associer toujours davantage les jeunes à des campagnes d'hygiène dans les villes et les zones rurales, à la prévention routière, à l'organisation de chantiers de reconstruction, l'établissement d'ouvrages, etc., et de susciter la création de clubs sportifs et artistiques, etc.,

RECOMMANDE aux Sociétés nationales de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix en les associant à l'élaboration des programmes d'action,

RECOMMANDE aux Sociétés nationales d'intensifier les échanges entre jeunes des Sociétés nationales du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, visant à développer l'esprit d'entraide et à créer un climat de concorde et de paix conformément au principe d'universalité de la Croix-Rouge.



Vendredi 27 mai - Neuvième séance

Premier sujet: SECOURS AUX VICTIMES DES CONFLITS
Présenté par M. P. Gaillard, représentant du
Comité international de la Croix-Rouge

Président du jour: Sayed Ahmed Ibrahim Idris, Secrétaire général
du Croissant-Rouge du Soudan

Le représentant du CICR commença son exposé en établissant la différence entre les actions de secours en temps de paix et les actions de secours en temps de guerre. Il releva d'abord une différence de nature. En effet, la catastrophe que constitue le conflit fait intervenir la notion d'ennemi. C'est là que l'action de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges est vraiment spécifique. Dans le cas d'une catastrophe en temps de paix, toutes les facilités sont accordées, les frontières s'ouvrent, une bonne volonté générale préside à l'action de secours. Le conflit, au contraire, fait naître des barrières d'où découlent des négociations, mais aussi des limitations. La Croix-Rouge devra donc essayer de fléchir ces obstacles avant d'entreprendre véritablement une action pratique.

La seconde différence est une différence de degré, car en fait, le conflit dépasse en gravité et en complexité toutes les catastrophes naturelles. La Société nationale devra par conséquent tout faire à la fois, souvent avec des moyens réduits et dans des conditions bien différentes de la normale. Il lui faudra s'adapter aux circonstances et faire preuve d'improvisation.

M. Gaillard reprit ensuite la même distinction que dans son précédent exposé entre les conflits internationaux et les conflits internes.

I. Conflits internationaux

Dans cette première catégorie, l'orateur envisagea d'abord le cas classique des victimes au pouvoir de l'ennemi. Les Conventions de Genève prévoient toutes les dispositions à prendre en vue d'assurer un lien entre le prisonnier et l'extérieur, son pays, sa famille. Cependant, pour que ces droits se transcrivent dans les faits, une Société nationale devra disposer d'une certaine organisation, afin de pouvoir procéder par exemple à l'acheminement de colis individuels ou à des envois collectifs. Si elle n'est pas en mesure de le faire, elle pourra éventuellement recourir aux services du CICR.

Dans le second cas, celui des victimes sur le sol national, la Société nationale aura un rôle d'appoint à jouer en faveur des blessés militaires et surtout des populations civiles, qui sont toujours les grandes victimes de conflits. La fonction de la Société nationale pourra aller de la collaboration à la protection civile aux actions entreprises en faveur de sinistrés, afin de permettre plus tard aux familles de retrouver la trace des disparus. La Société aura enfin à s'occuper des ennemis prisonniers et internés sur son propre territoire. C'est là encore une tâche spécifique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour l'accomplissement de laquelle la Société devra souvent faire preuve de courage.

L'orateur passa alors au rôle des Sociétés nationales non engagées dans un conflit. Les prestations que les Sociétés de pays neutres sont appelées à donner en cas de conflit, souligna le délégué du CICR, sont d'autant plus importantes que la zone d'hostilités est proche. Cette fonction comprend l'accueil des réfugiés, qui pose souvent des problèmes très complexes auxquels la Société ne peut faire face seule et qui nécessite une assistance internationale, l'accueil d'internés militaires, l'hospitalisation de prisonniers grands blessés, des opérations de rapatriement, des envois de secours, d'équipes ou de matériel sanitaire, etc...

II. Conflits internes

Les secours aux victimes de conflits internes sont basés essentiellement sur l'application de l'article 3 des Conventions de Genève, ainsi que sur la Résolution XIX de la XIXème Conférence internationale de la Croix-Rouge (La Nouvelle-Delhi, 1957), que l'orateur rappela brièvement à l'assistance.

La tâche de la Société nationale et du CICR (qui n'intervient qu'avec l'accord des autorités intéressées, comme le précisa M. Gaillard) en cas de conflit interne est très variée et peut comprendre l'envoi de secours à des populations civiles éprouvées, des interventions en faveur de détenus politiques, etc...

Il peut arriver qu'une partie du pays se trouve aux mains des "rebelles" et qu'il s'y crée une organisation de secours indépendante. Le représentant du CICR estime qu'en ce cas, la Société nationale devrait accepter, malgré les problèmes politiques délicats qui pourraient se poser, le principe d'établir avec cette organisation des contacts de fait, nécessaires pour assurer une action de secours.

M. Gaillard termina son intervention en rappelant qu'en cas de conflits, il peut y avoir la même plethore de secours qu'en cas de catastrophe naturelle.

C'est précisément pour éviter qu'il y ait des victimes "favorisées" et des victimes "oubliées" que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doit s'efforcer de rétablir l'équilibre. C'est pour cette raison que le CICR s'efforce d'obtenir toujours plus la collaboration des Sociétés nationales, même s'il s'agit de conflits "lointains", afin de rester fidèle à la vocation essentielle de la Croix-Rouge, qui est de secourir les victimes sans distinction de nationalité, de race, de religion, d'appartenance politique ou sociale.

RECOMMANDATION XIII

Secours aux victimes de conflits

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU l'exposé du représentant du Comité international de la Croix-Rouge sur les secours aux victimes de conflits,



L'orateur passa alors au rôle des Sociétés nationales non engagées dans un conflit. Les prestations que les Sociétés de pays neutres sont appelées à donner en cas de conflit, souligna le délégué du CICR, sont d'autant plus importantes que la zone d'hostilités est proche. Cette fonction comprend l'accueil des réfugiés, qui pose souvent des problèmes très complexes auxquels la Société ne peut faire face seule et qui nécessite une assistance internationale, l'accueil d'internés militaires, l'hospitalisation de prisonniers grands blessés, des opérations de rapatriement, des envois de secours, d'équipes ou de matériel sanitaire, etc...

II. Conflits internes

Les secours aux victimes de conflits internes sont basés essentiellement sur l'application de l'article 3 des Conventions de Genève, ainsi que sur la Résolution XIX de la XIXème Conférence internationale de la Croix-Rouge (La Nouvelle-Delhi, 1957), que l'orateur rappela brièvement à l'assistance.

La tâche de la Société nationale et du CICR (qui n'intervient qu'avec l'accord des autorités intéressées, comme le précisa M. Gaillard) en cas de conflit interne est très variée et peut comprendre l'envoi de secours à des populations civiles éprouvées, des interventions en faveur de détenus politiques, etc...

Il peut arriver qu'une partie du pays se trouve aux mains des "rebelles" et qu'il s'y crée une organisation de secours indépendante. Le représentant du CICR estime qu'en ce cas, la Société nationale devrait accepter, malgré les problèmes politiques délicats qui pourraient se poser, le principe d'établir avec cette organisation des contacts de fait, nécessaires pour assurer une action de secours.

M. Gaillard termina son intervention en rappelant qu'en cas de conflits, il peut y avoir la même plethore de secours qu'en cas de catastrophe naturelle.

C'est précisément pour éviter qu'il y ait des victimes "favorisées" et des victimes "oubliées" que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doit s'efforcer de rétablir l'équilibre. C'est pour cette raison que le CICR s'efforce d'obtenir toujours plus la collaboration des Sociétés nationales, même s'il s'agit de conflits "lointains", afin de rester fidèle à la vocation essentielle de la Croix-Rouge, qui est de secourir les victimes sans distinction de nationalité, de race, de religion, d'appartenance politique ou sociale.

RECOMMANDATION XIII

Secours aux victimes de conflits

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT ENTENDU l'exposé du représentant du Comité international de la Croix-Rouge sur les secours aux victimes de conflits,



RAPPELLE les principes énoncés dans la Résolution No 19 de la XIXème Conférence internationale (La Nouvelle Delhi, 1957) sur les secours aux victimes de conflits internes,

SOULIGNE notamment la nécessité d'assurer en toutes occasions l'efficacité et l'équité dans la distribution des secours aux victimes de ces conflits,

RECOMMANDE aux Sociétés nationales d'entreprendre elles-mêmes toute action imposée par les circonstances et de soutenir les activités de secours qui seraient entreprises par le CICR.

Deuxième sujet : DISCUSSION EN VUE DE L'ELABORATION D'UN
PLAN COMMUN D'ACTION ET D'ASSISTANCE MUTUELLE

La seconde partie de cette dernière séance de travail fut consacrée à l'évaluation des travaux commencés le lundi 23 mai et aux perspectives d'avenir intéressant les activités des Sociétés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Un questionnaire avait été distribué aux délégués afin de permettre l'élargissement du débat.

Tous les délégués prirent la parole pour constater que ce premier Séminaire de caractère général avait été un succès. Ils é mirent le voeu que de nouvelles rencontres soient organisées dans cette partie du monde sous la forme de Séminaires de huit à dix jours.

Il fut recommandé que ces séminaires portent à l'avenir sur des sujets techniques tels que les secours d'urgence, l'éducation sanitaire, l'administration et le financement des Sociétés, les activités médico-sociales, la Croix-Rouge de la Jeunesse, etc...

De telles rencontres pourraient se dérouler tous les deux ans et dans des pays différents.

Des délégués recommandèrent d'alléger les programmes de tels séminaires afin de leur permettre de voir les réalisations de la Société invitante et de visiter le pays. D'autres proposèrent la création à l'avenir de petits groupes de travail chargés de faire rapport en séance plénière.



RECOMMANDATION XIV

Perspectives d'avenir

Le Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

CONSCIENT de l'importance extrême qu'a revêtu ce Premier Séminaire quant à la prise de conscience des problèmes majeurs auxquels les Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient doivent faire face, et à la manière de les résoudre,

CONVAINCU de la nécessité de développer toujours davantage à l'avenir les relations fraternelles et constructives entre les Sociétés de cette partie du monde,

INSTRUIT de l'expérience de ce Premier Séminaire dont il a salué le succès et l'apport bénéfique,

RECOMMANDE que de tels Séminaires soient organisés, en principe tous les deux ans, au profit des Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et ce, par roulement géographique,

RECOMMANDE d'établir pour chaque Séminaire un programme souple équilibrant les séances de travail avec des visites des réalisations de la Société invitante et auprès de ses Comités régionaux, en fonction des disponibilités financières,

RECOMMANDE que les Sociétés nationales intéressées fassent connaître à l'avance à la Ligue les sujets qu'elles aimeraient voir figurer dans les programmes de tels séminaires,

SOUHAITE que des groupes de travail techniques créés dans le cadre du séminaire permettent d'examiner et d'approfondir les sujets à l'ordre du jour,

SE REJOINT à l'avance de la réalisation prochaine de ces perspectives d'avenir.

Samedi 28 mai - Dixième et dernière séance

Sujet : ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Président du jour : Dr Hadj Ahmed Djebli Elaydouni,
Président délégué du Croissant-Rouge marocain

La dernière séance de travail fut consacrée à la lecture, puis à l'adoption des
Recommandations du Séminaire.

CEREMONIE DE CLOTURE

A 11h30 eut lieu, au Théâtre Mohammed V, la cérémonie officielle de clôture sous la
présidence de Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Malika, Présidente du Crois-
sant-Rouge marocain, et en présence du Dr Larbi Chraïbi, Ministre de la Santé.

Le Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le Président
délégué du Croissant-Rouge marocain prononcèrent chacun une allocution.

Enfin, le Dr Sabih Al-Wahbi, Président du Croissant-Rouge irakien, donna lecture
au nom des délégués des Sociétés participantes d'une Résolution de remerciements.

Allocution de M. Henrik Beer
Secrétaire général de la Ligue des Sociétés
de la Croix-Rouge

Rarement une semaine, selon notre expérience, n'aura passé aussi vite. Avec étonnement et avec une certaine tristesse aussi nous nous trouvons déjà à la fin d'une période de travail exceptionnellement riche et qui pour cette raison même a été trop courte.

Oui, courte parce que nos discussions abordant des sujets très importants pour notre mouvement, auraient pu être approfondies pendant plusieurs semaines encore.

Trop courte aussi parce que l'importance d'une telle rencontre, le Premier Séminaire des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ne s'est pas limitée aux séances de travail. Ce qui se passe en dehors des réunions de travail est tout aussi important: des contacts sont pris, entraînant de fructueuses discussions, d'anciens liens d'amitiés sont renoués et de nouveaux se créent, de telles rencontres sont l'occasion d'échanges francs et sincères basés sur la confiance mutuelle. L'atmosphère si agréable créée par nos amis marocains a été telle que tous les participants de ce Séminaire, représentant de nations qui, nous devons bien le dire, n'ont pas toujours les mêmes opinions sur tous les problèmes, ont collaboré en parfaite harmonie dans un climat de sereine fraternité.

Trop courte aussi fut cette semaine parce que nous avons tous tellement apprécié les efforts de nos amis marocains pour créer et entretenir autour de nos travaux une ambiance idéale, que nous aurions aimé nous attarder longtemps dans ce beau pays et nous familiariser avec ses activités médicales et sociales, son essor économique et admirer ses fameux sites touristiques. Nous avons tous pris goût au Maroc et nous y reviendrons bientôt.

Pour le moment, nos pensées s'adressent en premier lieu à nos hôtes marocains. Nous présentons nos hommages déferents à Sa Majesté le Roi Hassan II qui a non seulement daigné accorder son Haut Patronnage à ce Séminaire, mais nous a aussi apporté de nombreux témoignages de Sa Bienveillante Attention.

Nous saluons respectueusement Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, qui, en qualité de Présidente de la Société invitante, a prouvé en toutes circonstances le profond intérêt qu'elle portait à ce Séminaire et à tous les problèmes de nos Sociétés.

Les membres du Gouvernement, notamment M. le Vice-Premier Ministre et M. le Ministre de la Santé, ont accordé un appui exceptionnel à l'organisation de ce Séminaire et nous sommes persuadés que l'étroite collaboration existant entre le Gouvernement et le Croissant-Rouge marocain se poursuivra pour le bien du peuple marocain ainsi qu'à ses voisins et à toute la communauté internationale.

Nos remerciements les plus vifs s'adressent aux dirigeants du Croissant-Rouge marocain présidé par notre infatigable Président et ami le Dr Djebli-Elaydouni, à son Comité central, à son Comité de Rabat, à ses Comités provinciaux, à ses collaborateurs volontaires de toutes catégories. Leurs efforts ont été couronnés de succès. Il est certain qu'ils ont su rendre ces journées aussi efficaces qu'agréables et que ce Séminaire a apporté au Croissant-Rouge marocain une consécration internationale.

Nos compliments s'adressent à la presse, à la télévision, à la radio du Maroc qui nous ont beaucoup aidé à propager la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et ont permis à de nombreux délégués de s'exprimer sur les activités de leurs Sociétés nationales. Finalement, la population marocaine doit être remerciée de l'intérêt et de la bienveillance qu'elle a montrés pour nos travaux.

À la fin d'un événement comme ce premier Séminaire, il est naturel d'en dresser le bilan. Cela n'est pas chose facile et seul un bilan provisoire peut être présenté. Tout d'abord, les délégués ont adopté une série de recommandations qui couvrent tous les domaines d'activité du Croissant-Rouge. Certaines peuvent être mises immédiatement en application.

Nous avons été particulièrement intéressés par les exposés du délégué du Comité international de la Croix-Rouge concernant le rôle des Sociétés nationales dans les conflits et l'aide qu'elles s'efforcent d'apporter aux victimes. Nous avons assuré le CICR de notre appui pour sa grande tâche, si souvent ingrate.

Nous avons traité des questions de structure et de financement des Sociétés, insistant particulièrement sur la nécessité d'une bonne organisation, basée sur le vrai capital de notre mouvement, les volontaires. Nous avons souligné le caractère indépendant du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge tout en mettant en relief la nécessité d'une bonne collaboration avec les autorités gouvernementales pour la planification et l'exécution de notre travail.

Nous avons discuté de sujets qui intéressent spécialement les Sociétés du Croissant-Rouge, notamment l'orientation de l'emblème du Croissant-Rouge et les problèmes sanitaires posés par le Pèlerinage de la Mecque. À cet égard, les efforts et les préparatifs du Gouvernement et du Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite ont été notés avec la plus grande satisfaction.

Nous avons pris des décisions importantes sur l'utilisation de la langue arabe dans les publications de la Ligue et dans notre programme d'information en général. En ce qui concerne les secours en cas de désastre, une fois de plus l'oeuvre de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, et du Lion et Soleil Rouges a été saluée. Cette oeuvre est reconnue par le monde international, notamment par les Nations Unies. Le Séminaire a mis en évidence la nécessité impérieuse de planifier et coordonner avec les Gouvernements, les mesures à prendre en cas de secours. De plus il a été décidé d'intensifier la collaboration directe entre Sociétés voisines. Les activités techniques des Sociétés nationales ont également été abordées et des recommandations importantes ont été faites quant à l'organisation du secourisme et à la formation du personnel.

L'éducation sanitaire, de plus en plus indispensable et unissant les efforts des jeunes et des adultes au sein de notre mouvement a suscité des échanges de vue qui aboutirent à des décisions capitales et nous l'espérons, notamment à une collaboration toujours plus étroite avec les organismes de la Santé et autres groupements qui se préoccupent d'élever le niveau de bien-être des populations.

Enfin, nous basant sur les expériences de Rabat, la décision fut prise d'organiser désormais de tels Séminaires tous les deux ans pour les Sociétés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Les conséquences de cette réunion se répercuteront sur certaines recommandations qui devront être présentées cet automne au Comité exécutif de la Ligue

ainsi qu'au prochain Conseil des Gouverneurs, à nos Comités consultatifs et naturellement aux Comités Directeurs des Sociétés représentées ici.

Il est dangereux de faire des prophéties, mais il est certain que l'importance même de ce premier Séminaire, le nombre des Sociétés présentes, leur remarquable unité, leur dynamisme influenceront les délibérations de nos organes supérieurs et nous ouvriront de nouvelles voies. Ce n'est que dans quelques années que l'on pourra dresser le bilan définitif car celui-ci dépendra également du développement que l'on enregistrera ensuite dans vos propres pays.

Enfin, si tous les Comités à l'échelon local peuvent déployer une activité selon les idées et les vœux émis au cours de ces séances, l'oeuvre accomplie au profit de nos populations dans le besoin constituera véritablement le bilan positif de ce Séminaire.

Vous comprendrez donc qu'après ces journées, je me sente très optimiste malgré vos difficultés. Si nous pouvions transformer en activités concrètes l'apport de ce Séminaire de Rabat, si bien évoqué par notre Président le Docteur Djebli Elaydoui, la fraternité, l'amitié, qui nous ont été témoignées ici avec tant de chaleur pourront recevoir alors leur vraie récompense.

Permettez-moi, Altesse, de vous réitérer l'expression de notre hommage respectueux et à vous, Monsieur le Président délégué, de vous redire nos fraternels et sincères remerciements pour cette semaine inoubliable, au succès de laquelle vous avez largement contribué.

Allocution du Dr. Hadj Ahmed Djebli Elaydoui
Président délégué du Croissant-Rouge marocain

A la veille de notre séparation, au moment de clore nos travaux, permettez-moi et pardonnez-moi de vous exprimer, avec toute l'émotion que chacun d'entre vous tous pouvez ressentir en pareille circonstance, les sentiments que votre présence, depuis huit jours, a fait naître.

Je pense et suis convaincu que notre Séminaire est, à plus d'un titre, un heureux événement. Comme tel, il engendre à la fois un indéfinissable sentiment de frustration mais nous apporte, en contre-partie, de merveilleuses joies.

Vous pourriez me reprocher le mot de frustration. Nous avons vécu ensemble, fraternellement unis, un conte merveilleux, dans un cadre agréable, propice aux échanges de pensées, au scellement d'amitiés spontanées et sincères et, comme cet enfant à qui un conte de fée a été décrit et arrêté avant d'être fini, nous sommes hélas tenus, par nos obligations de toutes sortes, de regagner nos pays respectifs. C'est cette séparation prématurée pour beaucoup d'entre nous, qui nous laisse tristes.



Mais en revanche, que de satisfactions et que de promesses! Combien profonde et vibrante est notre joie. N'avons-nous pas confronté nos préoccupations, nos idéaux et nos convictions dans le seul souci de remplir dignement et efficacement notre rôle : secourir notre prochain, sous quelque ciel qu'il réside, de quelque race, de nationalité, de condition sociale ou de religion qu'il soit.

Le Premier Séminaire des Sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ainsi que toutes les délégations présentes, adressent un hommage particulièrement déférent à Sa Majesté le Roi Hassan II et elles L'assurent de leur profonde reconnaissance pour toute la sollicitude et l'aide grâce auxquelles le succès du Séminaire a été assuré.

Une véritable prise de conscience des problèmes Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Lion et Soleil Rouges a été constatée, tant à l'échelon gouvernemental qu'à celui de toute la population du Royaume.

Le Croissant-Rouge marocain que nos pays frères du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord avaient honoré en lui confiant la lourde responsabilité de l'organisation de ce Séminaire, est fier de s'être acquitté de sa tâche et d'en avoir été récompensé maintenant par un succès dépassant ses propres espérances.

Le mérite de ce succès n'est point l'apanage de notre seule Société. Le Croissant-Rouge marocain a été très sensible à toutes les manifestations de confiance, d'estime et aux témoignages de reconnaissance qui lui ont été exprimés. Mais il est convaincu de ce que le succès n'a pu être assuré que par votre concours.

C'est vous, mes Frères des Sociétés sœurs, qui l'avez bâti. Votre collaboration constante, la haute tenue de vos exposés sur tous les sujets débattus, la courtoisie qui a présidé au déroulement harmonieux et serein des séances, ont apporté la plus belle des récompenses à nos peines. C'est à vous donc que le Croissant-Rouge marocain adresse ses sentiments de profonde reconnaissance pour avoir donné l'occasion d'être digne de la confiance que vous lui aviez déjà témoignée à Vienne.

Nous sommes heureux d'avoir la solennelle occasion, au nom de toutes nos Sociétés sœurs, au nom des Organismes internationaux qui ont aussi pleinement collaboré à nos travaux, d'adresser nos remerciements à Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, pour nous avoir apporté son appui total.

Nos remerciements s'adressent également à tous les techniciens de la Ligue qui, jour et nuit, n'ont cessé de nous prêter leur concours efficace et fructueux.

Que Messieurs les Ministres des Affaires Etrangères, des P.T.T., de la Santé publique, de l'Information et du Tourisme qui ont bien voulu nous apporter leur concours bénévole et gracieux veuillent bien accepter les remerciements réitérés du Séminaire et du Croissant-Rouge marocain.

A Messieurs les Ambassadeurs qui ont bien voulu s'associer à nos manifestations et organiser des réceptions en l'honneur des délégations du Séminaire, nous présentons nos compliments.

Que Monsieur le Gouverneur de la Préfecture de Rabat-Salé sache combien tous les membres participant à ce Séminaire lui sont reconnaissants d'avoir bien voulu les accueillir dans cette belle ville qui est la capitale du Royaume et d'avoir agrémenté leur séjour.



Résolution de remerciements

Les participants au Premier Séminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

AYANT EU le privilège de se réunir à Rabat, en réponse à l'aimable et si généreuse invitation du Croissant-Rouge et du Peuple marocains,

NOTANT avec plaisir que ce Séminaire s'est déroulé à la satisfaction de tous et a été couronné d'un plein succès,

RENDANT HOMMAGE à la générosité extrême et à l'hospitalité traditionnelle de la Société invitante,

DECIDENT

1. d'exprimer leur plus profonde gratitude, et leurs remerciements chaleureux à Sa Majesté le Roi, à Son Altesse Royale la Présidente Effective du Croissant-Rouge, au Président délégué, au personnel et aux membres du Croissant-Rouge marocain, ainsi qu'au Peuple marocain,
2. de remercier le Secrétaire général et le Trésorier général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et leurs collaborateurs, ainsi que les représentants du CICR, des Organisations spécialisées des Nations Unies, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, et tous ceux dont les efforts ont contribué au succès de ce Séminaire organisé avec tant d'efficacité et qui s'est déroulé dans une atmosphère si amicale, propre à un travail fructueux et à l'établissement de liens de travail efficaces entre les représentants de nos diverses Sociétés nationales.